

LECTURES.CULTURES



JEUNESSE

ACTION :

L'artiste au coin
du bois

p.73



PUBLICATIONS DE L'ACTION TERRITORIALE !

(Bibliothèques publiques - Centres culturels - PointCulture)

Toutes les publications sont disponibles gratuitement en version pdf :

sur le site www.bibliotheques.be (rubrique Publications),
sur le site www.centresculturels.cfwb.be (rubrique Bibliothèques),
sur le site www.culture.be (rubrique Publications)
et sur le site www.litteraturedejeunesse.be

CENTRES CULTURELS :

- Centres culturels et territoires d'actions. Une partition symphonique, des actions partagées, Cahier 1, janvier 2013
- Piloter un Centre culturel aujourd'hui : Fils conducteurs et démarches de base, Cahier 2, décembre 2013.

BIBLIOTHÈQUES :

Lectures.Cultures

GRATUIT !

Dossiers :

- Eros Cultura ; L'Empire des jeux ; La Mémoire et l'oubli.

Ancienne revue Lectures (années 1981-2016) :

GRATUIT !

Derniers dossiers thématiques déclinés en bibliothèque :

- Religions en bibliothèque, Médiation, Développement durable, Handicap, Seniors, Langue française, Métier de bibliothécaire, Livre et lecture en mutation, BD, Architecture, Santé, Bibliothèque hors les murs, Censure, Europe, Rencontres littéraires, Numérique, Management, Evaluer une bibliothèque, Communiquer, Design, Sciences, Fonds locaux et régionaux (provinces + Bruxelles-Capitale), Droits d'auteurs, Littérature en action, Bébés et livres, Signalétique, etc.

Réseau public de Lecture en Communauté française - évolutions, de 2002 à 2014 (statistiques annuelles) : GRATUIT !

Collection « Outil bibliothèque » : GRATUIT !

- Favoriser l'intégration dans les bibliothèques des personnes éloignées de l'écriture et la lecture et des populations étrangères, 2008
- Construction d'un plan local de développement de la lecture, 2011
- L'évaluation continue des plans quinquennaux de développement, 2014.

Collection « Cahiers des bibliothèques » (colloques, études, bibliographies) : GRATUIT !

- Cahier 27 : Élagage et retraits en bibliothèque publique (monographies), année 2020
- Cahier 26 : Première évaluation du décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le Réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques
- Cahier 25 : La lecture et l'écriture : l'affaire de tous ?!
- Cahiers 23 et 24 : Partagez l'aventure des bibliothèques (échanges de pratiques de métiers)

Autres titres de la collection « Cahiers » :

- Lecture et société, Publics des bibliothèques, Publics éloignés de la lecture, Ressources électroniques, Héroïc Fantasy, Alphabétisation, Contrats-Lecture, Bibliographie d'ouvrages de références, Politiques d'acquisitions, Formations, Documentaire jeunesse, Internet, Adolescents, Marketing du livre et de la bibliothèque, Lire ou ne pas lire (étude ULg), Pratiques et attitudes face à la lecture (sondage d'opinion), Formation littérature de jeunesse, Cultures d'ici-cultures d'ailleurs.

Hors-série : GRATUIT !

- Les Institutions belges : liste d'autorité-matière (au 31/12/2006)
- Histoire de Belgique : liste d'autorité-matière (au 31/05/2010).

Littérature de Jeunesse

(Service général Lettres et Livre) :

- Répertoire des auteurs et illustrateurs de livres pour l'enfance et la jeunesse en Wallonie et à Bruxelles, 2014, 12,00 €
- HaHaHa ! Des livres jeunesse pour rire, 2019, 5,00 €
- Incontournables 2018-2020, 5,00 €.

INFOS :

Service général de l'Action territoriale
Fédération Wallonie-Bruxelles, 44 Bd Léopold II à B-1080 Bruxelles
Abonnements : tél. : +32 (0)4 232 40 17 – mél : annie.kusic@cfwb.be

ENCORE HEUREUX QU'ON VA VERS LA LUMIÈRE

PAR JEAN-FRANÇOIS FÜEG

directeur général adjoint du Service général de l'Action territoriale

Les scènes sont fin prêtes pour l'accueil de la nouvelle saison, les projecteurs ont été entretenus, on s'apprête à recevoir les classes dans les bibliothèques et les musées, les dernières tentes revenues des camps de jeunesse ont été lavées, pliées et remisées jusqu'au prochain été et toutes les équipes sont sur le pont.

Le petit air de rentrée qui souffle depuis quelques jours, nous le connaissons bien. Les scènes sont fin prêtes pour l'accueil de la nouvelle saison, les projecteurs ont été entretenus, on s'apprête à recevoir les classes dans les bibliothèques et les musées, les dernières tentes revenues des camps de jeunesse ont été lavées, pliées et remisées jusqu'au prochain été et toutes les équipes sont sur le pont. Mais cette année est différente, cette année sera celle de la renaissance, du retour des applaudissements, des rencontres littéraires et des fêtes de villages. Les musiciens astiquent les cuivres, les accrocheurs accrochent, les comédiens répètent. Tous sont un peu inquiets, parce qu'il ne faut pas que cette année soit à nouveau gâchée. C'est tout un monde qui se tient prêt, avec l'espoir que le trac revienne et remplace définitivement l'angoisse.

Ce 15 septembre, la deuxième édition de l'appel à projets « Un Futur pour la Culture » sous-titré « Territoires de Création » se clôturera. Les premières estimations nous permettent d'ores et déjà de parler de succès. Merci à tous les opérateurs qui se sont inscrits dans cette dynamique en accompagnant un artiste ou un collectif. Le programme a été adapté pour tenir compte des éléments d'évaluation de la première édition. Outre le soutien direct aux créateurs, comédiens et interprètes, le programme Territoires de Création poursuit l'objectif de faire émerger des espaces alternatifs de diffusion, notamment dans les bibliothèques, musées et centres d'expression et de créativité (CEC). C'est aussi une manière de faire vivre tous les territoires en favorisant la mise en réseau. C'est pourquoi le Conseil supérieur de la Culture a défini la transversalité au cœur de cet appel comme « La rencontre d'une œuvre avec la population et les acteurs d'un territoire ».

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris il y a quelques semaines la mort de Jean-Michel Defawe, président de la Fédération interdiocésaine des bibliothécaires et bibliothèques catholiques (FIBBC). Il était un pilier du secteur de la Lecture publique et avait marqué plusieurs générations de bibliothécaires. Nous garderons le souvenir d'un homme attentif aux autres et respectueux des convictions de chacun. Jean-Michel avait parfois le verbe haut, il défendait ses convictions avec opiniâtreté et pouvait se révéler un polémiste de premier ordre. Mais jamais cela n'entamait le respect qu'il accordait à ses interlocuteurs. Il y avait beaucoup d'empathie dans son rapport aux autres et une réelle volonté de comprendre les points de vue.

C'était un militant infatigable de la cause des bibliothèques. De toutes les bibliothèques. Comme président du Conseil des bibliothèques publiques, il a contribué à construire un imaginaire commun au-delà des intérêts particuliers. Il a été une des chevilles ouvrières de la mise en œuvre du décret de 2009. Si la notion de réseau unique dans chaque commune ne lui était pas naturellement familière, il fait partie de ceux qui ont permis qu'elle se concrétise, parce qu'il faisait passer le bien commun avant les affiliations singulières. *Lectures.Cultures* reviendra plus longuement sur le parcours de Jean-Michel Defawe dans un prochain numéro.

Ce numéro vous propose les bilans du Conseil des bibliothèques publiques, de la Commission des Centres culturels, de la saison 2019-2020 de PointCulture et de la Réserve centrale de Lobbes. Beau condensé du bouillonnement de nos secteurs qui, malgré la crise sanitaire, ont continué à rendre un service au public et à construire des projets pour que cette belle rentrée soit à la hauteur des attentes. On lira aussi des comptes rendus du congrès de l'association des bibliothécaires de France (ABF) et de l'association européenne des Centres culturels (ENCC), signe de l'implication des secteurs de l'Action territoriale dans les dynamiques internationales.

Nous vous souhaitons une belle saison. Et de retrouver le trac, la lumière et l'émotion du public. ●

Le bimestriel *Lectures.Cultures* est une publication du Service général de l'Action territoriale (SGAT) de la Fédération Wallonie-Bruxelles (secteurs des bibliothèques publiques, Bibliothèque « Espace 27 Septembre », centres culturels, PointCulture, et Centre de prêt de Naninne)

Éditeur responsable :

Jean-François Füeg
Directeur général adjoint
Service général de l'Action territoriale - FWB
44 Bd Léopold II
B 1080 Bruxelles

Rédactrice en chef :

Florence Richter
Mél : florence.richter@cfwb.be

Comité de rédaction :

Lapo Bettarini, Diane Sophie Couteau,
Céline D'Ambrosio, Célia Dehon,
Marie-Angèle Dehaye, Bénédicte Dochain,
Françoise Dury, Jean-François Füeg,
Sylvie Hendrickx, Florence Richter,
Alain Thomas, Liesbeth Vandersteene,
Tony de Vuyst.

Chroniqueurs :

Jean-Philippe Accart, Laurence Bertels,
Michel Bougard, Catherine Callico,
Thomas Casavecchia, Pol Charles,
Isabelle Decuyper, Michel Defourny,
Benoit Dejemeppe, Daniel Delbrassine,
Anne Delplace, Philippe Delvosalle,
Pascal Deru, Cynthia Empain,
Liliane Fanello, Véronique Heurtematte,
Arnaud Knaepen, Benoit van Langenhove,
Bernard Lobet, Philippe Maes,
Marianne Puttemans, Maggy Rayet,
Catherine Renson, Nathalie Trouveroy,
Jacques Van Rillaer.

Relecteur :

André Tourneux

Fabrication :

Graphisme : Polygraph'
Impression : Bietlot

Abonnement :

Annie Kusic
Tél. : +32 (0)4 232 40 17
Mél : annie.kusic@cfwb.be
L'abonnement annuel (5 numéros)
est gratuit, sur envoi d'un mail,
mentionnant vos nom et adresse postale.



WWW.BIBLIOTHEQUES.BE
WWW.BIBLI27SEPT.CFWB.BE
WWW.CENTRESCULTURELS.CFWB.BE
WWW.POINTCULTURE.BE
WWW.CPM.CFWB.BE

Lectures.Cultures n°24 (Septembre-Octobre 2021)

5^e année (succède à la revue *Lectures*)
Bimestriel (ne paraît pas en juillet-août)
ISSN 0251-7388

Photo couverture : Les Balades Spectaculaires © Pierre de Lune



03 ÉDITORIAL

03 Encore heureux qu'on va
vers la lumière
par Jean-François Füeg

06 ACTUALITÉ

06 Bilans 2020 du Conseil des
Bibliothèques publiques et de la
Commission des Centres culturels
par Diane Sophie Couteau et Célia Dehon

10 PointCulture :
une saison 2019-2020 compliquée
par Tony de Vuyst

13 La Réserve centrale de Lobbes
en 2020
par Sylvie Vandamme

15 La CIREL : un organe
de concertation et de protection
autour du prix du livre
par Bénédicte Dochain

17 Conférence ENCC et TEH :
Cultural Impact Now !
par Lapo Bettarini

21 Le 66^e Congrès de l'ABF :
des bibliothèques inclusives et
solidaires...
par Cynthia Empain

24 Succès grandissant pour Périoclic :
lire tous les articles en ligne
par Aurélie Puissant

25 ICI ET AILLEURS

25 Bibliothèque communale
d'Andenne : plonger dans les livres !
par Liliane Fanello

29 MÉTIER

29 Stéphanie Balthazart,
et la BiLa de Chaufontaine
par Aurélie Puissant

32 NUMÉRIQUE

32 La promotion du jeu vidéo :
l'exemple de PointCulture
par Cynthia Empain

SOMMAIRE



43



67



73

36 PORTRAIT

36 Le psychiatre Nicolas Zdanowicz s'interroge : sommes-nous tous fous ?
par Bernard Lobet

39 ACTION

39 Cette année, la Foire du livre était partout
par Thomas Casavecchia

43 La Cité Miroir, dans la cité ardente
par Catherine Callico

47 AUVIO

CD
47 Mémoires venues de l'oubli
par Benoit van Langenhove

DOCU
49 nosfuturs.net, plateforme documentaire prospective
par Philippe Delvosalle

52 LECTURE

SOCIÉTÉ

52 Tout le droit contemporain est-il obsolète ?
par Benoit Dejemeppe

55 Sale temps pour l'éducation ?
par Bernard Lobet

58 Une ripopée philosophique
par Pol Charles

61 Vous êtes travailleur, ou rentier ?
par Thomas Casavecchia

PROFESSION

65 Histoire des initiatives de la Province de Liège en lecture publique
par Françoise Dury

BANDE DESSINÉE

67 Lynchages ordinaires... quand la foule se fait justice
par Marianne Puttemans

70 JEU

70 Rouler les dés avec plaisir
par Pascal Deru

73 JEUNESSE

ACTION

73 L'artiste au coin du bois
par Laurence Bertels

ENFANT

77 Chez « Les Fourmis rouges »
par Michel Defourny

ADO

79 Des premiers romans à lire tout-e seul-e
par Daniel Delbrassine

PORTRAIT

81 Aurélie Favart ou la minutie du détail
par Isabelle Decuyper

BILANS 2020

DU CONSEIL DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET DE LA COMMISSION DES CENTRES CULTURELS

.....
PAR DIANE SOPHIE COUTEAU,
 directrice a.i. du Service de la Lecture publique
ET CÉLIA DEHON,
 responsable de la Direction des Centres culturels

En 2020 : lancement d'un nouveau modèle de gouvernance culturelle
au service de l'action territoriale

L'année 2020 a été marquée par l'entrée en vigueur du décret sur la nouvelle gouvernance culturelle. Adopté le 28 mars 2019, ce nouveau cadre légal remplace l'ancien décret de 2003 et revisite en profondeur la structuration et le fonctionnement des instances d'avis. Dorénavant, les demandes de reconnaissance et de subventions des centres culturels, des bibliothèques et des centres d'expression et de créativité seront examinées par un seul et même organe consultatif : la Commission d'avis de l'action culturelle et territoriale (ou CACT) rassemblant les secteurs des centres culturels, des bibliothèques, des centres d'expression et de créativité et des pratiques artistiques en amateur.

En parallèle, une chambre de concertation de l'action culturelle et territoriale est créée. Les organisations professionnelles dont les activités sont liées directement ou indirectement aux compétences citées ci-dessus peuvent y siéger. La chambre a pour mission la remise d'avis concernant l'évolution et l'évaluation des cadres législatifs impactant les trois secteurs.

Le nouveau décret prévoit également la mise en place d'un Conseil supérieur de la Culture appelé à assurer une fonction de veille, de participation à l'élaboration et à la définition des politiques culturelles ainsi qu'une chambre de recours.

Une période de transition a été prévue entre l'ancienne législation et la nouvelle en 2020.

LES BIBLIOTHÈQUES

L'année 2020 a permis au Réseau public de la Lecture de connaître une véritable évolution. En effet, au 1^{er} janvier 2020, 21 bibliothèques se sont vues reconnaître. Elles avaient introduit leur demande pour une reconnaissance en 2016, 2018 ou 2019. Un blocage administratif ayant perduré depuis 2015, ces 21 bibliothèques étaient en attente d'une reconnaissance dans le cadre de la législation du 30 avril 2009. Il s'agit de l'opérateur d'appui de la province de Namur ainsi que des bibliothèques locales d'Andenne, Assesse, Aubange, Aywaille, Bastogne, Durbuy, Engis, Farciennes, Fleurus, Floreffé, Koekelberg, Saint-Hubert, Woluwe-

Saint-Pierre, Boussu, Colfontaine, Forest, Visé, Dinant, Havelange, Woluwe-Saint-Lambert, une avancée significative saluée à sa juste mesure par le Conseil des bibliothèques publiques.

En principe, le Conseil des bibliothèques publiques se réunit en plénière chaque mois, excepté pendant les mois de juillet et août. Cependant, les trains de maintien de reconnaissance des bibliothèques ont obligé le Conseil à se réunir durant les mois estivaux. Au total, onze réunions plénières se sont déroulées durant l'année 2020 : les 12 février, 11 mars, 20 mai, 10 juin, 24 juin, 1^{er} juillet, 8 juillet, 26 août, 23 septembre, 7 octobre et 23 octobre.

L'année 2020 a vu l'introduction de 15 dossiers de première demande de reconnaissance dans le décret de 2009. Ces dossiers concernaient les bibliothèques reconnues dans la législation de 1978 et qui, du fait de la fin de la période transitoire, avaient l'obligation d'introduire un dossier de demande de reconnaissance pour fin mars. D'autre part, 108 dossiers de maintien de reconnaissance de bibliothèques



© Laure Geerts

qui avaient obtenu leur reconnaissance dans le décret de 2009 au cours des années 2011, 2012, 2013 et 2014 ont été déposés. Conformément à la législation, le Conseil devait remettre des avis sur ces dossiers.

Pour éviter un traitement précipité des dossiers de maintien de reconnaissance, l'Administration a sollicité et obtenu auprès de la ministre de la Culture la possibilité d'étaler l'examen des dossiers sur deux années : les dossiers de maintien de reconnaissance des bibliothèques reconnues en 2011 et 2012 sont traités en 2020 tandis que ceux des bibliothèques reconnues en 2013 et 2014 seront examinés en 2021. Cette disposition amènera alors le Conseil à remettre son avis sur 41 dossiers de maintien de reconnaissance.

Le Conseil des bibliothèques publiques a, par ailleurs, été invité à rendre un avis concernant la situation du Réseau verviétois de Lecture publique suite à la cessation des activités de l'asbl Centre Maximilien Kolbe, pouvoir organisateur partie au « Réseau verviétois de Lecture publique ».

Lors de la reconnaissance du Réseau verviétois de Lecture publique en 2014, conformément à la convention passée entre les pouvoirs organisateurs, des subventions « permanent » avaient été attribuées à la ville de Verviers d'une part, et à l'asbl Centre Maximilien Kolbe d'autre part. Or, au cours de l'année 2018, l'asbl a cessé ses activités.

Le Service de la Lecture publique avait alors sollicité l'Administration com-

munale afin de connaître ses intentions sur l'éventuelle reprise de la subvention. Après avoir demandé un temps de réflexion, la Ville a indiqué son souhait de pouvoir bénéficier de la subvention rendue disponible, soit un montant de 20.000,00 euros.

Ce changement impliquant une modification de l'arrêté de reconnaissance du réseau, le Conseil a été saisi afin de donner son avis et il a émis un avis favorable.

AUTRES DOSSIERS POUR LES BIBLIOTHÈQUES

Enfin, il a été notamment question, lors des réunions du Conseil, d'une proposition de memorandum et de la ques- ►



© Laure Geerts

- tion de l'organisation de la commémoration des cent ans des bibliothèques publiques.

Le Conseil s'est également intéressé au dossier PointCulture et des possibilités du prêt interbibliothèques de ses médias. Il s'est inquiété de l'impact que ce prêt aurait sur le travail au quotidien des opérateurs d'appui.

Il s'est penché sur le déconfinement, le take-away et les expériences variées mises en place au niveau des bibliothèques publiques pour continuer à assurer le développement des pratiques de lecture.

Le Conseil a souligné que les initiatives développées via les livres numériques accentuent aussi la fracture numérique. Tous les usagers n'y ont pas accès.

Le Conseil s'est enfin posé la question de la poursuite du marché AMLI¹ qui permet aux pouvoirs organisateurs adhérents d'acheter des livres pour tous les services ou institutions qu'ils organisent, en ce compris les bibliothèques, écoles, services provinciaux ou communaux, centres de documentation, etc. Il a obtenu confirmation que le nouveau marché prendra directement la suite de l'actuel.

Le bilan général 2020 s'est teinté de positif puisque le Réseau public de la Lecture a vu la reconnaissance, dès le 1^{er} janvier, des 21 bibliothèques en attente depuis le 1^{er} janvier 2016.

Au cours de cette année, le Conseil aura été également particulièrement productif en termes d'avis remis sur les maintiens de reconnaissance et les nou-

velles reconnaissances. Il faut signaler que le Conseil des bibliothèques publiques vivait sa dernière année en tant qu'instance d'avis. Sa succession sera désormais assurée par la Commission de l'Action territoriale au travers de ses sessions Lecture publique. La période Covid n'a pas été propice à remercier les membres du Conseil pour l'excellent travail fourni depuis de nombreuses années. Nous profitons donc de ces lignes pour souligner l'action précieuse et pleine de clairvoyance de l'ensemble des membres du Conseil.

LES CENTRES CULTURELS

En ce qui concerne les centres culturels, les mandats des membres de l'ancienne Commission des centres culturels, la « 3C », sont prolongés jusqu'à l'ins-

tallation des nouveaux membres afin d'achever l'analyse des demandes de reconnaissance qui avaient été introduites le 31 décembre 2018 et étaient en cours d'instruction. Entre 2014 et 2019, les membres de la 3C – qui avaient participé à l'important chantier de réforme du décret sur les centres culturels – ont mené l'instruction des 119 demandes de reconnaissance introduites dans le cadre du « premier train », c'est-à-dire la première phase d'application du décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels en instruisant 119 demandes entre 2014 et 2020 (sans compter les organisations représentatives et évaluations à mi-parcours des contrats-programmes).

La fin de l'aventure de la 3C s'est malheureusement déroulée dans des conditions peu propices à la convivialité et au dialogue puisque l'examen des 15 dernières demandes de reconnaissance de centres culturels du premier train a dû se dérouler de manière virtuelle dans le contexte d'amorce des mesures sanitaires dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19. Notons que la fin de la 3C a coïncidé avec le joyeux départ en pension de son président charismatique et très impliqué, Marc Baeken, directeur du Centre culturel de Dinant. La fête n'est heureusement que partie remise à l'heure où on entrevoit enfin des éclaircies du contexte sanitaire !

En 2020, la 3C s'est réunie à quatre reprises : les 7 février, 15 et 29 mai et enfin le 23 juin. Le 7 février 2020, la 3C amorce l'année en rencontrant la ministre de la Culture, fraîchement installée, Bénédicte Linard. À l'occasion de cet échange, la ministre de la Culture réaffirme le rôle central des centres culturels qui, aux côtés d'autres acteurs comme les bibliothèques, permettent l'exercice de la démocratie en tissant les liens avec la population de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La 3C lui confie également, sous la forme d'un mémorandum, sa vision sur les enjeux du secteur :

- accompagner de manière optimale la mise en place des nouveaux organes d'avis dans le cadre du dé-

cret sur la nouvelle gouvernance culturelle ;

- poursuivre la professionnalisation du secteur et son accompagnement en proposant des formations adaptées, en portant une attention à la réforme du dispositif APE et en menant une réflexion sur le soutien au métier de direction dans les centres culturels ;
- assurer la transversalité entre les secteurs de la Culture et associer les centres culturels - la réflexion sur la politique de diffusion et le Parcours d'éducation culturelle et artistique ;
- rendre les procédures administratives liées à la reconnaissance et au financement des centres culturels simples, claires et cohérentes ;
- assurer le plein déploiement et le financement du décret relatif aux centres culturels.

Les réunions suivantes se dérouleront de manière virtuelle dans le cadre de la pandémie mondiale. Faisant preuve d'une capacité d'adaptation importante, les membres abordent vaillamment l'examen des 15 dernières demandes de reconnaissance qui soulèvent des débats importants, notamment en ce qui concerne le dispositif spécifique des actions culturelles spécialisées, peu cadré par le décret et à propos duquel la construction d'une jurisprudence est nécessaire. Pour la première fois de son histoire, la 3C fait l'objet du dépôt d'une note de minorité sur l'un des dossiers portant sur la procédure de vote à distance.

Les membres de la 3C achèveront leur mandat remplis d'inquiétude concernant l'impact des mesures de fermeture des centres culturels mais aussi d'espérance que cette crise ne soit rapidement plus qu'un mauvais souvenir. C'était en juin 2020.

La séance inaugurale de la Commission d'avis de l'action culturelle et territoriale se déroule le 20 septembre 2021. À cette occasion, sa présidente est élue : il s'agit de Céline Martin, qui incarne parfaitement l'approche territoriale puisqu'elle est active au sein d'une or-

ganisation d'éducation permanente qui mène de nombreuses actions avec de multiples acteurs culturels dont les bibliothèques, les centres culturels et les centres d'expression et de créativité. Très vite, des sessions « centres culturels » sont organisées puisque le deuxième train de reconnaissance des centres culturels se profile déjà. Le 29 octobre, les membres désignés pour cette première session découvrent l'instruction des demandes de reconnaissance en se penchant sur trois dossiers. Lors de la deuxième et dernière session de l'année 2020 du 15 décembre, les membres se penchent sur l'analyse des rapports d'évaluation introduits par quatre centres culturels qui sont soit reconnus en période probatoire, soit se sont vus imposer des conditions de reconnaissance particulières à remplir durant leur contrat-programme.

En 2021, le défi consistera à poursuivre la mise en place de ces nouveaux organes consultatifs assurant la cohérence des politiques culturelles à déclinaison territoriale. ●

Note

1. Accord-cadre de fournitures de livres et autres ressources du ministère de la Communauté française.

POINTCULTURE :

UNE SAISON 2019-2020 COMPLIQUÉE

PAR TONY DE VUYST

directeur général de PointCulture

La saison 2019-2020 de PointCulture a été perturbée dans sa préparation et son organisation par deux événements : le conflit social qui s'est étendu d'avril à décembre 2019 et le premier confinement Covid-19 de mi-mars à juin 2020.

La contestation, par une pétition d'usagers, des mesures pourtant précisées dans la convention de PointCulture avec la ministre compétente, enclenchant un arrêt progressif du prêt direct et le changement politique en novembre 2019, ont replacé les collections au cœur des missions de PointCulture. Même si personne ne présentait le prêt de médias physiques comme à nouveau prioritaire, ce qui était soudain visé par la dynamique « les collections au centre » signifiait un retour vers un « relationnel affectif aux collections » proche de ce qui avait été vécu par le passé et visait un retour vers des tâches telles qu'elles s'effectuaient à l'époque où le prêt était le modèle économique dominant.

Une énergie conséquente a été déployée pour maintenir une ligne permanente de travail et avancer dans l'élaboration et le lancement d'une saison d'activités, en expliquant que les réajustements consécutifs au conflit social ne devaient pas empêcher de maintenir le cap principal.

THÈME « MIGRATIONS »

Le thème des *migrations*, retenu comme fil conducteur de la saison 2019-2020 a fait l'unanimité au sein du personnel, ce dernier ayant par ailleurs fait partie de la concertation mise en place pour définir cette thématique de saison. Pourtant, le contexte a entraîné, dans les faits, une adhésion plutôt faible au programme et au message qu'il convenait de porter sur cette thématique, au nom de l'association.

Ces circonstances – le conflit social, l'épidémie et le confinement – ont eu des répercussions sur le nombre d'événements inclus dans le programme ainsi que, bien évidemment, sur le nombre d'événements réellement accessibles et leur fréquentation (annulation d'événements, confinement, mesures sanitaires...).

Durant l'exercice écoulé, 374 événements ont été proposés, pour 564 l'année précédente et 396 il y a deux ans. La fréquentation de ces événements a été de 14.892 personnes en 2019-2020 (17.800 en 2018-2019 et 16.243 en 2017-2018).

Les événements de la saison 2019-2020 ont été coconstruits avec une centaine de partenaires. Lors des exercices précédents, dans un contexte de travail plus favorable, cette coconstruction étendait son réseau à plusieurs centaines de partenaires de tailles différentes (institutions, associations structurées, associations de fait, société civile), certains de ces partenaires devenant des parties prenantes régulières de l'élaboration du programme d'activités de PointCulture.

À ce titre, un des modèles les plus complets de ce processus est le collectif *Féministe, toi-même !* coordonné par Librex et PointCulture depuis six ans, fondé lors de la première saison thématique de PointCulture : un noyau d'associations permanentes, porteuses, s'est constitué ; il élabore chaque année le programme, produit une évaluation et reconduit la nouvelle édition. Au fur et à mesure des années, selon le thème, d'autres associations se sont greffées, pour une ou plusieurs éditions.

Ce qui est apprécié par les partenaires culturels est bien la mutualisation des moyens de communication pilotée par PointCulture (supports papier et stratégie réseaux sociaux) ; la mise à disposition des espaces et du temps de travail investi pour convoquer, animer et faire le suivi des réunions de préparation ; les budgets investis pour valoriser leurs savoirs et savoir-faire dans un événement portant la marque PointCulture et la mutualisation des publics, renforçant l'impact de l'initiative.

L'évaluation de ce type de processus et le rôle d'opérateur d'appui de PointCulture nous permettront dans le futur de formaliser de manière beaucoup plus structurée tous les processus locaux de coconstruction et d'en garder des traces... afin d'organiser des retours d'expériences mutualisés profitables à l'ensemble de la dynamique dans le cadre d'une auto-évaluation permanente.

LA CRISE DU COVID

Sans la crise du Covid, nul doute que le Service éducatif aurait atteint facile-

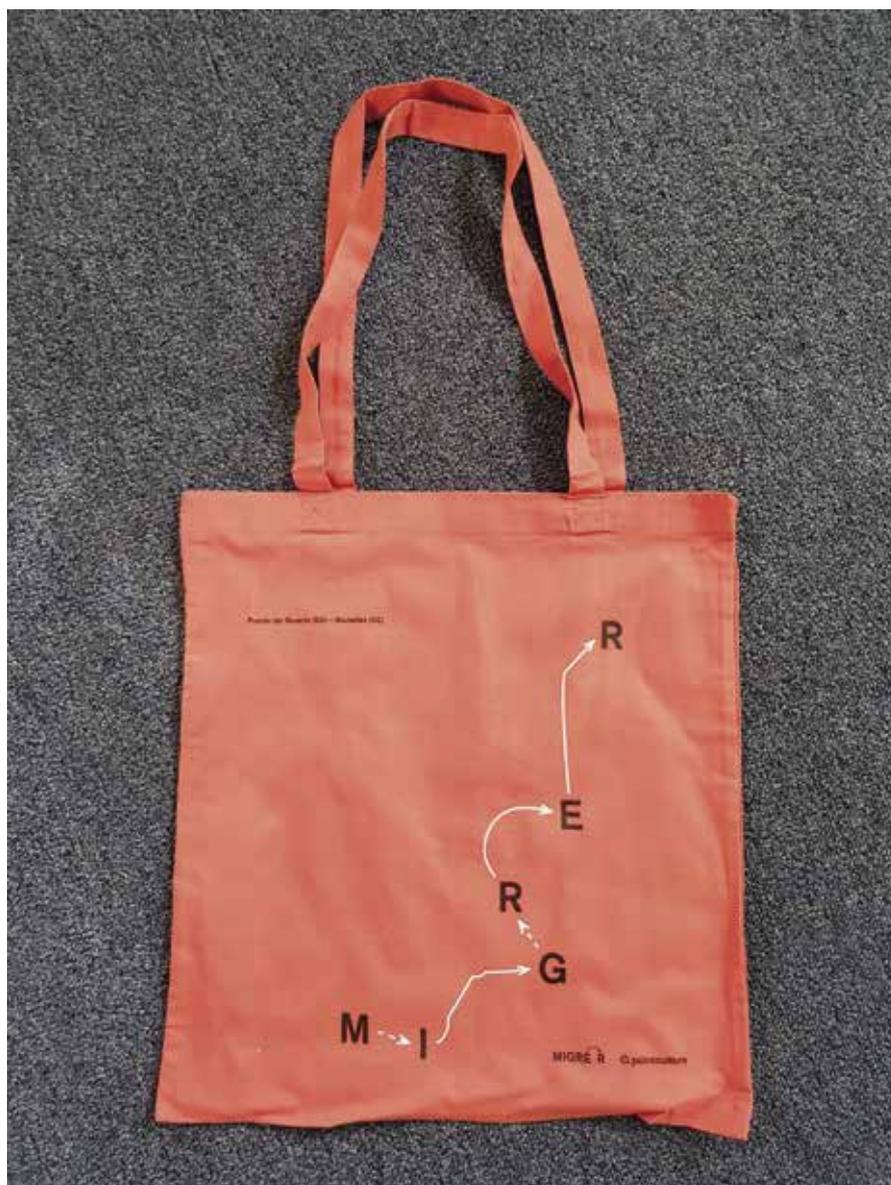
ment ses objectifs en termes d'animations, de formations et de nombres de participant-e-s. Une intensification de ces activités éducatives, suite à la réorganisation interne des services et à l'implication dans le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA), sera par ailleurs tout à fait envisageable dans le futur.

Par contre, certaines productions de contenus, directement liées au nombre d'événements dans les PointCulture, ont été impactées par le report ou l'annulation d'activités : ainsi, la production vidéo, incluant des captations de conférences ou des reportages sur des activités, est en deçà de l'objectif fixé : 61 vidéos publiées sur notre chaîne YouTube, 45 produites à l'usage plus spécifique des réseaux sociaux.

L'implication du service vidéo dans la création de documents à l'occasion du 50^e anniversaire de la création des centres culturels ou en préparation de l'opération « Cinéaste en classe » a en partie réorienté la production empêchée par le Covid. Ce sont aussi des collaborations qui ont ouvert des pistes d'avenir intéressantes.

Au niveau rédactionnel, la quantité d'articles rédigés a connu une augmentation globale. On constate que plus cette régularité augmente, amplifiée par la caisse de résonance des réseaux sociaux, plus le nombre de lectures sur le site est à la hausse. Actuellement, la partie éditoriale du site comptabilise autour de 23.000 lectures par mois, soit plus ou moins 25 % de mieux qu'il y a un an. La production rédactionnelle cherche un bon équilibre entre collections, événements, portraits d'opérateurs, valorisation de la vie culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles. En cours d'exercice, un recentrage explicite s'est opéré vers la marque « sons & images ».

La dynamique réseaux sociaux de PointCulture, actuellement principalement Facebook, a été en croissance constante : nous engrangeons aujourd'hui 6.678 followers et depuis le 1^{er} septembre, nos publications Facebook ont été vues par près de 1.250.000 personnes. C'est un élément attractif pour de nombreux opéra-



Sac Migrer de PointCulture

teurs de petites ou moyennes tailles qui confirment que coconstruire un événement avec nous, incluant la mutualisation de la stratégie réseaux sociaux, leur apporte une visibilité qu'ils ne pourraient atteindre seuls.

Le parcours constructif accompli par PointCulture et son personnel depuis le début de la crise – en lien avec l'impact du numérique sur le prêt de médias physiques musicaux et cinématographiques – a souvent été mis en avant dans les rapports d'activités successifs ; il a été reconnu par plusieurs Cabinets et par l'Administration lors des réunions

de travail Cabinet-Administration-Direction en vue de redéfinir le futur de l'association en 2017.

POUR L'AVENIR

Néanmoins, à ce stade et avant d'entamer de nouvelles négociations, il est évident qu'il conviendra de mieux analyser ce qui ressort des expériences menées, d'en identifier les faiblesses et les nouvelles ressources qui, peu à peu, se sont dégagées et alimentent notre réflexion prospective. ►



Arts ludiques à PointCulture ©

- Un autre élément à prendre en compte pour la préparation prospective du nouveau contrat-programme de PointCulture, attendu en 2022, est le fait de donner la parole à de jeunes artistes émergents, qu'ils s'agissent de jeunes diplômés des écoles d'art, ou d'artistes migrants à qui l'on offre leur première exposition, ou de jeunes réalisateurs à qui l'on permet de présenter leur film et de débattre avec un public concerné. Ces dimensions collectives et ces formes de soutien à la diversité culturelle via les artistes émergents sont des points forts. On constate, lors de la tenue des Comités de concertation locaux qui ont débuté en novembre 2020, que cela rencontre la préoccupation des usagers et partenaires et participe à l'identité de PointCulture.

Ce constat est dès lors indicatif des savoir-faire qui se sont développés en interne depuis plusieurs années, contribuant à donner du sens au travail du personnel et de l'envie réelle pour un développement de ces orientations.

Les divers objectifs énoncés dans la convention actuelle se sont donc concrétisés de façon articulée dans la mise en place de la thématique annuelle. C'est cette colonne vertébrale qui les réunit en un tout cohérent, chaque partie interagissant avec les

autres, se renforçant mutuellement. Qu'il s'agisse de soutenir des artistes émergents, de capter des vidéos d'événements documentant des thèmes sociétaux, de produire des supports pour promouvoir les initiatives d'opérateurs culturels, de créer de nouvelles animations en version tout public ou pour publics scolaires, d'élaborer un dispositif de médiation autour de l'œuvre d'un artiste ou d'un collectif, de produire du rédactionnel actualisant la plus-value apportée par les collections, tout en imaginant une présence plus active de celles-ci dans le dispositif global de médiation culturelle

L'ensemble de ce dispositif depuis le choix d'un thème jusqu'à son éva-

luation représente donc une manière transversale de travailler sur la médiation culturelle, en incluant une dimension réflexive sur les bonnes pratiques, au contact des publics, quant à ce qui fonctionne le mieux en matière de « culture et enjeux de société ». Cet environnement de médiation culturelle, transdisciplinaire et interterritorial, est de nature à développer l'émergence de communs de la culture. Il sera aussi à même de contribuer aux réflexions de chaque consortium du PECA.

Tous ces éléments forgeront le nouveau contrat-programme de PointCulture, achevant sa mutation en véritable opérateur d'appui au service des réseaux culturels présents en FWB. ●

Les événements organisés par PointCulture Saison 2019-2020

	Nombre d'événements	Nombre de participants
PCBRUXELLES	48	5.179
PCNAMUR	22	979
PCCHARLEROI	23	430
PCLIÈGE	136	3.559
PLOUVAIN-LA-NEUVE	91	2.443
PCULB Ixelles	53	2.207
PCLUXEMBOURG	1	95
	374 événements	14.892 participants

LA RÉSERVE CENTRALE DE LOBBES

EN 2020

PAR SYLVIE VANDAMME
directrice de la Réserve centrale,
Service de la Lecture publique

L'année 2020 fut à nouveau particulière. Alors qu'en 2019 l'équipe avait dû travailler au milieu des travaux de toitures, en 2020 une pandémie changeait ses manières de travailler. C'est ainsi que, le 18 mars 2020, l'équipe s'apprêtait à télétravailler à temps plein. Transferts de livres annulés, demandes de prêts interbibliothèques en pause, réunions de coordination reportées, etc. Cependant, l'activité ne fut pas à l'arrêt, bien au contraire, l'équipe s'est adaptée et a continué son travail à distance avec rigueur.

LES AXES DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2019-2023

- **Soutenir et aider les bibliothèques dans la gestion des périodiques :**
Cet axe pour lequel de nombreuses formations avaient été données en 2019 devait se continuer par la distribution de flyers pour aider les bibliothécaires à communiquer sur *Periodic* et de nouvelles collaborations avec les partenaires
- **Soutenir et aider les bibliothèques dans l'élagage et le retrait des livres en bibliothèque :**
En 2020, l'axe « soutien et communication » devait davantage soutenir les bibliothèques dans l'élagage, le retrait et la conservation des livres. Seule une formation a pu être donnée dans ce cadre. Par contre,



Raoul Le Coq

français. Toutes ces actions furent reportées ou suspendues. La communication virtuelle fut par contre intensifiée. Fin décembre 2020, la page Facebook de *Periodic* compte 291 abonnés. Ses publications touchent de plus en plus d'internautes. Ainsi, le poste annonçant la reprise du service de copie numérique d'article en juin 2020 a touché 3.000 personnes.

l'équipe a édité une nouvelle brochure sur l'élagage et le retrait. Elle sera distribuée aux bibliothèques en 2021. Elle a également pu accentuer la valorisation des collections de la Réserve centrale en utilisant les outils de médiation mis en place : la *newsletter* : elle met en avant les livres conservés à la Réserve centrale et accessibles via le prêt entre bibliothèques, elle compte 57 inscrits ; le *compte Instagram* : il présente sous forme de « Bookstagram » les livres de la Réserve centrale. Fin 2020, ce compte reprend 303 publications et est suivi par 182 abonnés ; la *page Facebook* de la Réserve centrale compte 533 abonnés. En 2020, la publication présentant la nouvelle brochure élagage a touché jusqu'à 1.264 personnes.



Raoul Le Coq

► NOS MISSIONS PRINCIPALES

À côté du développement de ces axes, l'équipe a travaillé sur deux missions principales.

– Donner une seconde vie aux livres retirés des bibliothèques publiques :

En 2020, l'équipe a trié 8.200 livres retirés des collections des bibliothèques publiques à la suite d'un élagage. Elle a conservé 41 % des ouvrages reçus pour le prêt interbibliothèques et 21 % ont été préparés pour être donnés. Lors du confinement strict, l'équipe a également trié un fonds de livres spécifiques, soit 1.464 livres dont 80 % ont été intégrés. La Réserve centrale a également effectué 12 dons de livres pour un total de 2.338 livres. Les 160.000 livres présents dans nos collections sont mis à disposition des lecteurs des bibliothèques publiques via le prêt entre bibliothèques. Nous avons reçu 217 demandes en 2020, soit une diminution de 17 % par rapport à 2019. Il faut dire que le

service de prêt interbibliothèques a été suspendu pendant deux mois. En dehors de la période de confinement strict, ce service est resté ouvert et a fonctionné en télétravail avec la collaboration d'une personne en permanence à Lobbes.

– Coordonner le plan de conservation partagée :

La Réserve centrale continue de coordonner la conservation partagée des périodiques afin de mettre à jour la conservation. 7.100 utilisateurs ont consulté *Periodic* en 2020. En outre, les bibliothécaires participant à *Periodic* ont fait preuve d'adaptation pour maintenir le service d'envoi de copies numériques d'articles durant la crise sanitaire. Si, lors du premier confinement, celui-ci a été interrompu de mars à juin 2020. Par contre, dès le mois de juin, les bibliothécaires se sont organisés afin de maintenir ce service qui a rencontré un beau succès. En 2020, le nombre de demandes a ainsi doublé. Plus de 2.000 demandes d'articles ont été comptabilisées et

81 % de ces demandes ont été satisfaites. Le bilan de la conservation partagée pour les années 2015-2019 a été publié début 2020. Il a été communiqué dans le *Lectures.Cultures* n° 19 de septembre-octobre 2020.

DES PERSPECTIVES

En 2021, la Réserve centrale communiquera sur les chiffres 2020 du PIB d'articles, relancera les formations sur l'élagage et le retrait en bibliothèque. Elle diffusera également les flyers « *Periodic* » et les brochures sur l'élagage.

Pour la Réserve centrale, plus que jamais, l'accueil de ces nouveaux temps passe par la mise en place de nouvelles manières de collaborer afin de devenir partenaire des bibliothèques publiques dans la gestion et le partage de leurs revues et de leurs ouvrages. ●

LA CIREL : UN ORGANE DE CONCILIATION ET DE PROTECTION AUTOUR DU PRIX DU LIVRE

PAR BÉNÉDICTE DOCHAIN

directrice générale de la Bibliothèque centrale de la province de Liège

Cette année 2021 a été marquée, depuis le 1er janvier, par la suppression définitive de la tablette pour les nouveautés, réimpressions et rééditions. L'occasion de réaliser un focus sur un organe encore méconnu dans la mise en application du décret sur la protection culturelle du livre : la CIREL.

Vous venez d'acheter une nouveauté en librairie et constatez qu'un libraire en ligne propose une remise supérieure à 5 % pour ce même titre ? Vous êtes libraire et découvrez qu'un autre détaillant effectue une ristourne supérieure à 5 % sur sa carte de fidélité, qu'une plateforme en ligne propose des frais de port gratuits ou qu'une plateforme a fixé une remise supérieure à 15 % dans le cadre d'un marché pour une bibliothèque ?

Vous êtes alors en droit de saisir la CIREL pour infraction aux dispositions du décret relatif à la protection culturelle du livre.

Créée par les articles 17 et suivants du décret communautaire du 19 octobre 2017, la CIREL – Commission Indépendante de Règlement Extrajudiciaire des Litiges en matière de prix du livre – est un organe extrajudiciaire de résolution des conflits. Sa mission est de contrôler le respect des règles édictées en matière de prix du livre, avec un rôle de médiation.

COMMENT CES PRIX SONT-ILS FIXÉS ?

Un prix fixe est affecté à chaque livre dans les deux premières années de sa commercialisation (un an pour la bande dessinée) à Bruxelles et en Wallonie.

C'est le décret qui définit les acteurs autorisés à déterminer le prix des livres (supports papier et numérique) vendus dans la Communauté française. Il fixe en pourcentage les limites des variations de prix, à la hausse comme à la baisse, ainsi que le cadre temporel. Il détermine aussi les dérogations accordées à certains organismes. Le site prixdulivre.be (outil de la Fédération Wallonie-Bruxelles mis en œuvre par le PILEn¹) permet en un clic de vérifier le prix fixé pour chaque livre en Belgique

et d'obtenir des informations sur la mise en application du décret.

Très concrètement, depuis janvier 2021, la tablette² sur les nouveautés, les réimpressions et les rééditions est définitivement supprimée et permet au lecteur belge d'acheter son livre au même prix que le lecteur français. Autre effet concret de ce décret : depuis 2018, le détaillant peut appliquer une remise de maximum 5 % par rapport au prix de vente au public pendant une période de deux ans à dater de la première mise en vente (un an pour les BD et six mois pour les livres millésimés³), soit une volonté affirmée de soutenir des services de qualité auprès des collectivités et du lecteur, de favoriser également la création et la diversité éditoriale avec un réseau dense et diversifié de canaux de vente.

LA CIREL ?

Organe extrajudiciaire de résolution des conflits, la CIREL est composée de cinq membres : un président-juriste, deux experts dits du métier du livre, un autre dans le domaine de la politique culturelle du livre et un dernier dans le domaine de la protection des consommateurs. Ces membres sont indépendants du Gouvernement de la Communauté française, des éditeurs, importateurs et détaillants, et doivent travailler en toute impartialité.

Depuis sa réelle mise en route en janvier 2019, la CIREL s'est dotée d'un règlement d'ordre intérieur et de deux règlements de procédure publiés sur son site internet www.cirel.be.



- Comme le souligne l'article 20 du décret : « en cas d'infraction aux dispositions du présent décret et sans préjudice des actions de droit commun, une demande de règlement extrajudiciaire d'un litige concernant l'application du présent décret peut être introduite par toute personne intéressée ».

Il est donc possible pour des auteurs, éditeurs, importateurs de livres, détaillants, fédérations professionnelles du marché du livre, organisations de consommateurs ou consommateurs particuliers en Communauté française, d'introduire une plainte auprès de la CIREL. Des formulaires (arbitrage et conciliation), disponibles en ligne, sont proposés pour faciliter la saisine et accélérer le traitement des dossiers. L'existence de cette procédure extrajudiciaire n'empêche pas le plaignant, s'il le souhaite, de porter le litige devant les tribunaux.

Avant de proposer aux parties une procédure de règlement de leur différend, la CIREL examine si les critères de recevabilité fixés à l'article 20, § 2, du décret du 19 octobre 2019 sont remplis. Ainsi, la plainte ne doit être ni fictive, ni diffamatoire, ni injurieuse, ni anonyme. Le plaignant doit préalablement avoir contacté l'autre partie en vue de solutionner le différend et il ne doit pas y avoir de procédure judiciaire entre les parties.

La CIREL propose aux parties de recourir soit à une conciliation (processus de médiation qui tend à un règlement à l'amiable), soit à un arbitrage (mode alternatif de résolution des conflits par lequel les parties confient à un tiers appelé arbitre le soin de trancher leur différend). Ces procédures sont rapides, confidentielles et gratuites.

Si c'est l'arbitrage qui est choisi, l'arbitre rend une décision appelée sentence qui aura le même effet qu'un jugement prononcé par un tribunal de l'ordre judiciaire. La sentence n'est donc pas susceptible d'appel.

Si les parties décident de recourir à la conciliation, la CIREL ne rend pas une décision qui s'impose aux parties. Elle leur soumet une proposition de convention de règlement et entend les parties à une audience. En cas d'accord, cette

proposition devient une Convention de règlement, éventuellement modifiée sur certains points, qui a force de loi entre les parties. La partie qui ne respecte pas la convention engage sa responsabilité et peut être poursuivie devant les tribunaux de l'ordre judiciaire. En cas de désaccord, les parties peuvent initier un processus de conciliation confié à un membre de la CIREL appelé le rapporteur. Ce processus fait appel à des techniques de type médiation. Il est volontaire, confidentiel et libre. Soit les parties se concilient et une Convention de règlement est alors établie, soit la conciliation n'est pas possible et la CIREL rend une décision le constatant et la notifie aux parties.

BILAN APRÈS PLUS D'UN AN DE FONCTIONNEMENT

Au 31 décembre 2020, cinq demandes ont été soumises à la CIREL et traitées dans le cadre d'une conciliation. Sur les cinq demandes introduites, quatre portaient sur l'application de remise supérieure à la limite instaurée par le décret et une sur les frais de livraison.

Même si un désistement a été acté et que, malgré les rappels, une absence de réponse d'une partie défenderesse a mené au constat que la CIREL n'avait pas été valablement saisie d'une procédure de conciliation, trois propositions de convention de règlement ont été établies et soumises aux parties. Ces dossiers étaient toujours en cours fin 2020. Début 2021, une première Convention de règlement portant sur le prix de référence du livre et son affichage a été signée entre les parties, aboutissant ainsi à un accord dans le respect du décret.

Au-delà de la finalisation et signature par les parties de conventions, la CIREL contribue, de manière informelle et en dehors des procédures prévues, à ce que les parties cheminent vers une solution. C'est du moins le constat qui a été posé par la commission, même dans le cas de désistement ou d'absence de réponse.

Ce rôle conciliatoire hybride de la CIREL permet à tout le moins aux parties de prendre connaissance des

arguments des uns et des autres dans un espace encadré et de prolonger leurs échanges hors de cet espace. De quoi éviter des procédures parfois longues et coûteuses au tribunal...

Les derniers débats sur les frais d'expédition des géants de la vente en ligne rappellent à quel point la vigilance doit toujours être de mise dans l'application du décret. Un combat de chaque instant auquel n'importe quel acteur de la chaîne du livre peut contribuer pour offrir à tous qualité, diversification et accessibilité ; pour contrer ainsi l'uniformisation, la pensée unique et garder, au détour de nos quartiers, des libraires indépendants qui pourront vous conseiller sur les dernières pépites à découvrir. ●

Notes

1. PILEn : Partenariat Interprofessionnel du Livre et de l'Édition numérique. Il est chargé de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour les différents acteurs et actrices de la chaîne du livre à travers les mutations technologiques, professionnelles et commerciales en cours.
2. Majoration des prix des livres importés de France.
3. Livre qui porte dans son titre un millésime et dont le contenu, se rapportant à la période désignée clairement dans le titre ou sur la couverture, évoluera nécessairement de période en période, et qui perdra de son intérêt commercial à son terme (définition tirée de l'article 2 du décret).

INFOS :

www.prixdulivre.be
et www.cirel.be

CONFÉRENCE ENCC ET TEH : CULTURAL IMPACT NOW !

PAR LAPO BETTARINI

directeur de La Concertation asbl

Toutes les photos © L. Bettarini

En 2020, le réseau des Centres culturels européens (ENCC)¹ et le Trans Europe Halles (TEH)², l'un des réseaux culturels les plus anciens et les plus dynamiques d'Europe, ont lancé une conférence qui était censée être le plus grand événement sur l'impact culturel à ce jour. Il s'agissait du premier événement conjoint entre les deux réseaux européens, les deux ensembles rassemblant plus de 5.000 membres, centres culturels et centres d'expression créative et expérimentale. Puis la Covid-19 est arrivée et a changé les plans de tout le monde.

En 2021, malgré la forte inquiétude toujours rampante pour la situation mondiale et une certaine lenteur et inefficacité des réponses politiques aux niveaux national et international, les deux réseaux ont relancé l'organisation de cet événement d'envergure, l'un des premiers au monde en présentiel dans un moment où on ne voyait que le « bout du tunnel » sans trop de certitudes sur ce que cela pouvait signifier.

Un événement donc qui a été encore plus important cette fois-ci : au vu des changements et de l'impact que la crise sanitaire a apportés à nos vies, la nécessité de discuter de l'impact des arts et de la culture était plus pertinente que jamais. C'est pourquoi la possibilité de se rencontrer « en vrai » a été cruciale pour cet événement qui a eu lieu du 2 au 6 juin 2021, accueilli par le majestueux centre culturel Maltfabrikken³, membre de TEH, à Ebeltoft, petite ville de bord de mer dans la région du Jutland central, au Danemark.

Dans un souci d'inclusivité, l'événement a présenté un programme hy-

bride des rencontres en ligne, principalement entre le 2 et le 3 juin, et de plusieurs ateliers, débats et performances en présentiel, du 3 au 6 juin. La conférence, ouverte aux membres des réseaux ENCC et TEH, a vu la participation aussi d'autres acteurs et parties prenantes, tels que les décideurs politiques, les chercheurs, les artistes, les éducateurs et d'autres professionnels des secteurs culturel et créatif. Plus de 150 personnes y ont participé en discutant, en travaillant ensemble et, le soir, en dansant et partageant des moments festifs (toujours dans le respect des restrictions sanitaires locales, bien évidemment).

Dans cet article, un petit compte rendu de cette rencontre qui, pour plusieurs raisons, a été aussi bouleversante pour le rédacteur de cet article que, j'en suis sûr, pour les autres participant.e.s. L'incrédulité, ainsi que la fatigue d'arriver dans cette magnifique ville à l'accès difficile, ont laissé place aux émotions de la rencontre, au plaisir d'échanger et de partager ainsi que de raviver la flamme du militantisme culturel et artistique. C'était nécessaire.



À NOUVEAU AU-DELÀ DES FRONTIÈRES : LE VOYAGE

Dans une situation aussi précaire au niveau international, voyager en période de pandémie est une expérience en soi : les aéroports et les avions presque vides, les nombreux formulaires à remplir, les règles et les restrictions qui changent à chaque frontière, souvent au sein d'un même pays, montrent un monde divisé qui renforce l'incertitude aux yeux du voyageur. En même temps, le fait de pouvoir repartir sur un chemin différent de celui du quotidien, de renouveler son propre carnet de voyage avec des notes et des réflexions, de rencontrer d'autres personnes dans les mêmes conditions qui cherchent du réconfort en se croisant dans les couloirs ou aux stations d'attente ravivent des vieilles émotions et mettent en évidence comment l'immobilité forcée dénature l'âme humaine.

Il m'a pris dix heures pour aller à Ebeltoft : deux avions, deux trains et un voyage en voiture, deux masques et une demi-bouteille de gel hydroalcoolique. Ce, pour me retrouver face à un grand bâtiment rouge et, toujours avec mes ►



Le centre culturel Maltfabrikken Ebeltoft au Danemark.

- valises à la main, être immédiatement invité à la table du bar du centre culturel par des participant.e.s à la conférence, dont le directeur et co-fondateur du Maltfabrikken, M. Kristian Korg. Le premier verre a brisé la glace : de la Suède, de la Turquie, de la Lettonie, de l'Espagne, de l'Italie, de la Suisse, et bien évidemment de la Belgique, le petit groupe autour de la table a trouvé rapidement sa place et oublié le voyage, ainsi que la dernière année de confinement.

UNE CONFÉRENCE EXTRAVAGANTE

« Cultural Impact Now! » a été une conférence non conventionnelle, engageante et inspirante où les participant.e.s ont été convié.e.s à explorer et

cocréer, un forum ouvert à la discussion, au dialogue et aux conversations curieuses. Le programme a combiné connaissances, ateliers créatifs et expériences ludiques, le tout plongé dans le concept très danois du « hygge » (prononcé « hoo-gah »), un terme en réalité d'origine norvégienne indiquant le « bien-être ». Le hygge consiste à créer une atmosphère chaleureuse et à profiter des bonnes choses de la vie avec de bonnes personnes.

Les objectifs annoncés en début de conférence ont été remplis, à savoir se concentrer sur l'hospitalité, l'ouverture, la cocreation, le « hygge » précisément, la communauté et l'inclusion par le biais de l'expression créative, le but étant aussi et surtout « to strengthen the common sense to find common grounds »⁴. Durant plusieurs jours, on a discuté, entre autres, de « recadrer

l'impact culturel en période de changements », de jeunesse, de mobilité, de « comment s'enrichissent les communautés », de « ne jamais gaspiller une bonne crise », de capitales de la culture européenne, de « la recherche et le soutien à la participation dans les centres culturels », d'inclusion sociale, d'« économies créatives dans l'UE » et, *last but not least*, de « droits culturels et de leur rôle dans une crise ». Des panélistes de toute l'Europe ont parlé de leurs situations locales, de leurs interactions avec le territoire et sa population, de comment faire face aux crises et travailler ensemble. Les débats et les ateliers ont alterné avec des performances d'artistes locaux, des concerts, des ateliers de méditation, de sculpture du bois, d'ébénisterie ou de tai-chi, des ateliers d'élaborations sonores, de graffitis et encore des visites à des centres

créatifs et/ou des musées locaux, des dîners artistiques où, par exemple, les convié.e.s devaient travailler de l'argile avant de manger. Cet événement a voulu mettre à l'honneur la culture et les arts dans toutes leurs formes et hybridations, en affirmant que l'on ne peut pas, ni ne doit pas, « mesurer l'incommensurable », titre de l'une des séances d'ouverture de la conférence, c'est-à-dire l'impact que l'humain a sur l'humain.

« LET'S BREAK THE ASPHALT »

Le mot d'ordre a été « communauté », en essayant non seulement de comprendre comment elle a évolué pendant la crise de 2020, mais surtout comment ne pas tirer vers le bas les expériences individuelles et/ou collectives au sein de la même communauté, mais les mettre en valeur, en les transformant en source d'énergie et de reprise, en faisant en sorte que les singularités deviennent des opportunités pour créer. Une fois que la communauté a ainsi défini ce référentiel, on peut ensuite construire un centre culturel, une bibliothèque, un théâtre parce que « ce qui compte vraiment dans telles structures, c'est la volonté des gens d'y être, car il faut des gens pour créer des institutions »⁵.

Donc la participation est au centre, mais plutôt que dans l'acception de l'être ensemble, on a mis l'accent sur la pratique collective, la « praxis », et sur la capacité de propager les expériences. Michele Bee, professeur en Suisse à l'Université de Lausanne et fondateur du centre culturel Manifatture Knos⁶ dans le sud de l'Italie, parle de « briser l'asphalte » : ne pas faire de la participation un processus, avec un cadre et des étapes, plutôt « impulsons la participation en créant les conditions et l'espace pour que les gens puissent... simplement faire ». Après, il suffit de profiter de cet élan : « un jour, dans une petite municipalité du sud de l'Italie, à trois, nous avons pris nos pelles et nos pioches et nous avons commencé à briser l'asphalte d'une ruelle qui n'allait nulle part. À ce moment-là, nous ne savions pas quel était notre objectif,



Une séance de tai-chi pour lancer le premier jour en présentiel la conférence avec le maître Mikkel Bello (à gauche)



ce que nous allions faire. D'abord une, puis deux, puis vingt personnes du quartier se sont mises au travail avec nous. L'administration publique, au vu de la grosse participation, a même commencé à nous donner les outils pour continuer notre travail qui n'avait toujours pas d'autres buts que de faire ensemble : aujourd'hui, il y a des jardins, des terrains de jeux, des espaces

d'expression, là où il n'y avait que de l'asphalte. »

CULTURAL IMPACT..

Pendant quatre jours, les intervenant.e.s et les participant.e.s n'ont pas seulement échangés sur la volonté de repousser les limites pour se donner



Map of friendship and collaboration



► des moyens d'agir et d'avoir un impact en tant que secteurs culturels et artistiques : plusieurs expériences ont été partagées et d'exemples concrets ont été analysés et discutés pour en considérer l'adaptabilité et comprendre comment l'on pouvait apprendre mutuellement. C'est le cas de l'atelier

sur les droits culturels⁷ organisé par Virginie Cordier et Thibault Janmart du centre culturel de Watermael-Boitsfort, La Vénérie⁸. Cet atelier participatif n'a pas seulement présenté le cadre théorique des droits culturels, référentiel européen que seule la Belgique a intégré dans son corpus légal, mais il

a surtout montré comment ces derniers peuvent être contextualisés et concrétisés à la fois dans l'activité quotidienne et aussi pour faire face à des situations d'urgence, notamment pour ce qui concerne la crise migratoire via l'expérience de United Stages of Belgium⁹ et en lien avec la crise sanitaire via toute action ensuite fusionnée dans l'expérience de Still Standing for Culture¹⁰. Cette présentation a permis de mettre en lumière le rôle essentiel des centres culturels lorsqu'il s'agit d'incarner la démocratie, des exemples vivants de la manière dont les organisations culturelles jouent un rôle important dans le développement de leurs communautés.

... NOW!

Lors d'une petite pause-café, le directeur du Museum of Now¹¹ à Berlin, M. Denis Leo Hegic, m'a expliqué comment notre cerveau fonctionne sur un intervalle de trois secondes, une seconde et demie avant une action et une seconde et demie après. Ceci est l'espace du maintenant, l'espace de l'échange, l'espace où nous tous et toutes devons travailler. C'est un espace vraiment limité, mais riche, fait de mille expériences, comme l'a montré cette conférence, où chacune ouvre de nouvelles voies, de nouveaux imaginaires inexplorés pour préserver le passé, imaginer le futur et surtout avoir un impact sur le présent. ●

Notes

1. Pour plus d'informations, visitez le site internet : <https://encc.eu>.
2. Pour plus d'informations, visitez le site internet : <https://teh.net>.
3. Pour plus d'informations, visitez le site internet : <https://www.nymalt.dk>.
4. « Renforcer le bon sens pour trouver des terrains d'entente » (traduction de l'auteur).
5. Niels Righolt, directeur du « Danish Centre for Arts & Interculture » à Copenhague : <https://www.cki.dk>.
6. Pour plus d'informations, visitez le site internet : <https://www.manifattureknos.org/knos>.
7. « Cultural rights: what the role in contemporary crisis? ».
8. Pour plus d'informations, visitez le site internet : <https://www.lavenerie.be>.
9. Pour plus d'informations, visitez le site internet : <https://unitedstages.wordpress.com>.
10. Pour plus d'informations, visitez le site internet : <https://www.stillstandingforculture.be>.
11. Pour plus d'informations, visitez le site internet : <https://www.museum-of-now.com>.

LE 66^E CONGRÈS DE L'ABF : DES BIBLIOTHÈQUES INCLUSIVES ET SOLIDAIRES...

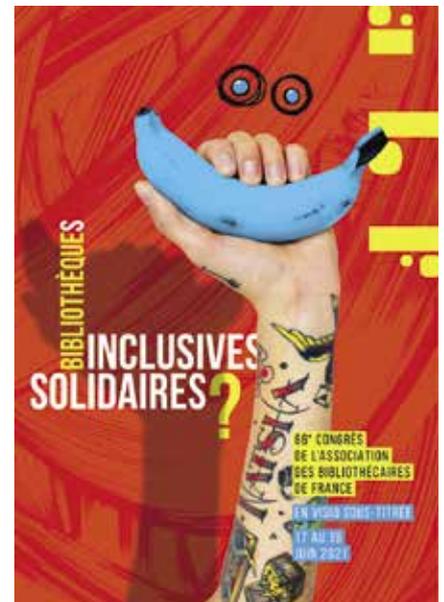
PAR CYNTHIA EMPAIN

bibliothécaire dirigeante, Pôle professionnel, Bibliothèque centrale Riches-Claire pour la Région de Bruxelles-Capitale

Le congrès de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), prévu en 2020 à Dunkerque et annulé à cause du Covid, avait été reporté à cette année. Malheureusement, la situation sanitaire ne permettant toujours pas en 2021 d'accueillir un grand nombre de personnes au même endroit, il a été décidé de le maintenir mais... en visioconférence. Et puisqu'il s'agissait de bibliothèques inclusives et accessibles au plus grand nombre de personnes, il était aussi gratuit ! Ce 66^e congrès s'est donc déroulé du jeudi 17 au samedi 19 juin et avait pour thème « Bibliothèques inclusives, bibliothèques solidaires ? ».

Sur le plan technique, un site dédié était accessible aux participants après inscription. Grâce à ce site ont pu être diffusées en direct onze tables rondes ou rencontres, présentées par cinq intervenant-e-s avec l'aide de 29 supports de présentation. Ces activités avaient lieu de 9 h 30 à 18 h 30 avec une petite pause de 15 minutes entre chaque table ronde. C'est probablement là l'un des bémols de ce congrès : aucune pause n'était prévue pendant le temps de

midi ; les interventions se succédaient sans permettre de break tout au long de ces deux jours et demi de partages intenses par visioconférence. L'autre gros bémol était le manque d'interactivité, inhérent bien sûr à ce mode de conférence. Les questions émises par les participants étaient directement diffusées auprès du seul médiateur sans être visibles aux personnes qui suivaient la conférence. Cela n'a donc pas permis d'échanges via le « tchat », comme on peut en faire via d'autres

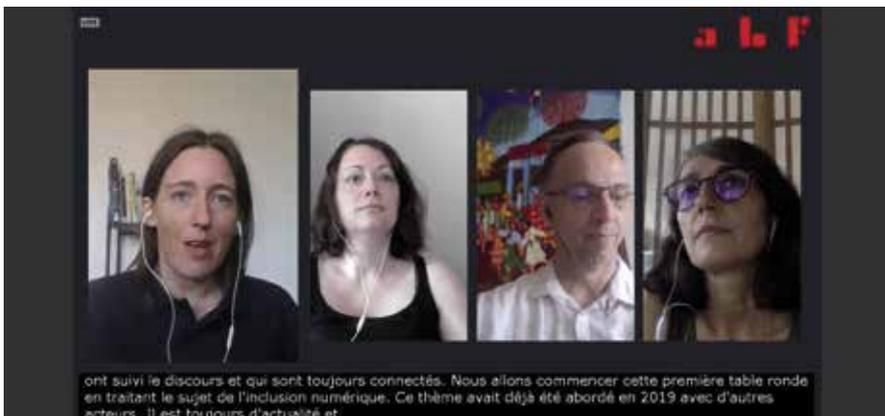


canaux de visioconférence. La seule conférence qui a permis ces échanges était celle consacrée aux espaces de toilettes des bibliothèques car les intervenants avaient créé un padlet (tableau virtuel collaboratif) dans ce but. J'en reparlerai plus loin.

L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Nous avons commencé le congrès par une table ronde consacrée au thème de l'inclusion numérique, sujet ô combien d'actualité ! Nos services communaux et gouvernementaux sont de plus en plus digitalisés (impôts, demandes de papiers officiels, inscriptions dans les écoles, demandes de bourse...), alors qu'une grande partie du public – de tous les âges et de tous les milieux socio-culturels – ne peut pas ou ne sait pas gérer ce genre de démarches. Une grosse difficulté à prendre à bras-le-corps.

Un premier constat, d'ordre matériel, est à prendre en compte : tout le monde ne dispose pas d'un ordinateur, d'une imprimante et encore moins de lec- ▶



Introduction au Congrès en visioconférence

teurs de carte d'identité. Les bibliothèques sont donc primordiales pour y remédier à leur niveau.

Second constat, moins évident : tout le monde ne sait pas utiliser un ordinateur et/ou le réseau internet. Face à ces carences, une initiative de nos voisins français a paru intéressante. Nous avons donc découvert l'Espace France Service, proposé par l'État depuis le 1^{er} janvier 2020 et dont le but est de « lutter contre les inégalités territoriales mais aussi l'illectronisme en bénéficiant d'un accompagnement dans leurs démarches ». Concrètement, il s'agit d'un guichet unique que l'on peut trouver dans les bibliothèques. Les bibliothécaires suivent régulièrement des formations et sont habilités à aider les personnes dans un certain nombre de démarches administratives. Mais au-delà de celles-ci, ils/elles peuvent aussi aider à la création d'emails, à l'impression ou au scan de documents. Si la demande est trop compliquée ou dépasse leur capacité, un réseau de partenaires sert d'appui, vers lequel les personnes peuvent être redirigées.

Et chez nous, qu'est-ce qui est mis en place ? À Bruxelles, la Région s'est dotée d'un « Plan d'appropriation numérique 2021-2024 »* développé par le Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB) en partenariat avec easy.brussels. Ce plan comprend quatre axes : sensibiliser, fédérer, outiller et accompagner. Pour les bibliothèques, un label Espace Public Numérique (EPN) a été créé afin de permettre aux usagers de reconnaître ceux et celles qui ont suivi une formation afin de les aider à s'approprier le numérique. Pour la Wallonie, le plan « Digital Wallonia 2019-2024 »** développe des projets Compétences numériques qui visent à renforcer la maturité numérique des citoyens. Pas moins de 176 EPN ont ainsi pu se développer et être opérationnels comme structures de proximité.

Loïc Gervais, médiateur numérique, en a profité pour nous présenter son site mediateurnumerique.org qui présente des activités, des informations et des conseils à l'intention des acteurs de l'inclusion numérique.

LA GRATUITÉ

Autre grand thème abordé dans ce congrès : la gratuité. Cette question a été développée au travers de trois exemples de bibliothèques qui sont passées au « tout gratuit » : Orléans, Dunkerque et la bibliothèque de l'Université du Littoral Côte d'Opale (plusieurs sites à Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Longuenesse).

À Orléans, en 2005, quatorze tarifs différents étaient pratiqués alors qu'à Dunkerque le prêt est gratuit pour les livres depuis 2000 mais pas pour les autres supports. Dunkerque va plus loin en ne demandant aucune carte d'identité ou preuve de domiciliation lors de l'inscription. La seule contrainte étant la présence d'un adulte lors de l'inscription des mineurs. Quant à la bibliothèque universitaire, la plupart des services y sont gratuits (depuis 1990) mais pas le prêt.

Les retours sont très positifs et se constatent rapidement dans les statistiques. Orléans a connu une hausse constante des inscriptions depuis 2005 qui n'a été freinée que par la crise sanitaire. Même chose à Dunkerque. Autre retour très positif : l'apaisement des relations entre bibliothécaires et usagers. Il faut toutefois rappeler qu'au-delà de l'inscription des publics, il importe de réussir à fidéliser les lecteurs, à les faire revenir.

La gratuité, demande un bibliothécaire, n'entraîne-t-elle pas une dévalorisation de nos actions ? Pour Christine Perrichon, directrice des médiathèques d'Orléans, cela dépend entre autres de l'écosystème culturel dans lequel se situe la bibliothèque. Si celle-ci est la seule offre culturelle existante, il n'y a aucun souci de dévalorisation qui serait due à la gratuité de ses services ; mais si la bibliothèque se situe au sein d'une offre multiforme et multiculturelle, l'adhésion s'avérera peut-être plus difficile. Sans oublier que persiste ici et là le préjugé selon lequel ce qui est gratuit serait de moins bonne qualité. On peut, en ce sens, donner l'exemple d'un groupe culturel qui s'est produit dans un centre culturel (payant) où il a fait salle comble alors que sa prestation en bibliothèque (gratuite) a attiré beaucoup moins de gens.

Pour conclure, je reprendrais une phrase d'Amaël Dumoulin, directrice des bibliothèques de Dunkerque : « La gratuité est la condition nécessaire à la conquête de nouveaux publics mais elle n'est pas suffisante. »

LES TOILETTES

Dernier sujet de la première journée de congrès : les locaux de toilettes en bibliothèque. Le sujet pourrait faire sourire ou même être considéré comme tabou, et pourtant il s'agit d'un lieu mis à la disposition des usagers pendant un temps relativement important. La bonne tenue de ces locaux doit être considérée comme un service qui nécessite d'être pensé en tant que tel, au même titre que d'autres services (mobiliers, gestions des collections, animations, etc.). Elles sont souvent cachées, mal indiquées, peu nombreuses (par exemple, la bibliothèque du Havre comprend 650 places assises mais seulement huit toilettes !) et sont parfois absentes des plans de bibliothèques fournies aux usagers.

Il s'agit pourtant d'un des services les plus utilisés par le personnel, les usagers de la bibliothèque mais aussi les non-usagers qui s'y rendent car elles sont gratuites et bien situées. Et puis, il y a les usages détournés de ces locaux : on y remplit sa bouteille d'eau, on y trouve parfois refuge, on en fait un lieu de rendez-vous, certaines personnes s'y brossent les dents ou se lavent. Une réflexion s'impose donc quant aux usages acceptés dans nos bibliothèques mais aussi aux publics qui vont les utiliser ; ainsi, prévoir des toilettes plus basses ou des tables à langer peut s'avérer nécessaire dans un espace enfants ou jeunesse. Il ne faut pas hésiter à demander à nos usagers ce qu'ils attendent de nos espaces de toilettes.

Nathalie Clot, directrice de bibliothèque à l'Université d'Angers, a aiguisé notre attention en nous parlant du rôle du WC manager en tant que personne référente dans une grande bibliothèque, même si généralement, ajoute-t-elle, chaque membre du personnel de la bibliothèque doit pouvoir



Toilettes Atelier de l'humain - en Haute Garonne

à tout moment s'occuper de ce lieu et n'hésitera pas à régulièrement y faire un tour afin de s'assurer que tout se passe bien, voire même, au besoin, remettra du papier toilette, des essuies. Il est à vrai dire aberrant que des usagers se retrouvent sans papier toilette parce que « la femme de ménage ne revient que demain » ! Chacun des membres de l'équipe doit savoir où se trouve le matériel de nettoyage, les essuies et le papier toilette mais aussi avoir accès à une liste de personnes à contacter en cas de problème.

La journée s'est clôturée par la remise des prix du concours Chouettes Toilettes lancé en 2020 par l'ABF. N'hésitez pas à aller faire un tour sur leur page Instagram pour voir le palmarès. La plupart des lauréats ont opté pour des toilettes très accessibles, non genrées mais luttent aussi contre la précarité menstruelle en mettant des serviettes hygiéniques à la disposition des personnes réglées.

En conclusion : il convient d'assumer pleinement et défendre ce service mais aussi faire attention à ne pas se contenter du « choix par défaut », qui ne demanderait aucun effort de réflexion ni aucun changement finalement. Les locaux de toilettes sont des lieux à aménager constamment et pour lesquels le foisonnement d'idées est bienvenu. Je voudrais signaler l'heureuse idée des organisateurs de cette table ronde qui ont mis en ligne un padlet à la disposition des participant-es afin de leur permettre d'échanger sur ces sujets, ce qui a rendu la conférence beaucoup plus vivante et intéressante.

ACCUEIL ET ACCESSIBILITÉ

Pour la deuxième journée du congrès, je vais m'attarder sur deux tables rondes : « Des espaces inclusifs : quels signaux de bienvenue ? » et « Accessibilité coûte que coûte ».

Les notions d'accueil et d'inclusion sont à prendre en compte à tous les niveaux : espaces accessibles au public, collections, services... Nous devons penser à l'aménagement de nos espaces de façon non genrée et en tant que « safe spaces » : ces espaces sont des lieux d'accueil, de bienveillance, de calme et de sécurité, des lieux où le personnel et les usagers se sentent suffisamment à l'aise pour exprimer leur individualité, leur personnalité.

L'espace public reste, de manière sensible, un enjeu dans la lutte pour l'égalité homme/femme et la lutte contre les discriminations. Pour rappel, la notion de genre ne réfère pas à une réalité biologique mais à une construction sociale liée à de nombreux stéréotypes. Pour rendre nos bibliothèques non discriminatives, nous devons sensibiliser nos agents à ces questions mais aussi impliquer les personnes et associations qui y sont actives. Autres pistes : intégrer la notion de genre dans les réflexions sur nos collections ; essayer d'avoir une répartition équitable entre les ouvrages d'auteurs et d'autrices (ce qui parfois peut impliquer d'acheter plus d'ouvrages sur des artistes féminines) ; laisser une place aux flyers des associations engagées dans la lutte contre les discriminations ; intégrer les grandes dates LGBTQ+ dans nos programmes au même titre que les autres (comme le 8 mars).

Pour l'accessibilité à tous, il faut faire attention à y penser dès la naissance des projets. Si nous construisons un nouveau bâtiment, il faut absolument y inscrire ces critères dès le début en allant plus loin que ce que préconise la loi. Les modifications d'accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap bénéficient aussi aux personnes âgées et aux familles avec enfants, ce qui n'est pas négligeable. Ne pas hésiter non plus à se rapprocher des services communaux qui ont en charge l'acces-

sibilité pour la ville et peuvent fournir des informations primordiales.

Concrètement, que pouvons-nous faire ? Penser à utiliser des coloris contrastés dans nos communications et améliorer la signalétique en demandant à nos usagers de les tester afin de vérifier leur bonne compréhension. Au niveau du mobilier, améliorer la circulation en augmentant les espaces de vie et en baissant les rayonnages à un mètre cinquante ; mais aussi penser aux chaises, à leurs assises, au fait qu'elles soient munies d'accoudoirs (et ne pas hésiter à en proposer aux personnes à l'accueil). Comme pour la plupart des sujets abordés lors de ce congrès, il importe de former les équipes et de les sensibiliser aux besoins de tous les usagers.

La dernière matinée était consacrée à un « retour sur un an de Covid ». Ont été présentés les résultats préliminaires d'une enquête réalisée par l'ABF sur les bibliothèques en temps de crise. Ce rapport sera bientôt diffusé par l'association. Levons un coin du voile : le rapport note une résilience de nos équipes qui se sont adaptées à tous les challenges inédits découverts à l'occasion ou à la suite de cette crise ; une certaine lassitude, bien légitime, s'est fait sentir, mais l'amour pour le métier est intact et d'une manière générale les équipes ont tout mis en œuvre, souvent avec beaucoup d'imagination et de créativité, pour continuer d'accueillir nos publics en toutes circonstances.

En conclusion, je reprendrai une citation émanant d'une bibliothèque : « Se dire service essentiel mais se consacrer sur les missions les plus basiques de notre métier ne penche pas pour moi vers un rôle essentiel. Prêter des livres comme seul horizon n'a aucun intérêt et sans les animations, la médiation et l'accueil, Le rôle des bibliothèques est minime. » ●

* <https://cirb.brussels/fr/quoi-de-neuf/publications/cahiers/ndeg40-plan-d-appropriation-numerique-1>

** <https://www.digitalwallonia.be/fr>

SUCCÈS GRANDISSANT POUR PERIOCLIC : LIRE TOUS LES ARTICLES EN LIGNE

PAR AURÉLIE PUISSANT

Réserve centrale de Lobbes, Service de la Lecture publique

Periodic est le catalogue en ligne de périodiques et d'articles de revues disponibles dans les bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles et leurs partenaires. En 2020, le service a réussi à s'adapter à la crise sanitaire et a connu un succès grandissant.



PERIOCLIC, C'EST QUOI ?

Periodic permet à tout internaute de trouver les références bibliographiques de plus de 2.100 revues et de plus de 220.000 articles sur des thématiques variées. L'outil permet de localiser les revues afin de les consulter sur place. Il offre également la possibilité de demander gratuitement des copies numériques d'articles. Constamment actualisé, le catalogue propose un nombre de revues et d'articles décrits et localisés qui ne cesse d'augmenter. Plus de 18.000 descriptions d'articles et 42 périodiques ont été ajoutés au catalogue en 2020.

Periodic est notamment un outil intéressant pour les professeurs et leurs étudiants. En effet, le catalogue liste divers revues et articles touchant les domaines scientifiques, politiques, économiques, sociologiques, médicaux, historiques, géographiques ou encore artistiques et culturels. Ceux-ci apportent aux professeurs une richesse documentaire pour leurs cours et aux étudiants une aide précieuse pour leurs

recherches dans le cadre d'un travail de fin d'études.

Comme Lirtuel, il fait partie des outils numériques mis à disposition par les bibliothèques publiques. Cet outil existe grâce au travail collaboratif des bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

LE SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS

Periodic et son service d'envoi de copies numériques ont connu un succès grandissant au cours de l'année 2020. En effet, tout usager peut demander gratuitement, par courriel, des copies numériques d'article. Pour cela, il suffit d'envoyer un courriel avec une capture d'écran de la description de l'article trouvée dans Periodic à l'adresse de la première bibliothèque mentionnée sous cet article.

Outre un nombre record de 7.100 utilisateurs sur l'année, Periodic a su faire preuve d'adaptation pour maintenir ses services durant la crise sanitaire. Si, lors du premier confinement, les copies

numériques d'articles ont dû être interrompues de mars à juin 2020, ce ne fut pas le cas lors de la deuxième vague. En effet, dès le mois de juin, les bibliothécaires se sont organisés afin de maintenir ce service qui a rencontré un beau succès.

Alors qu'en 2019, au démarrage du service d'envoi de copies numériques d'articles, les bibliothécaires avaient répondu à 912 demandes, en 2020, le nombre de demandes a doublé malgré une interruption de quasi quatre mois. Plus de 2.000 demandes d'articles ont été comptabilisées et 81 % de ces demandes ont été satisfaites.

L'analyse des articles demandés durant l'année 2020 permet de mieux cerner les intérêts des usagers. En outre, elle permet de découvrir les 248 revues sollicitées par les usagers qui demandent des copies numériques d'articles : *Sciences humaines*, *Courrier international*, *Le Vif/L'Express*, *Sciences & Avenir* ou encore *Science & Vie*. Les thématiques abordées dans ces articles sont généralement le sport, le climat, l'écologie, les animaux, internet, le Brexit, le harcèlement scolaire et les mathématiques. La revue la plus ancienne qui a été réclamée pour ses articles est parue en 1941. Deux auteurs sont mis en évidence dans les demandes d'articles, Catherine Moreau pour le magazine *PROF* et Vincent Nouyrigat pour *Science & Vie*. ●

INFOS :

<https://www.periodic.be>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Periodic>

Des tutoriels expliquant l'utilisation de Periodic sont disponibles sur YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UCjq0aixCcKKwob0-V8IvTYA>

Periodic est accessible via QR code



Contact : periodic@cfwb.be

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE D'ANDENNE : PLONGER DANS LES LIVRES !

PAR LILIANE FANELLO

journaliste

Toutes les photos : © Ville d'Andenne

2020 aurait dû être une année effervescente pour la bibliothèque communale d'Andenne. L'obtention de la reconnaissance de la Fédération Wallonie-Bruxelles en guise de cadeau de Nouvel An, un déménagement début mars dans un bâtiment majestueux, un plan quinquennal truffé de projets, de nouveaux voisins avec lesquels en imaginer encore plein d'autres... Mais ne remuons pas le couteau dans la plaie en nous attardant sur les premiers mois qui ont suivi le 12 mars 2020. Nous voici aujourd'hui en été 2021 et l'optimisme reprend son cours.

Depuis la reprise de 2021, les prêts de livres ont même explosé à la bibliothèque communale d'Andenne, avec un premier trimestre particulièrement exceptionnel. Car le bon côté de la crise Covid, c'est qu'elle a (re)donné du temps pour la lecture.

LECTEURS ASSIDUS

La bibliothèque d'Andenne a ceci de particulier : elle compte actuellement un nombre relativement restreint de lecteurs, tout en enregistrant 40.000 à 50.000 prêts par an. « Notre lectorat représente environ 10 % de la population locale, soit environ 1.450 lecteurs, dont 70 % de moins de 18 ans, mais ce sont de gros lecteurs », décrit la directrice, Tatiana Charlier. « C'est assez spécial et nous travaillons depuis quelques années pour parvenir à changer cela. » Sans doute que la configuration de la commune ne facilite pas la tâche. Autour du centre-ville d'Andenne gravitent dix villages plus ou moins proches. Ou plus ou moins éloignés de la bibliothèque, c'est selon...

La fidélité des lecteurs à leur bibliothèque ne se traduit pas qu'au travers des prêts. Pour marquer le coup d'envoi

du déménagement, l'équipe avait invité ceux-ci à former une chaîne humaine pour déménager les premiers livres entre l'ancien et le nouveau bâtiment. « Les lecteurs ont vraiment répondu à l'appel, malgré le fait que cela se passait un vendredi matin. Certaines personnes avaient fait de leur soutien une priorité ! », se réjouit la directrice.

En réalité, la distance à parcourir n'était pas énorme. Juste une place et un parking à enjamber, et la bibliothèque a fait un bond dans le temps, pour rejoindre l'Office du tourisme et l'Espace Muséal d'Andenne (EMA) dans un lieu reliant passé et futur : le Phare. Celui-ci doit son nom entre autres au fait qu'il est le bâtiment le plus haut de la ville. Datant des années 1930, il a abrité jusque dans les années 1990 l'ancienne École normale. Ainsi qu'un élément chargé d'une histoire particulière, l'une des dernières piscines Art Déco de Belgique. ►



Bibliothèque d'Andenne



La piscine de la Bibliothèque d'Andenne !

Le bâtiment Le Phare >

► VUE SUR LA PISCINE

Installée sur les deux premiers niveaux du Phare, c'est la Bibliothèque qui « profite » le plus de la piscine. Notamment parce qu'une partie du plancher de la section adultes et ados est en verre transparent, donnant aux visiteurs une vue plongeante sur les profondeurs de la piscine. Plutôt impressionnante !

Le Phare a été pensé autour de ce patrimoine préservé, comme un bâtiment passif et multifonctionnel. Ce projet mené par la Ville d'Andenne s'inscrit dans un contexte plus large de la revitalisation urbaine du centre-ville d'Andenne, dont il constitue le moteur en tant que pôle d'attraction culturel et touristique.

Pour la bibliothèque communale, ce déménagement est une belle opportunité pour attirer un nouveau public. « En termes de visibilité, il nous manquait quelque chose lorsque nous

étions de l'autre côté », explique Tatiana Charlier. « Cette réhabilitation suscite la curiosité et cela a déjà un impact sur notre lectorat. De nouvelles personnes s'inscrivent, venues au départ pour découvrir le Phare. » Il faut dire que de nombreux Andennais ont appris à nager dans cette piscine Art Déco.

ESPACE PLUS AÉRÉ

Avec le déménagement, la bibliothèque a doublé son espace, sans pour autant doubler son rayonnement. « Nous avons maintenant une grande salle de lecture et avons pu déployer des zones de lecture plus spacieuses. » Selon la directrice, le fait d'être désormais sur deux niveaux entraîne aussi une tout autre dynamique. « Il s'agit d'une grande surface à gérer et à surveiller, avec de nouvelles habitudes. Cela nous a obligés à repenser la manière d'organiser la bibliothèque. »



Le nouvel espace de lecture et de travail n'a, quant à lui, pas encore atteint sa vitesse de croisière, mais l'équipe a bien l'intention de le promouvoir car il rencontre les besoins d'un public très varié : adultes, étudiants, écoles, télétravailleurs à la recherche d'un endroit calme et sympa...



Vélo kamishibai



Animation avec le Vélo kamishibai

VALORISER LES ARTISTES LOCAUX

L'espace d'exposition a lui aussi gagné des mètres carrés. L'idée de mettre en avant les artistes locaux au sein de la bibliothèque est le bébé d'une des membres de l'équipe. Encore une autre manière de faire venir un nouveau public. Jusqu'au 15 juin 2021, ce sont les œuvres de Cathy Zeroug qui y sont exposées, avec un thème qui tient particulièrement à cœur à l'artiste-peintre : « la maison, lieu de vie et de refuge ». Après elle s'installera une artiste qui crée des patchworks.

« Le calendrier de notre espace d'exposition est rempli jusqu'en 2022 », affirme Tatiana Charlier. « Des peintres, des photographes, mais aussi les membres du groupe de peinture amateur local, ou encore les artistes du Centre Saint-Lambert, un lieu de résidence et d'activités pour des adultes présentant une déficience intellectuelle... »

UN PROJET COMMUN À CONSTRUIRE

L'EMA situé aux étages supérieurs regroupe les collections du musée de la Céramique ainsi que les résultats des fouilles archéologiques effectuées dans la grotte Scladina, dont la découverte majeure est la mâchoire d'un enfant de Neandertal. Lors de son arrivée en fonction, le nouveau directeur du

Phare, Thomas Kempeneers, a annoncé la couleur : il ne compte « certainement pas limiter le Phare à un rassemblement d'institutions qui se côtoient au sein d'un bâtiment », mais il vise « la construction partagée d'un projet commun ».

C'est bien ainsi que la directrice de la bibliothèque voit aussi les choses. Mais pour l'instant tout est encore à construire. « La mise en place de synergies demande du temps, de la réflexion. Nous apprenons à nous connaître et commençons à construire des actions communes. » Le projet de création d'un kamishibai présentant la bibliothèque ainsi que tout ce qui se passe aux étages supérieurs du Phare est né ainsi. « Une de mes collègues a écrit le texte et on vient de passer le marché pour l'illustrer ! », se réjouit Tatiana Charlier.

ADEPTES DU KAMISHIBAI

La bibliothèque communale d'Andenne entretient une relation toute particulière avec le kamishibai. Un vrai coup de cœur de l'équipe. « Nous aimons ce petit format. C'est mobile, convivial, un peu magique, et il passe à travers tous les âges. » La bibliothèque dispose d'une belle collection d'histoires en kamishibai en prêt, ainsi que le petit théâtre qui les accompagne, appelé "Butai". Un "vélo kamishibai" a même été construit pour pouvoir aller raconter des histoires dans les villages, lors

des fêtes de Wallonie, ou encore l'été à l'occasion de "Lire dans les parcs". »

Pour utiliser cet outil, il faut un peu de technique. Mais la bibliothèque a tout prévu ! « Depuis plusieurs années, nous avons en effet noué un partenariat avec le centre culturel d'Andenne destiné à apprendre diverses techniques d'animation pour raconter des histoires aux enfants. Ce parcours de formation s'adresse à tout public, parents, grands-parents, enseignants, puéricultrices... », précise Tatiana Charlier.

BOÎTES À LIVRES : UN VRAI SUCCÈS !

Un autre projet phare de la bibliothèque, ce sont les boîtes à livres essayées depuis trois ans aux quatre coins de l'entité. « Nous avons ce projet en tête depuis longtemps et sommes heureux d'avoir pu le finaliser ! », confie la directrice. « Au départ, pour alimenter ces boîtes, nous avons acheté un fonds de livres de seconde main. Mais aujourd'hui, cela fonctionne tout seul et les boîtes sont toujours remplies. » Et grâce à un système de parrainage, la bibliothèque est tenue informée de l'état des boîtes et des soucis éventuels. Mais des soucis, il n'y en a pas beaucoup en réalité. « J'ai été surprise de voir comme ça fonctionne bien. J'avais peur au début qu'on vienne les abîmer. Mais les gens sont franchement respectueux. » Comme pour ces boîtes à livres, une ►



La boîte à livres



Harry Potter book night

- partie des activités de la bibliothèque communale d'Andenne repose sur le renfort de bénévoles. Des gens simplement séduits par les projets. « Heureusement ! », souligne Tatiana Charlier. « Pour l'action "Lire au parc", par exemple, nous avons dû faire appel à des bénévoles pour nous aider avec les enfants et la logistique. »

lement de choses ! Mais notre équipe, composée de 3,2 équivalents temps plein, a trop souvent le nez dans le guidon. Nous avons beau réfléchir en interne aux différentes manières d'améliorer notre méthode de travail et de gagner du temps, à un moment donné, nous arrivons à la limite. »

Si le manque de personnel entraîne une certaine frustration, le succès des acti-

vités de la bibliothèque constitue une source d'optimisme. « Une des forces de notre équipe est que nous sommes très soudés et solidaires. Notre installation dans ce bâtiment est le signe d'un soutien et d'une volonté d'aller de l'avant. Les chiffres de prêts explosent. Le public répond toujours présent aux actions que nous proposons. Tout cela est bon signe et nous encourage ! » ●

MURDER PARTY ET HARRY POTTER

Toujours dans cette volonté de faire venir un public peu habitué à arpenter les allées de la bibliothèque, celle-ci organise depuis quelques années la « Murder Party », une sorte d'enquête grandeur nature dont le scénario est entièrement écrit par un membre de l'équipe, ou encore la « Harry Potter Book Night ». Ces événements ont vite trouvé leurs fans inconditionnels, ados comme adultes, et sont devenus des incontournables de la commune. « Ce sont des projets fous à organiser, mais c'est tellement porteur que nous tenons à continuer ! », poursuit la directrice.

SOUS-EFFECTIF

Ceci dit, tout serait certainement beaucoup plus facile à porter si la bibliothèque disposait d'une équipe digne de ses ambitions. « Les idées ne manquent pas et nous voudrions développer tel-



Le déménagement de la Bibliothèque d'Andenne

STÉPHANIE BALTHAZART, ET LA BIBLIOTHÈQUE DES LITTÉRATURES D'AVENTURES (BiLA) DE CHAUDFONTAINE

PAR AURÉLIE PUISSANT

Réserve centrale de Lobbes, Service de la Lecture publique

Toutes les photos : © A. Puissant

Stéphanie Balthazart est la responsable administrative de la Bibliothèque des Littératures d'Aventures (BiLA), subsidiée et reconnue par le Service de la Lecture publique en Fédération Wallonie-Bruxelles et par la commune de Chaudfontaine.

STÉPHANIE BALTHAZART, UNE PASSIONNÉE DE LITTÉRATURE

Licenciée et agrégée en philologie classique de l'Université de Liège, Stéphanie a débuté son parcours professionnel dans l'enseignement. Ayant soif de connaissances, elle s'est orientée vers un diplôme en Sciences et Métiers du Livre proposé par l'Université de Liège (ULg). Une formation d'un an qu'elle fractionnera afin de poursuivre, en parallèle, sa carrière dans l'enseignement. La dernière année de sa formation, Stéphanie s'est consacrée à l'élaboration de son mémoire. C'est à cette période que l'histoire entre Stéphanie et la BiLA a commencé.

En effet, à cette époque, Stéphanie est contactée par un certain Jean-Marie Graitson, malheureusement décédé en 2020, le fondateur du Centre Stanislas-André Steeman à Beaufays (Chaudfontaine), connu aujourd'hui sous le nom de Bibliothèque des Littératures d'Aventures (BiLA). Au moment de sa prise de contact avec Stéphanie Balthazart, il préparait une exposition sur un des célèbres auteurs belges, Georges Simenon. C'est alors que Stéphanie s'est lancée dans l'aven-



Ancienne dénomination de la BiLA

ture, elle qui affectionne particulièrement cet auteur. Elle a donc consacré, un jour par semaine, son temps et sa passion pour travailler sur ce vaste projet en décryptant le travail illustratif autour des œuvres de Simenon, y compris toute la partie sur le cinéma. Ce travail, qui ne devait durer que quelques semaines, s'est finalement étalé sur plusieurs mois.

C'est en 2003 que tout va se concrétiser pour elle. Suite à un appel d'offres, Stéphanie va postuler afin d'intégrer l'équipe, quoi de plus normal pour une passionnée de littérature et après avoir participé à la conception de l'exposition Simenon. Un premier poste dans le monde du Livre qui va lui réserver de belles aventures...

JEAN-MARIE GRAITSON, PIONNIER DANS LA RECENSION ET L'ÉTUDE DU ROMAN POPULAIRE

Aujourd'hui, la Bibliothèque des Littératures d'Aventures de Chaudfontaine, c'est quatre cents mètres carrés et environ cent mille ouvrages sur la paralittérature ou littérature de genre, reprenant ainsi le fantastique, le policier, la science-fiction, le sentimental, la fantasy et l'aventure. Cette collection n'aurait pas vu le jour sans l'« infatigable passionné et autodidacte de génie » que fut Jean-Marie Graitson, tel que le décrit la BiLA dans son texte d'hommage sur son site (www.bila.ink).



La BiLA

- Durant les années 1970, des chercheurs ont eu un intérêt lent mais progressif pour la littérature de genre. C'est au début des années 1980 que Jean-Marie Graitson a embrayé le pas de ces chercheurs en collectant, auprès des bibliothèques publiques, privées et des centres spécialisés, les livres déclassés destinés à l'élagage, d'anciennes revues, des romans vieux et démodés aux couvertures originales et des livres sur la littérature de genre qui ont été longtemps méprisés voire oubliés... Il récupérait tous ces ouvrages afin de les conserver dans sa petite bibliothèque de quartier, étoffant sa collection au fur à mesure jusqu'à rassembler plusieurs dizaines de milliers de livres.

Ce passionné organisait aussi des colloques sur les littératures de genre réunissant des universitaires, des chercheurs indépendants et des auteurs. Il collectait également les premières études sur le sujet.

Soutenu dans ses projets par la commune de Chaudfontaine, le fonds de

sa bibliothèque s'est vu offrir, en 2002, un nouveau cadre dans lequel réside encore aujourd'hui la BiLA. En 2003, l'institution, par le biais d'une première convention, est reconnue par le Service de la Lecture publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles comme centre de conservation et de valorisation des littératures de genre. S'opère alors un long travail de redéfinition des genres conservés, doublé d'une réflexion sur l'identité et la visibilité de la bibliothèque qui aboutira, au terme de la Convention 2009-2011, à un changement de nom. L'ancien Centre des Paralittératures Stanislas-André Steeman devient la Bibliothèque des Littératures d'Aventures, intitulé cohérent par rapport au fonds conservé, tout en étant plus accessible et attractif pour le grand public. L'objectif premier était d'arrimer le nom de la bibliothèque au terme « littérature ». Il y avait aussi le désir d'un lieu ouvert à tous. Le terme « aventures » apparaît également dans cette nouvelle dénomination afin d'interpeller les jeunes aventuriers de la

littérature de genre. Le roman policier, la science-fiction, le fantastique et le roman sentimental viennent d'un même terreau qui est le roman-feuilleton, le roman populaire.

LA BiLA, UN FUTUR PROMETTEUR DE BELLES AVENTURES

Autant la Convention 2009-2011 a redéfini la visibilité et le fonds de la bibliothèque, autant celle couvrant les années 2012-2016 a permis de travailler sur les actions et principalement sur la valorisation de la littérature de genre. La mise en place de cette valorisation du fonds s'est réalisée de différentes manières afin de viser plusieurs publics comme le Réseau des bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le lectorat de proximité ou encore la jeunesse. Tout un réseau d'amis de la BiLA s'est ainsi créé.

L'équipe de la BiLA a connu quelques changements. Actuellement, elle



Stéphanie Balthazart et son collègue Nicolas Stetenfeld

compte trois personnes : Stéphanie Balthazart, la responsable ; Aurélie Scholl, la bibliothécaire qui, en plus de ses tâches de catalogage et de prêt du livre, s'occupe des animations ; et Nicolas Stetenfeld, attaché scientifique chargé de la programmation des activités de la bibliothèque. Ces mouvements d'équipe ont favorisé la redistribution des tâches pour la nouvelle Convention 2017-2021. Cette dernière pérennise les actions mises en place lors de la précédente convention. Elle a pour but de guider l'équipe dans la préparation du futur en s'axant sur deux pôles : un pôle conservation et un pôle service. Dans ce dernier pôle, des ressources sont mises à la disposition du Réseau des bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles et également des équipes pédagogiques ou éducatives ainsi que des secteurs culturels et de l'enseignement.

La bibliothèque confectionne ainsi des ressources « clé en main » comprenant des panneaux d'exposition, des colis de livres, des animations et des dossiers pédagogiques facilement transportables et empruntables gratuitement dans le Réseau des bibliothèques partout en Wallonie et en Région Bruxelles-Capitale. Par ce biais des expositions « conçues pour voyager », l'initiation aux littératures de genre circule dans tout le réseau et touche un large public au-delà de la Province de Liège. Une quarantaine d'expositions sont déjà réalisées et disponibles pour le prêt.

Pour les prochaines créations de ressources, l'équipe de la BiLA souhaite se consacrer à une seule thématique par an afin de la développer au maximum. Stéphanie Balthazart confie que « cette année sera centrée sur le thème du ro-

man policier car le Festival des littératures d'Aventures, événement phare et bisannuel de la bibliothèque, portera sur ce même thème ». Au programme : une série d'animations comme des expositions, des colis de livres, des rencontres d'auteurs réalisées par la BiLA et proposées dans les bibliothèques partenaires de l'événement. L'équipe pourra aussi adapter les ressources selon les besoins des bibliothèques comme des colis de livres plus spécifiques afin de les aider dans la conception de leurs animations en matière de littérature de genre.

Comme beaucoup de bibliothèques, la BiLA a dû faire face à la crise sanitaire en revoyant l'organisation de son travail. Cela a permis à l'équipe d'amplifier sa communication via son site internet. Toutes les informations concernant les ressources et services gratuits proposés par la bibliothèque se retrouvent sur ce site. De plus, celui-ci met à disposition des bibliographies ou encore un blog qui, en 2021-2022, sera alimenté mensuellement par des articles de fond – rédigés par l'équipe ou par des collaborateurs extérieurs – en lien avec la grande thématique de l'année.

Durant cette crise sanitaire, la programmation des conférences de la BiLA a été chamboulée. C'est pourquoi la bibliothèque a proposé ses premières conférences, dans le cadre des Midis de l'Imaginaire, en direct via l'application Zoom. Le premier Midi de l'Imaginaire, organisé à distance, a connu un franc succès en rassemblant plus d'une quarantaine de personnes, des passionnés et des collectionneurs dont certains connectés depuis la France.

Un nouveau projet se profile à l'horizon pour la BiLA : un futur déménagement. En effet, l'équipe commence à se sentir à l'étroit dans ses bâtiments. Ce projet est pour l'instant à l'étude avec la commune de Chaudfontaine. Cela promet pour la BiLA d'autres belles aventures à venir ! ●

INFOS :

www.bila.ink

LA PROMOTION DU JEU VIDÉO : L'EXEMPLE DE POINTCULTURE

PAR CYNTHIA EMPAIN

bibliothécaire-dirigeante, Pôle professionnel, Bibliothèque centrale Riches-Claire de la Région de Bruxelles-Capitale

Le jeu vidéo, c'est de la culture ? Oui, bien sûr ! Au même titre que la peinture, la musique ou la littérature, le jeu vidéo a sa place dans nos lieux culturels. Nous vous avons déjà parlé du jeu vidéo en bibliothèque et de son essor lors du premier confinement et de la crise Covid (« Confiné ? Il y a toujours le jeu vidéo, même en bibliothèque », *Lectures.Cultures*, n° 19, pp. 25-28). Nous allons maintenant nous pencher sur le cas de PointCulture, qui a développé une série d'animations autour des arts ludiques et numériques (<https://www.pointculture.be/education/arts-ludiques-et-numeriques/#>). Nous allons donc vous en présenter quelques-uns.

GAMEJAM

En 2015, le premier GameJam pour adultes a été organisé au PointCulture de Bruxelles. Basé sur les Hackathon, le principe était de développer un jeu vidéo en 43 heures. Cela fut une expérience très riche qui a permis une émulation en très peu de temps. Sans parler de l'ambiance exceptionnelle où les participants travaillaient, mangeaient et dormaient dans la même pièce. Malheureusement, l'organisation en est très compliquée et, surtout, elle n'était pas accessible aux plus jeunes.

L'idée de créer un GameJam pour enfants/adolescents est donc très vite apparue comme une évidence. Bien sûr, celui-ci se ferait sur une seule journée de huit heures mais cela ne réduirait en rien le résultat ! Le GameJam Jr était donc né ! Le premier a eu lieu en 2018 à Louvain-la-Neuve, suivi de Liège et Bruxelles en 2019.



Mais pourquoi proposer une séance de création de jeu vidéo au lieu de juste leur permettre de jouer ? Parce que, comme l'annonce PointCulture, « le jeu vidéo constitue un excellent média pour la transition numérique auprès des jeunes



Jury Game jam

et une magnifique porte d'entrée vers le domaine de la programmation, le codage et une réelle prise en main des outils numériques ». La volonté étant de leur permettre de mieux comprendre la face cachée de leurs jeux préférés. Outre la dimension « code » et « programmation », PointCulture leur propose aussi de développer leur créativité numérique en réalisant eux-mêmes les sons et les graphismes des jeux.

Et concrètement, comment ça se passe ? L'événement est proposé aux jeunes de 10 à 15 ans. Une quarantaine de jeunes seront répartis en huit groupes les plus homogènes possible en termes d'expérience mais aussi d'envies. Des ateliers Scratch auront été donnés au préalable afin de permettre aux jeunes qui le désiraient de se familiariser avec le codage. Chaque groupe d'enfants était encadré par un adulte référent dans le domaine vidéo ludique (créateur, professeur en art numérique, pédagogue...), afin de faciliter la dynamique de groupe et les aider dans l'aboutissement de leur projet. Il y avait aussi un spécialiste « son » et « graphisme » auprès duquel cha-

cun à tour de rôle pouvait passer pour peaufiner les dimensions sonores et graphiques des projets.

Afin d'aider les jeunes à se lancer dans leur création, un thème était défini à l'avance. Le GameJam de Louvain-la-Neuve se déroulant un vendredi 13, le sujet était facilement trouvé. Liège a proposé la musique et Bruxelles « Bruxelles 2030 – la ville du futur » avec une petite contrainte supplémentaire : inclure un bâtiment emblématique de la ville. Cela a d'ailleurs permis d'aborder la question des droits de reproduction et d'auteurs puisque l'Atomium ne peut pas être utilisé.

La journée était entrecoupée d'éléments ludiques tels des petits concours et défis par équipes ainsi qu'un temps de midi éloigné des écrans était prévu. Les jeux devaient être finalisés vers 17 h afin d'être présentés à un jury constitué d'experts mais aussi de novices en jeux vidéo. Après délibération du jury, la journée se terminait par une présentation des jeux aux parents ainsi que par le visionnage d'un petit film making-of. Tout se terminait par la remise des prix et un drink.

Il est aussi intéressant de noter que le premier GameJam était composé à 95 % de garçons alors que la proportion de filles lors du dernier était d'un tiers ! Non, le jeu vidéo n'est pas une affaire masculine !

DÉMOS, ATELIERS ET ANIMATIONS

Outre les journées GameJam, PointCulture tient à mettre le jeu vidéo au même niveau que les médias dans son agenda. C'est pourquoi vous trouverez des activités autour de ce thème dans la plupart des PointCulture. Ainsi, Louvain-la-Neuve organise un mercredi par mois les « mercredi démo » où ils mettent en avant un jeu vidéo méconnu du grand public ou encore une production belge.

PointCulture organise aussi des animations autour du jeu vidéo en fonction des thèmes choisis avec les partenaires. Les enfants peuvent tester les jeux vidéo sélectionnés pour servir cette thé-



"Machinima / Fortnite"

matique. PointCulture propose notamment un module « Pixel art » avec un parcours historique du point dans la peinture, brièvement résumé : au départ de la mosaïque romaine, en passant par le pointillisme, jusqu'à l'art du pixel numérique ; ou encore un module sur « l'histoire du jeu vidéo », de Pong à Fortnite, ainsi qu'une découverte de l'univers VR-RV (Réalité Virtuelle), en offrant au public la possibilité de tester un casque virtuel.

Pour les classes du secondaire, PointCulture propose également une animation sur les influences entre cinéma et jeux vidéo, comme le présentent des adolescents eux-mêmes : « À partir de films et de jeux connus ou indépendants, cette animation propose d'explorer comment cinéma et jeu vidéo s'influencent mutuellement. Comment cinéma et jeu vidéo emploient-ils les mêmes codes graphiques et esthétiques ? Comment se saisissent-ils des mêmes sujets ? L'interaction est-elle le propre du jeu vidéo ? Ces questions constitueront quelques-unes des portes d'entrée que nous emprunterons pour découvrir et décrypter, en s'appuyant avant tout sur l'expérience et le ressenti des élèves, les territoires communs au cinéma et au jeu vidéo. »

Dernier exemple : Charleroi organisera fin juillet 2021 un stage pour les 10-14 ans appelé « Machinima/Fortnite : créez votre film à partir d'un jeu vidéo ». Le machinima est un genre cinématographique formé par les termes « machine », « cinéma » et « anima-

tion ». Les jeunes devront utiliser des images du jeu universellement connu Fortnite afin de créer leur propre court métrage. Ils auront donc des notions de cinéma comme le scénario, la création sonore ou encore le montage.

EXPOSITIONS

Le jeu vidéo étant partie intégrante de notre culture, il était évident que les artistes allaient s'en inspirer ! PointCulture veut donc relayer ces initiatives en hébergeant des expositions au sein de ses murs. En voici deux exemples.



Art'n Play



Nintendo customisée © vaduamka

Art'n'Play est une exposition qui s'est tenue en 2019 à Louvain-la-Neuve. Il s'agit d'œuvres de Vadu Amka, la créatrice du blog www.vaduamla.com, mais qui est aussi plasticienne et graphiste. Passionnée par l'art de la récupération, la conception et le retrogaming, son activité en tant qu'artiste free-lance a débuté fin 2011 en redonnant vie à des consoles de jeu promises à la casse. Fortement inspirée par l'art urbain, elle revendique son attachement à la culture des années 1980-1990. Elle exposait ici des tableaux et consoles customisées. Un atelier de customisation a d'ailleurs été donné dans le cadre de cette exposition.

En mai 2021, Charleroi proposait l'exposition *Capter le jeu : portraits au féminin*. Celle-ci sera ensuite présentée à Louvain-la-Neuve du 30 juin au 1^{er} septembre. Cette exposition a ceci de particulier que tous les portraits sont des captures d'écran tirées de jeux vidéo. L'artiste Smithfield, derrière son écran, opère une recherche artistique sur les jeux et leurs personnages depuis bientôt cinq ans dans des titres variés tels que *Death Stranding*, *Mirror's Edge Catalyst*, *Red Dead Redemption 2*. Il présente ici sous un jour original les protagonistes de ces jeux à travers 23 portraits et scènes, tous déclinés au féminin. Des images insoupçonnées, presque invisibles aux yeux de celles et ceux qui auraient déjà parcouru ces jeux... et dont les héroïnes sont si éloignées des clichés de princesses en détresse. L'exposition se fait en partenariat avec le Digital lab, le service culture de la Province de Liège et les Interactifs Associés.

CONFÉRENCES, ARTICLES ET TABLES RONDES

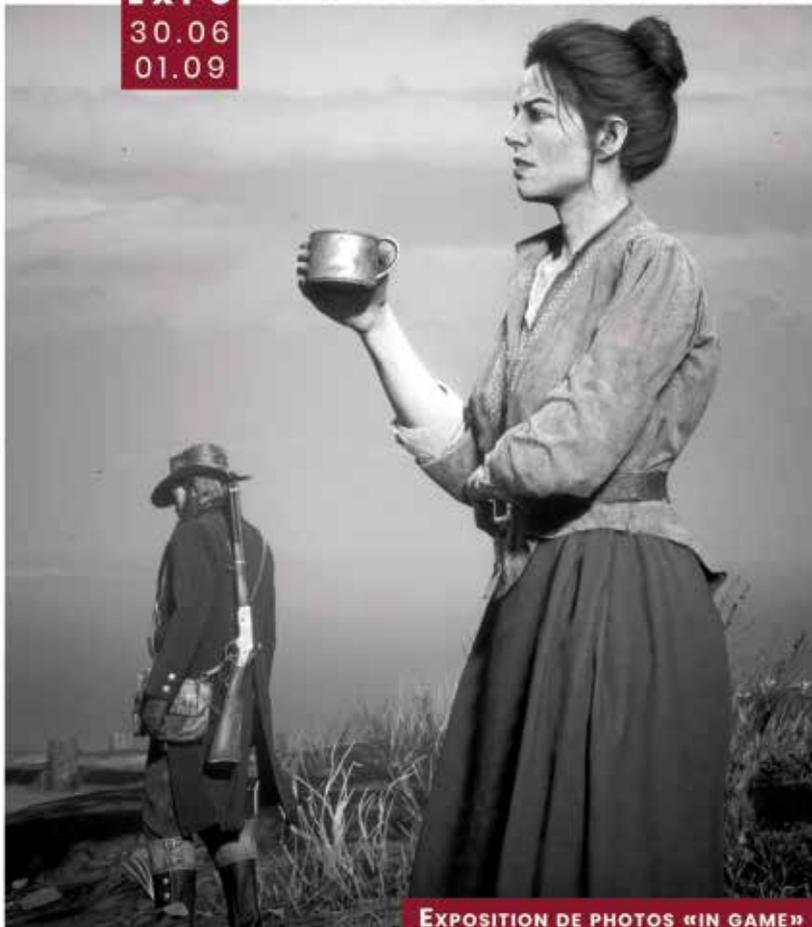
Au travers de conférences et/ou masterclasses, PointCulture entend montrer tous les métiers liés aux jeux vidéo. Ceux-ci se faisaient sous forme de table avant la période Covid et se présentent maintenant en interview et capsules vidéo présentes sur le site de PointCulture. Nous pouvons donc en savoir un peu plus sur le métier de

pointculture

CAPTER LE JEU

PORTRAITS AU FÉMININ

EXPO
30.06
01.09



EXPOSITION DE PHOTOS «IN GAME»



Place Gaillée, 9a - 1348 Louvain-la-Neuve
pointculture.be/louvain-la-neuve
ENTRÉE GRATUITE
Éditeur responsable : Tony de Sijpe - Place de l'Étoile, 6 - 1140 Bruxelles



coloriste, créateur de storyboard, lead animator ou encore testeur.

D'autres interviews sont disponibles sur le site, tout comme des conférences ponctuelles sur des sujets liés aux jeux vidéo. Et comme la plupart de nos activités en cette période compliquée, elles se font via visioconférence en direct sur une chaîne Twitch (site intimement lié à la diffusion de directs de gameplay). La dernière en date consistait en une table ronde autour de la musique du jeu *Zelda* qui fête ses 35 ans cette année.

Enfin, le site PointCulture comporte un magazine en ligne avec une partie dédiée au numérique et plusieurs articles de fond sur le sujet comme « Disco Elysium : du roman noir sous forme de jeu vidéo comme moteur d'éveil politique » par Nicolas Bras mais aussi des sélections thématiques et des visites d'expositions.

SOUTIEN AUX CRÉATEURS

Bien sûr, PointCulture tient à soutenir nos créateurs de jeux vidéo en en faisant la promotion comme vu ci-dessus ; mais il héberge aussi une fois par mois le « Brotaru ». Selon Guillaume Bouckaert, game developer belge, Brotaru vient de l'amalgame d'Otaru et de Bruxelles. Otaru est une rencontre mensuelle entre développeurs de jeux vidéo qui a lieu au Japon. Andrea Di Stefano (un des développeurs du récent jeu belge *Bombslinger*), l'organisateur originel de la Brotaru, a eu l'occasion d'y assister lors d'un séjour dans ce pays, en 2014. Il a exporté le concept à son retour à Bruxelles, en lui apportant une touche bien belge.* Les développeurs sont là pour montrer leurs derniers jeux, récolter du feedback et/ou rencontrer de nouvelles personnes travaillant dans le jeu vidéo.

Sans oublier évidemment la vaste collection de jeux vidéo des PointCulture qui sont accessibles au public. En conclusion, que l'on soit non initié ou amateur de jeux vidéo depuis toujours, jeune ou vieux, le PointCulture propose une activité qui vous permet de vous amuser tout en apprenant... ou d'apprendre tout en vous amusant ! ●

LES MÉTIERS CACHÉS DU JEU VIDÉO : TESTEUR



TABLE RONDE
AVEC
DONAT BIHR
ANIMÉE PAR
FABIEN CALLUT
« SPACECOWBOY »



SAMEDI 15/10
DE 14H30 À 17H00

RDV LES RENDEZ-VOUS POINTCULTURE BRUXELLES
Rue Royale, 145 (Entrée par la bijl Boschalthem)
Entrée : 7€ / Réservation obligatoire,
lien d'inscription par le QR code
bruxelles.pointculture.be - www.pointculture.be

press-start.be






© Studio Arkane

BROTARU

#58



Sep 07, 2020
PointCulture Bruxelles



"Brotaru"

(Merci à Thierry Moutoy et Bruno Hilgers de PointCulture pour leur aide précieuse dans l'élaboration de cet article.)

*<https://www.pointculture.be/magazine/articles/focus/brotaru-le-rendez-vous-bruxellois-mensuel-des-developpeurs-de-jeux-video/>

LE PSYCHIATRE NICOLAS ZDANOWICZ S'INTERROGE : SOMMES-NOUS TOUS FOUS ?

PAR BERNARD LOBET

journaliste

Le psychiatre Nicolas Zdanowicz est chef de service aux Cliniques universitaires de Mont-Godinne et professeur à l'UCLouvain. Ses recherches et sa pratique concernent la psychosomatique. Sa thèse a porté sur les relations entre l'adolescence, la famille et la santé. Il est notamment l'auteur de *Tous fous ou la psychiatrie 5.0* et *Adolescence et santé*, aux éditions Academia. Nous le rencontrons dans son bureau où, dans un pêle-mêle, on aperçoit une photo de Freud à côté de celle de Hugh Laurie, héros de la série américaine *Dr House*.

Comment devient-on psychiatre ?

Lorsque j'étais en secondaire, je me demandais, comme tous les adolescents, ce que j'allais faire. Et je me suis dit que j'aimais bien écouter les gens me raconter des histoires. Ce que je n'avais pas prévu, c'est que 99 fois sur 100 ce seraient des histoires tristes à mourir. Pour devenir psychiatre, il fallait faire médecine. À mon époque, c'était encore sept années, plus cinq pour la psychiatrie. Il n'y avait pas beaucoup d'argent à la maison, et si je voulais partir en vacances en août, je devais travailler en juillet. J'étais persuadé que j'allais me taper des examens de passage et donc je me mettais toujours à rechercher des boulots à la dernière minute. Cette année-là, le seul boulot que j'avais trouvé, c'était un travail à la chaîne en usine. Après 15 jours de ce régime-là, je me suis dit que finalement les études les plus longues étaient un bon plan. D'autres possibilités ont été éliminées : délégué syndical, psychologue, comédien de théâtre... Et puis il y avait aussi une déception en cours d'études. Le problème de la médecine, c'est qu'elle ne parle jamais de l'homme. Elle parle de son cœur, de

son poumon droit, de son gros orteil gauche... Il se fait que le seul truc qui parle vraiment de l'homme en médecine, c'est la psychiatrie.

Quelles sont vos spécialités en tant que psychiatre ?

Mes premières spécialités, ce sont l'adolescence et la psychosomatique. Quand on fait de la psychiatrie, la pathologie des enfants est, je crois, moins riche que celle des adultes. C'est ce que j'explique aux étudiants : si vous avez commencé à fumer il y a cinq jours, ce n'est pas très compliqué de vous faire arrêter de fumer. Si vous avez fumé pendant trente ans, c'est une autre paire de manches. Et c'est pareil pour les pathologies mentales : plus elles se sont installées, plus il est difficile de les faire bouger. L'adolescence offre la richesse des tableaux que l'on voit en psychiatrie adulte, mais avec une vitesse d'évolution plus proche de celle des enfants. Cela a un côté très dynamique que l'on ne retrouve pas chez les adultes. Les ados posent aussi des questions fondamentales, comme on en entend moins après : qu'est-ce que je fais là ? Quel est le sens de la vie ?

Qu'est-ce qu'une maladie mentale ?

En 1980, avec la publication du DSM-III (*Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*), les psychiatres ont abandonné l'idée de pouvoir définir ce qu'est une maladie mentale. C'est l'une des critiques exprimées dans *Tous fous ou la psychiatrie 5.0* (Academia, 2015), écrit avec Pierre Schepens. Comment peut-on prétendre rester médecin, si on ne parvient pas à définir l'objet qu'on étudie ? Les psychiatres ont décidé qu'ils ne parleraient plus que de troubles mentaux pour court-circuiter l'idée de maladie mentale.

Une des conséquences de ce choix est de ne définir que des syndromes...

Les syndromes forment une collection de symptômes que l'on a groupés et que l'on retrouve suffisamment fréquemment. En 1970, il y avait 150 diagnostics. Aujourd'hui, on en est à plus de 500. Sous forme de boutade, Pierre Schepens et moi nous disons : on aura fini quand on aura trouvé sept milliards de diagnostics, car alors tout le monde aura sa petite case.

Assiste-t-on – et si oui depuis quand – à une psychiatrisation de la société ?

Vaste question. À partir du moment où les psychothérapies familiales, psychanalytiques, systémiques et l'anti-psychiatrie ont commencé à avoir énormément de succès, à partir du moment où beaucoup de gens se sont formés, qui n'étaient pas médecins, à partir aussi de l'utilisation généralisée des médicaments, en particulier des antidépresseurs, les gens en charge des maladies mentales ont commencé à sortir des asiles et à s'occuper des névroses, qui recevaient un traitement plus social auparavant. La psychiatrie a commencé à envahir le champ social, ce qui *a priori* n'est pas mauvais, à condition qu'il

y ait des limites. Quand j'étais assistant, et que je travaillais dans une salle d'urgence d'un hôpital que je ne citerai pas, un seul psychiatre était de garde. L'année d'après, on a ouvert un centre de crise avec une équipe psychiatrique ouverte 24 heures sur 24. À partir de là, le type qui déprimait dans son bistrot avait droit à un entretien à une heure du matin pour savoir pourquoi il pleurait. J'exagère, mais il y a eu une explosion de la demande parce que je pense qu'il y avait une offre. Donc oui, je pense qu'il y a une psychiatisation du social et que cela va augmenter.

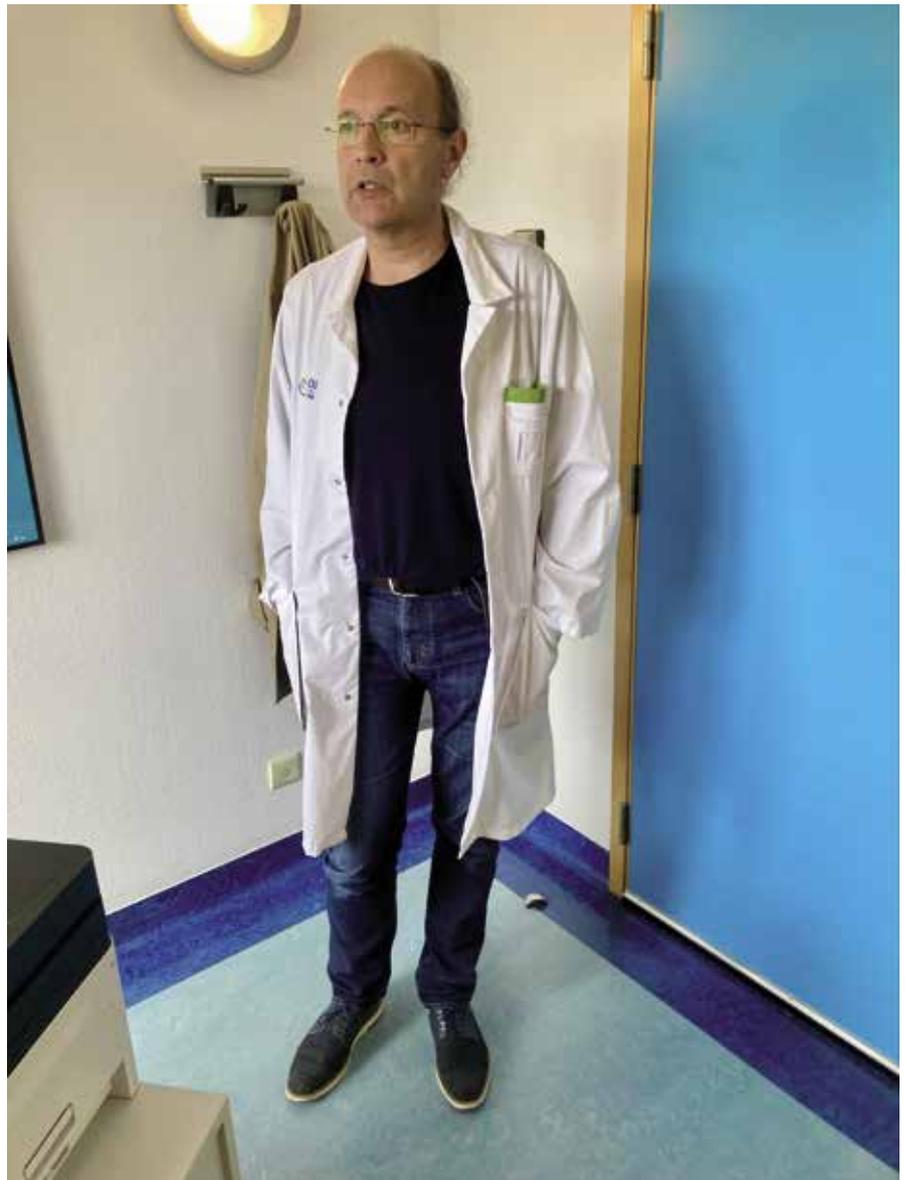
Comment la prise en charge des troubles mentaux a-t-elle évolué ?

Sur les vingt dernières années, on a fait de terribles économies en santé mentale et on avait un système de soins déjà complètement saturé. Si vous étiez un adolescent, obtenir un rendez-vous chez un psychiatre supposait un délai d'attente de six mois. De son côté, le Covid n'a pas créé des pathologies mais a accéléré certains effets. S'il y avait des gens qui pouvaient s'en sortir vaillamment avec des soins non urgents, la couche supplémentaire apportée par le Covid a déstabilisé ces gens-là et les a amenés en consultation de manière précipitée, dans un système déjà saturé.

Y a-t-il des personnes plus à risques que d'autres de subir les conséquences néfastes de l'ambiance actuelle ?

Ceux qui souffraient déjà de problèmes se sont retrouvés encore davantage déstabilisés. L'exemple typique est celui de quelqu'un qui avait peur des contacts. Dans un premier temps, grâce au Covid, il avait une bonne raison de limiter ses contacts. Ce n'était pas sa faute. Dans les phases de déconfinement, on nous a éduqués à nous méfier des autres à cause de ce côté invisible de la maladie. Pour les gens qui avaient déjà peur des autres et des difficultés à entrer en contact avec eux, les autres ont attrapé un côté encore plus dangereux.

Au moment du reconfinement fin 2020, y a-t-il eu des consultations et



Nicolas Zdanowicz ©

des prescriptions de médicaments ?

Les consultations en psy n'ont pas diminué, mais les médecins ont été obligés de les restreindre, en fonction des personnes isolées qui avaient été contaminées. Le nombre d'admissions a diminué mais pas les urgences psychiatriques où les chiffres sont restés stables. Certaines personnes, on ne les voyait pas avant les crises de couple, les crises de famille, qui ont éclaté en raison du confinement, même si des troubles étaient déjà présents. La prise en charge a été relativement simple et n'a pas nécessité de médicaments. La

période a été difficile à vivre : pour ma part, je faisais maison-voiture-hôpital, hôpital-voiture-maison. Mais je ne peux pas me plaindre : je continuais à voir des gens et à parler avec eux. On a regardé la prescription des antidépresseurs dans la population générale avant et pendant le Covid. Les chiffres n'ont pratiquement pas bougé.

Lorsqu'on examine les prescriptions d'antidépresseurs, dans quels cas ont-ils démontré leur efficacité ?

Dans les dépressions sévères. Lorsque vous rencontrez un patient dépressif, ►

- la bonne pratique consiste à lui faire passer un test d'échelle de dépression. S'il cote très élevé à cette échelle, il y a une indication de prescription d'antidépresseurs. Dans les dépressions légères à moyennes, l'efficacité des antidépresseurs est la même que celle du placebo. Ces tests ne se pratiquent que très peu, du coup la prescription ne s'adresse pas toujours aux bonnes personnes.

Quel est le lien entre l'organisation sociale et les pathologies mentales ?

Pour les uns, une société est dite saine si elle fonctionne et les inadaptations sont individuelles. Pour d'autres, une société est saine si elle permet à chacun des individus d'être en bonne santé. Dans un pays du tiers monde, il n'y a pas beaucoup de pathologies cardio-vasculaires, mais il y a beaucoup d'orthopédie et de maladies infectieuses, par exemple. La société se développe en apportant les hamburgers, les colas, et on obtient de l'obésité, des maladies cardio-vasculaires et donc on a généré de la pathologie. On peut faire de même avec les troubles anxieux, le sommeil, le stress, etc.

Passons à un point de vue plus restreint, centré sur le Covid. Les discours tenus à son propos posent-ils des questions ?

Oui. Par exemple, la façon dont les politiques ont parlé du Covid à la population avec l'intention de responsabiliser les citoyens par rapport à leurs comportements individuels, cette façon de communiquer n'a-t-elle pas été paternaliste et liberticide ? A-t-elle généré une mauvaise adaptation et du stress supplémentaire à l'échelle individuelle ? Admettons même que cela soit vrai, qu'y avait-il d'autre comme solution ? Une partie des spécialistes répond : plutôt que de verser dans le paternalisme, il y avait moyen d'avoir un discours responsabilisant. Pour ma part, je pense que les discours tenus à propos du Covid ont eu des conséquences catastrophiques sur les adolescents.

Les adolescents sont-ils plus à risque que les adultes de subir des troubles mentaux ?

Oui et non. Les ados ont plus de choses à digérer en un temps plus court que les adultes (l'autonomie, la prise de distance par rapport aux parents, l'auto-gestion...). Mais ils ont une adaptabilité plus importante que celle des « vieux cons ». La stabilité des troubles est moindre. Certains vont présenter des troubles anxieux, dépressifs, mais qui ne vont pas s'installer dans le temps. En consultation, nous ne verrons que les super-anxieux, les super-dépressifs ou ceux dont les parents sont paniqués mais dont le pronostic global sera bon. Une des gageures importantes quand on fait de la psychiatrie de l'adolescence, c'est de faire le tri entre ce qui est réactionnel et ce qui risque de s'installer.

De quoi témoignent les « boums » successives et les flashmobs des jeunes ?

Cela témoigne peut-être de la manière dont on s'est adressé à eux : entre culpabilisation/paternalisme et coups de bâton/diabolisation. J'ai été frappé de voir l'attitude des jeunes adultes lorsqu'en mars ils pouvaient revenir en cours. Moi, j'étais content de ne plus donner cours par ordinateur : j'avais l'impression d'être un psychotique qui parle à son PC. En moyenne, 50 étudiants pouvaient être présents par auditoire. Ils étaient une dizaine seulement. Chez les collègues, c'était pareil. Cela montre que lorsque l'on s'adresse à eux en leur donnant le choix, ils font des choix raisonnables. Ils mesurent correctement le risque et prennent les décisions les plus appropriées pour la majorité d'entre eux. Penser que les adolescents prennent des risques inconsidérés est faux. Ils prennent des risques qu'ils ont considérés.

Y a-t-il plus de 15-25 ans qui viennent consulter un psychiatre depuis un an ?

Oui, la demande augmente. Pour sortir de la famille quand on est ado, afin de se forger une opinion personnelle et en

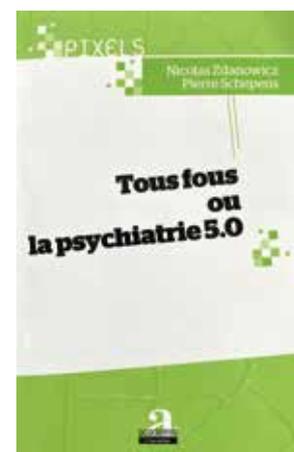
discuter avec d'autres, on ne s'adresse plus aux parents. Les principaux lieux de discussion et de soutien se trouvent chez les pairs. Or on les a contraints à rester en famille et on a contrarié une partie du travail de l'adolescent qui doit se faire à l'extérieur.

Si dans les mois ou les années qui viennent une nouvelle pandémie (ou la même, modifiée) nous tombe sur la tête, aurons-nous appris quelque chose de l'année qui vient de s'écouler pour gérer moins mal les risques pour la santé mentale ?

L'histoire a des tas de leçons à donner, le problème c'est qu'il n'y a personne pour les écouter. Avant, dans mon service, énormément de gens s'embrassaient pour se dire bonjour. Aujourd'hui, même si tout le monde est vacciné, on pourrait le refaire, mais il y a une série de gens qu'on a éliminés des bisous quotidiens. Pour le reste, on peut espérer qu'il y ait plus d'argent pour la santé mentale et qu'on soit mieux équipés, que le système soit moins vite saturé. On peut aussi souhaiter que le discours soit un peu plus affûté la fois prochaine et repose moins sur le paternalisme. ●

À lire :

- › **Nicolas Zdanowicz, *Adolescence et santé***, Academia-L'Harmattan, 2021, 164 pages, 16,50 €.
- › **Nicolas Zdanowicz, Pierre Schepens, *Tous fous ou la psychiatrie 5.0***, Academia-L'Harmattan, 2021 (2015), 131 pages, 14 €.



CETTE ANNÉE, LA FOIRE DU LIVRE ÉTAIT PARTOUT

PAR THOMAS CASAVECCHIA

journaliste au *Soir*

Toutes les photos © T. Casavecchia

Covid oblige, la Foire du livre de Bruxelles a tenté de faire tourner des auteurs francophones en Wallonie et à Bruxelles. Un pari intéressant, malheureusement rendu compliqué par les mesures sanitaires en application.

LA SCÈNE EST HILARE À CHINY

Et pour cause : la petite heure d'échange emprunte beaucoup de codes au one-man-show. Il faut dire qu'Hubert Ben Kemoun a un sacré bagout. Il est au Centre culturel du Beau Canton de Chiny, ce mercredi pour présenter son métier à deux classes de primaire de l'école du village voisin de Jamoigne. À grand coup d'anecdotes, de blagues, de questions – et même un mot cru de temps à autre pour bien garder l'attention des enfants –, il parle de son métier : auteur jeunesse. Il incarne cette profession. Sur les bancs de la salle du centre culturel, les enfants rient aux éclats. Et, à n'en pas douter, l'auteur suscite, sinon des vocations, au moins des envies de lectures.

Hubert Ben Kemoun relate son parcours : « Si je suis ici, c'est grâce à mes maîtresses d'école », explique-t-il aux mômes, celles-là mêmes qui lui ont donné le goût de la lecture. Il raccroche aussi sa profession avec ce que ces derniers connaissent mieux que les romans. « Quand vous regardez *Les Simpson* ou *Plus belle la vie*, il y a des auteurs derrière, la télé, les séries, le théâtre, les films, les jeux vidéo, il y a des auteurs derrière tout cela. Mais il n'est pas seul ; quand on parle de bouquin, il s'agit aussi d'un travail collectif.

L'auteur est central, bien sûr, mais il ne faut pas négliger le travail des illustrateurs ni celui de l'éditeur. »

« QUAND JE VIENS ICI, JE VOUS PIQUE DES TRUCS. »

À en croire l'auteur, il est ravi de pouvoir rencontrer son public, c'est en partie auprès de ce dernier qu'il puise son inspiration. « En venant dans la voiture, j'observe les maisons dans lesquelles vous vivez, je constate qu'elles sont bien différentes des maisons chez moi en

France. Maintenant, si je devais écrire un roman qui se passe ici, je saurais à quoi ressemblent les maisons dans lesquelles vous vivez, dans quel état sont vos routes. De la même façon, quand je suis ici, j'observe quelles sont les chaussures que vous portez. Comment sont coiffés vos cheveux. En fait, quand je viens ici, je vous pique des trucs. Et les questions que vous me posez, la façon que vous avez de me parler pourraient bien se retrouver dans mon prochain livre. »

Les enfants, entre deux éclats de rire, participent, commentent leurs lectures, posent des questions. Ils répondent à celles que leur pose Hubert Ben Kemoun en retour. Ils sont curieux, c'est la première fois qu'ils rencontrent un auteur en chair et en os.

Après une matinée de spectacle, l'auteur se confie : « Pour moi, c'est en quelque sorte la rentrée des classes. J'ai l'habitude de voir les jeunes. Je pense que cela fait partie de mon métier. À cet âge-là, j'aurais adoré rencontrer un auteur, constater qu'il s'agit d'une personne normale, faite de chair et d'os. Avec des cernes, la main qui tremble. Quelqu'un qui fait ses courses dans les magasins comme tout le monde. Rencontrer un auteur, cela participe à désacraliser les livres. »

Désacraliser les livres, les rendre plus proches de leur public est une sorte de sacerdoce pour l'auteur. « Quand



Le Centre Culturel du beau canton de Chiny avait mis sa salle à disposition de la bibliothèque publique de Jamoigne



Hubert Ben Kemoun adapte ses conférences en fonction de l'âge de son auditoire

- tu ouvres un livre, tu tombes sur des enfants qui te ressemblent, qui ont les mêmes problèmes que toi, les mêmes doutes. Va voir dans les livres, il y a quelque chose pour toi. Passe la porte de la bibliothèque de ton village, tu trouveras toujours quelque chose qui te plaira. N'hésite pas non plus à écrire, à mettre ton imagination sur papier. C'est tous ces messages que j'espère faire passer aux enfants qui viennent. En fabriquant des lecteurs, on fabrique des électeurs, des jeunes qui prennent le pouvoir, réclament leur liberté. Et du plaisir. »

LES BIBLIOTHÉCAIRES ENTHOUSIASTES

« C'est très chouette, même s'il conserve une trame similaire et un fil rouge, on sent que l'auteur prend énormément de plaisir à adapter ses interventions en fonction des classes qu'il a devant lui, explique Christine Gillard, responsable

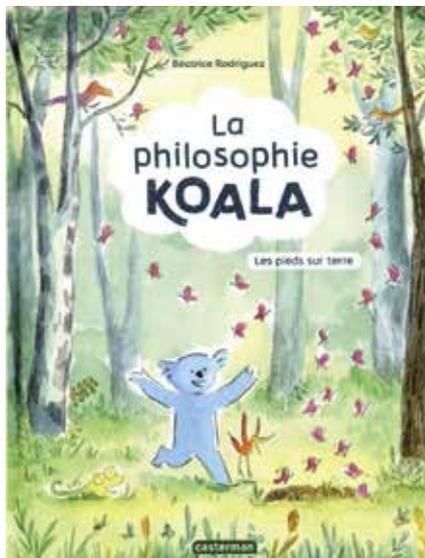
animation de la bibliothèque-ludothèque centrale de la Province de Luxembourg, qui a coordonné la semaine. Il sait autant s'adresser à une classe de primaire qu'à une classe de secondaire. D'ailleurs, ses livres s'adressent à des âges très différents aussi. »

En tout, durant une semaine marathon, l'auteur de 62 ans aura rencontré pas moins de dix classes. Tout cela a été organisé conjointement par la Foire du livre 2021, la bibliothèque centrale du Luxembourg à Marche et six de ses bibliothèques membres du réseau.

« À cause du Covid, les organisateurs de la Foire du livre se sont tournés vers les opérateurs d'appui. Leur projet était de faire venir les auteurs dans les provinces, explique Christine Gillard. Très vite, le nom d'Hubert nous a été proposé. Nous l'avons proposé aux bibliothèques du réseau qui ont rapidement répondu présentes après avoir sondé les écoles de leurs communes. Finalement, six ont répondu présentes. La formule variait d'une

bibliothèque et même d'une classe à l'autre. Soit plusieurs livres étaient proposés aux élèves et ces derniers faisaient leur marché, soit toute la classe lisait le même livre. En cas de besoin d'exemplaires supplémentaires, la bibliothèque centrale intervenait et faisait circuler les livres entre les bibliothèques. À Bertrix, c'est carrément toute une école qui s'est lancée dans un projet commun. Tandis qu'à Athus une classe a même élaboré une présentation PowerPoint en l'honneur d'Hubert. »

Et cette semaine a remporté un franc succès : « J'ai reçu les fiches d'évaluation et les bibliothécaires sont très enthousiastes. Ce n'est pas tous les jours, au Luxembourg, qu'on accueille un auteur. Pour eux, c'est très clair, on reproduira l'expérience, Foire du livre ou non. D'ailleurs, je n'ai pas de chiffres, mais je sais que certains jeunes sont repassés en bibliothèque après la rencontre avec Hubert et ont été chercher des livres dont il leur avait parlé.



Certaines classes ont même reçu des livres en cadeau que les enfants ont pu ramener chez eux. Pour certains, c'est le premier livre qu'il y a à la maison. »

Du côté de la Foire du livre aussi, on est ravi de l'expérience. « Le nouveau directeur de la bibliothèque centrale de Marche m'a recontacté, explique Luc Battieu qui a été une des chevilles ouvrières du projet pour la Foire du livre. Il s'est dit convaincu de la nécessité de continuer à inviter des auteurs. »

Ancien bibliothécaire, Luc Battieu est une des personnes à l'origine de ce projet. « J'ai exercé pendant 40 ans comme bibliothécaire à Bruxelles. Je suis aujourd'hui à la retraite, ce qui m'a permis de m'impliquer pour la Foire du livre. En début d'année scolaire 2020-2021, la situation n'était pas évidente à cause du Covid, mais on s'est quand même dit que l'on pouvait contacter les bibliothèques centrales pour monter un projet. Entre-temps, on nous a annoncé que la Foire du livre ne pourrait se tenir comme prévu. J'ai alors pris exemple sur le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis, à Montreuil, qui a fait le pari de la décen-

**Atelier d'illustration technique aquarelle
avec l'illustratrice
Béatrice Rodriguez**



**De 6 à 8 ans
Mercredi 12 mai de 14h à 16h**

« Viens découvrir et dessiner avec l'illustratrice Béatrice Rodriguez, tu découvriras son univers tendre et coloré de Barnabé le blaireau au Koala philosophe. Et toi que vas-tu inventer ? »



Gratuit
Inscription sur réservation par courriel
jeunesse@bibliot200.be

Bibliothèque Saint Henri
Rue Saint-Henri, 42
1200 Woluwe-Saint-Lambert



tralisation. J'ai proposé ce modèle aux bibliothèques centrales qui ont directement marqué leur adhésion. On a dressé une liste d'auteurs et laissé le choix aux bibliothèques. »

BEAUCOUP D'ANNULATIONS

Mais dans le courant du mois de mars, tout s'écroule. « On a appris que les écoles secondaires devaient passer leurs classes du supérieur en distan-

ciel. Plus question dès lors d'organiser des rencontres. Sur les six opérateurs centraux, il n'en restait plus que trois : la Province de Luxembourg accueillait Hubert Ben Kemoun durant quatre jours. Dans le Brabant wallon, Carl Norac a rencontré des bibliothécaires de la province en distanciel. Namur devait accueillir Xavier Deutsch. Cela a finalement été reporté à cet automne. Enfin, Bruxelles a fait venir l'auteure illustratrice Béatrice Rodriguez et a permis une rencontre avec des jeunes ▶

► à la bibliothèque de Molenbeek, ainsi qu'un atelier d'illustration destiné aux enfants à la bibliothèque Saint-Henri. » À Liège, puisque les rencontres devaient concerner des jeunes du secondaire, elles ont dû être annulées puisqu'il était très difficile d'entrer en contact avec les étudiants. « C'est dommage que l'on n'ait pas pu maintenir ces rencontres, mais personne n'est à blâmer. C'est vraiment le virus qui nous a empêchés de faire ce que nous avons prévu, les règles changeant quant aux consignes sanitaires. »

Certaines des rencontres ont pu se tenir en distanciel sur internet. « On avait la chance de disposer d'un studio d'enregistrement pour enregistrer quelques vidéos avec des auteurs invités. Je ne suis pas un grand fan des vidéos en ligne par rapport au vrai contact humain, mais force est de constater que cela nous a permis de toucher un public très large. J'ai par exemple l'habitude d'organiser un colloque à propos de la littérature jeunesse. D'habitude, il y a environ 250 personnes dans l'assistance. Cette année, 2.500 personnes ont consulté la vidéo depuis le confort de leur domicile. »

Cette année, la Foire du livre de Bruxelles a effectivement dû revoir sa copie. Et avec l'aide des bibliothèques, elle a fait le choix de la décentralisation. Mais qu'en pensent les responsables ? « On a pu profiter de magnifiques contacts avec les bibliothèques et les librairies, explique Marie Noble, commissaire générale de la Foire du livre. Un de nos objectifs était de se décentraliser. Nous avons donc pris contact avec les différentes bibliothèques centrales. Au départ, les six ont accepté l'invitation. L'idée était d'accueillir un auteur et de lui faire rencontrer des classes de la province. Carl Norac, par exemple, aurait dû venir dans le Brabant wallon. Xavier Deutsch à Liège. Manon Fargetton devait également venir. C'était assez génial de pouvoir faire tourner un auteur dans chacune des cinq provinces wallonnes ainsi qu'à Bruxelles. Les bibliothèques centrales devaient se charger de faire circuler les livres et la

Foire devait défrayer le logement et les transports.

« Les bibliothèques, et nous aussi d'ailleurs, étions très enthousiastes et les réunions se sont très bien passées, grâce à Luc Battieuw notamment. Il a été la personne qui faisait le lien entre les bibliothèques centrales et la Foire durant toute la durée du projet. »

Malheureusement, en raison des évolutions de la crise sanitaire, la plupart des rencontres ont dû être annulées. « C'est dommage, car la dynamique était particulièrement bonne et les retours sont extrêmement bons. Même si on n'a pas encore vraiment débriefé (à l'heure d'écrire, ces lignes, ndlr). Je pense qu'il serait dommage de ne pas profiter de la très bonne dynamique qui s'est créée, même si beaucoup de projets n'ont pas pu se concrétiser. »

Mais pas de frustration ni de déception pour autant. « On a testé des choses, c'est une immense fierté, une très belle réussite cette Foire malgré les contraintes. En s'ouvrant sur le territoire, on a ouvert le champ des possibles. C'est galvanisant. »

UN POINT D'INTERROGATION POUR LES PROCHAINES ÉDITIONS

Cette décentralisation a, en revanche, permis de toucher de nouveaux publics. « Ce n'est pas toujours simple pour des classes d'enfants à Athus de faire tout le trajet pour Bruxelles. Faire venir les auteurs jusqu'à eux permet de nouvelles rencontres et cela dans un cadre plus intimiste qui plaît et rassure. Il faut que la Foire du livre puisse penser aux autres maillons de la chaîne, les bibliothèques, les librairies ont des compétences que nous n'avons pas forcément et une forte relation de proximité avec leur public. »

Ces événements en ligne ajoutés à la décentralisation en province donnent de nouvelles perspectives à la Foire du livre. « Une des nouvelles missions un peu imposées par le Covid est de "sortir des murs", ajoute Luc Battieuw. La question dans les prochains mois pour les organisateurs de la Foire sera de sa-

voir si l'on parle des murs de Tour et Taxis ou de sortir des murs de Bruxelles pour s'éparpiller dans toute la Belgique francophone. Personnellement, je plaiderai plutôt pour la seconde solution et j'espère que les bons contacts qui ont été établis cette année soient mis à contribution lors des prochaines éditions de la Foire. Mais cela n'est plus dans mes mains. »

Bref, c'est toute une réflexion qui s'est lancée sur la place laissée à différents partenaires. « Il y a eu énormément d'ateliers, de rencontres depuis décembre afin de réfléchir aux orientations à donner à la Foire, beaucoup de débats sur la vision générale à adopter. L'énergie est là, les synergies sont là. Maintenant, il est difficile de savoir quelle forme prendra concrètement la Foire du livre lors de ses prochaines éditions », conclut Marie Noble. ●

LA CITÉ MIROIR, DANS LA CITÉ ARDENTE

.....
PAR CATHERINE CALLICO

journaliste

Toutes les photos © C. Callico

De leur création sous l'occupation nazie à leur réaffectation en espace dédié à la culture et à l'éducation, les anciens Bains et Thermes de la Sauvenière à Liège ont toujours placé le citoyen au centre de leur réflexion. Depuis 2014, la Cité Miroir assure cette mission au travers d'activités pluridisciplinaires et engagées. Visite des lieux avec Sophie Liégeois, porte-parole.

Historiquement, le bâtiment a abrité les Bains et Thermes de la Sauvenière, un lieu de référence de la vie liégeoise et un projet ambitieux de près de 13 000 m².

L'initiative a vu le jour dans les années 1940. L'échevin George Truffaut souhaitait développer un lieu à vocation sportive, avec notamment une piscine au quatrième étage, un espace d'hydrothérapie, un restaurant, un dancing, une gare de bus... L'idée était également de recréer du lien social en période de guerre, avec des zones de rencontre et d'interaction.

Il s'agit également d'un lieu de patrimoine. Sa réhabilitation, au début des années 2000, s'est-elle opérée en res-



Sophie Liégeois porte-parole de la Cité Miroir

pectant l'architecture de style paquebot d'origine ?

Oui, l'esprit des anciens Bains et Thermes a été conservé lors de la rénovation. Le complexe, conçu par l'architecte Georges Dedoyard, inspiré du courant allemand Bauhaus, est considéré comme l'une des plus importantes réalisations du style moderniste de cette période. Avec en son sein la grande halle des bassins, qui s'étend sur 80 mètres de long et plus de dix mètres de haut. Le lieu a été fermé en 2000 pour non-conformité des normes sécuritaires et, dès 2004, l'association Mnema a été chargée de gérer la démolition et la réhabilitation, confiée au bureau d'études Pierre Beugnier et à Triangle Architectes. Leur mission était d'en faire un espace dédié à la culture et à l'éducation, avec des salles d'exposition et de spectacle équipées de techniques de pointe en termes d'isolation, de chauffage et d'éclairage. Les

nouveaux espaces ont donc surtout été repensés en fonction de la programmation qui mêle théâtre, musique, conférences, débats, ateliers, expositions permanentes et temporaires...

Aujourd'hui, le lieu offre un espace citoyen et dédié à la culture, géré par des associations militantes. Quel est son fonctionnement ?

Une centaine de personnes travaillent dans le bâtiment, liées aux trois associations qui gèrent la programmation – Territoires de la Mémoire, le Centre d'Action laïque de la Province de Liège et l'asbl MNEMA – et à des opérateurs extérieurs, culturels et associatifs. L'idée est aussi de proposer un accès démocratique à de petites associations qui ne disposent pas d'un lieu pour proposer leurs activités. Il s'agit d'un centre d'expression, dont la programmation est essentiellement axée sur la citoyenneté, la mémoire et le dialogue

LA FOIRE DU LIVRE POLITIQUE

Organisée par l'association L'Agenda Politique, la Foire du livre politique s'est tenue en ligne pour sa 13^e édition, fin mai 2021.

Parmi les initiatives innovantes et/ou à venir présentées :

– Le débat « **Poetic Lab : poésie insoumise et littérature embarquée** ». Les intervenants – Charlyne Audin (professeure à la Haute École Charlemagne, Liège), Justine Huppe (chargée de recherches FNRS en sociologie de la littérature française, ULiège), Dan Van Raemdonck (ULB), Pascal Leclercq (Ateliers Poésie Pur Porc) et Lisette Lombé (poétesse et slameuse) – ont rappelé l'importance de l'éducation à la langue dans un contexte d'éveil citoyen. L'enjeu du « Poetic Lab », développé au sein de la Haute École Charlemagne, est de « reconnecter l'enseignement de la langue française à des pratiques créatives liées à des enjeux de prise de parole citoyenne ».

– En marge de la remise du Prix du livre politique 2020, cette édition a inauguré le **Coup de Cœur Littérature Jeunesse** des Territoires de la Mémoire, qui vise à récompenser « des textes et des images qui sont des dénonciations, des revendications, des propositions, des cris, des visions pour un monde meilleur et plus juste ».

– Du 15 au 20 novembre 2021 à Liège : Présentation de **Politik – Rencontres internationales cinéma et politique**, organisées par le PAC Liège en partenariat avec les Grignoux, Wallonie Image Production et la Cité-Miroir. Le but annoncé : créer, le temps d'une semaine, un Pôle de diffusion et de réflexion autour de la « chose publique », de l'engagement et du débat. Avec pour fil rouge de ces Rencontres, l'intitulé « Représentation de la politique. Politique de la représentation ». Au programme, des films sur la pratique de la politique et d'autres qui génèrent une pensée politique, complétés de rencontres sur des questions d'actualité telles que la démocratie et les impacts des crises, notamment celle de la Covid-19, sur la démocratie et nos libertés ; l'exercice du pouvoir et les difficultés auxquelles les femmes et les hommes politiques peuvent être confrontés lorsque l'exercice de leur fonction les distancie parfois de leurs idéaux initiaux ; de même que les enjeux et les tensions possibles entre les notions souvent interdépendantes d'écologie et d'environnement, d'emploi et d'économie.

- des cultures. Nous accueillons 80.000 visiteurs et 360 événements par an, sept jours sur sept, sauf le dimanche en été.

Quel est le rôle de chacune des trois associations principales au sein de cette programmation pluridisciplinaire et engagée ?

MNEMA est le « concierge du lieu ». L'asbl a été créée pour gérer le lieu, suivre le chantier de réhabilitation et l'occupation des espaces. Le CAL de la Province de Liège aborde, à travers

diverses initiatives, des questions politiques, de société, la solidarité, la défense de la laïcité. Il collabore avec 75 associations fédérées. Le CAL a par exemple proposé l'exposition récente *Illusions*, qui suscite le sens critique. De leur côté, les Territoires de la Mémoire, établis en 1993 lors de la montée de l'extrême droite aux élections, travaillent sur l'éducation à la résistance et à la citoyenneté. Ils ont ainsi lancé la campagne Triangle Rouge, en référence aux badges des prisonniers politiques sous le régime nazi. Aujourd'hui, les

membres militent également par rapport à la crise migratoire, le racisme dans le milieu sportif, etc.

La Cité Miroir présente également deux expositions permanentes liées à ces thématiques, quels en sont les contenus ?

Il y en a deux, inaugurées en 2015 et 2016. *Plus jamais ça !* est l'exposition itinérante de Territoires de la Mémoire, qui existe depuis les débuts de l'association. Pour son implantation ici, les animations et la scénographie ont été revues. Le résumé : vous êtes dans la peau d'un déporté vers les camps nazis, dans le contexte de l'ascension au pouvoir d'Hitler. Le concept est interactif et accessible à partir de onze ans. Nous accueillons beaucoup d'écoles et une prise en charge est assurée par une équipe pédagogique, autour des questions de la résistance aujourd'hui et de la lutte contre le totalitarisme. L'autre exposition permanente, *En Lutte. Histoires d'émancipation*, est proposée par le CAL et retrace l'histoire des luttes sociales, concernant par exemple les congés payés, le droit de vote des femmes ou des questions comme « c'est quoi la mutualité ? » ou « ce que l'on considère comme acquis, cela l'est-il vraiment ? ». Elle est visible à partir de 15 ans et un débriefing a également lieu en fin de parcours.

Les expositions temporaires offrent également des pistes de réflexion sur des sujets engagés...

Oui, comme le concours mondial annuel World Press Photo, qui récompense des photos percutantes de l'actualité. L'exposition itinérante a pris place dans nos murs en 2018. Ou quatre ans plus tôt, l'exposition inaugurale *L'art dégénéré selon Hitler*, consacrée à la vente de Lucerne : lors de celle-ci, les nazis avaient vendu aux enchères des tableaux de maîtres comme Picasso ou Gauguin, réquisitionnés dans des musées. Cet été, nous avons exposé Menelaw Sete, un illustre peintre brésilien qui vend des toiles au profit du peuple Kiriri, lequel défend l'Ama-



L'exposition interactive et temporaire Illusions dans la grande salle

zation et l'accès à l'eau potable. Et en septembre, l'expo *Matrimoine* est dédiée à l'empreinte des femmes dans le patrimoine.

Dans le cadre de rencontres avec le public, vous évoquez également des problématiques politiques de premier plan, comme la loi pandémie.

Oui, fin juin s'est ainsi tenue la conférence « Loi Pandémie. Pourquoi ? Comment ? » dans le cadre du cycle « Belgique : c'est quand qu'on va où ? ». L'événement a notamment été monté grâce à un partenariat avec l'asbl Barricade et le CRISP. Avec Vincent Lefebvre, docteur en sciences juridiques, et Caroline Sägers, docteure en histoire, tous deux chargés de recherches au CRISP. En Belgique comme ailleurs, les autorités politiques ont pris des mesures exceptionnelles pour limiter la propagation du coronavirus. Certaines, parmi les plus restrictives



Sur les murs de la grande salle : des témoignages de personnalités liées au lieu

des droits et libertés des citoyens, l'ont été par le biais d'arrêtés ministériels signés uniquement par le ou la ministre

de l'Intérieur. Le 31 mars 2021, le tribunal de première instance francophone de Bruxelles a mis en cause la légalité ►



La Cité Miroir sur la place Neujean à côté du cinéma La Sauvenière

- de ces arrêtés ministériels et a donné injonction à l'Autorité fédérale de remédier à cette situation. Ce jugement a contraint le gouvernement à accélérer l'élaboration du projet de « loi pandémie » pour donner une base juridique aux mesures de confinement et d'autres limitations des déplacements et des activités. Or les débats parlementaires qui ont, selon une procédure exceptionnelle, accompagné autant que suivi l'élaboration du projet de loi, ont mis en lumière différentes critiques et inquiétudes par rapport à la portée de ce texte. Les intervenants ont ici abordé le contenu de la « loi pandémie » et les conséquences de son adoption, les inquiétudes que ce texte laisse subsister quant au respect des libertés et droits fondamentaux, et le rôle de la société civile dans ce processus législatif singulier.

Le volet didactique se complète de la Bibliothèque George Orwell, qui propose en outre différentes activités...

La Bibliothèque spécialisée des Territoires de la Mémoire est installée à la Cité Miroir, sur deux niveaux. Elle est accessible à tous et propose une série d'ouvrages sur les thématiques de travail de l'asbl, et un espace de rencontres. Fin juin, les Territoires de la Mémoire ont ainsi proposé une rencontre du groupe de lecteur.rice.s autour de la figure du policier, qui fait partie de notre imaginaire collectif. Dans la foulée, l'exposition *Don't shoot* est présentée jusqu'au 8 septembre à la Cité Miroir. Celle-ci, conçue par ZINTV, le collectif Krasnyi, le photographe Frédéric Moreau de Bellaing et la Ligue des droits humains souligne la criminalisation des mouvements sociaux et les tentatives de censure par la police belge ces dernières années.

Située au deuxième étage de la Cité Miroir, la librairie revêt également un rôle éducatif.

Oui, la librairie propose un répertoire littéraire, au sens large, comme outil d'éducation. Également spécialisée dans les thématiques du lieu, son offre est en particulier centrée sur l'histoire internationale des résistances pour la liberté, la Seconde Guerre mondiale, le dialogue des cultures... À partir de nombreux romans, romans graphiques, bandes dessinées, ressources pédagogiques, ainsi que d'une sélection de livres jeunesse. La librairie est aussi un moyen de soutenir les projets menés à la Cité Miroir, auxquels reviennent entièrement les bénéfices des ventes. ●

INFOS :

www.citemiroir.be

MÉMOIRES VENUES DE L'OUBLI

PAR BENOIT van LANGENHOVE

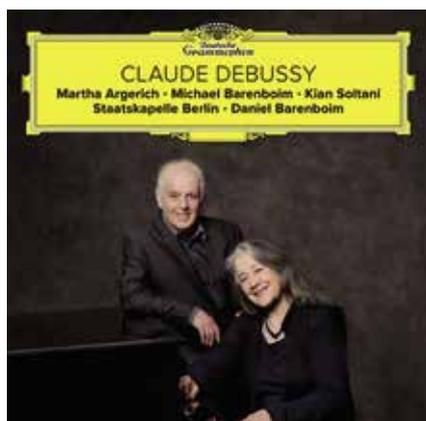
musicologue, administrateur du Festival Ars Musica

Claude Debussy

*Fantaisie pour piano et orchestre,
Sonates pour violon et violoncelle, La
Mer*

Martha Argerich, Daniel Barenboim,
Michael Barenboim, Kian Soltani,
Staatskapelle Berlin
DG © 2018 – © 2021

La *Fantaisie pour piano et orchestre* appartient au jeune Debussy où s'exprime son amour pour l'improvisation et les couleurs tonales. Structurellement, cela ressemble fort à un concerto pour piano à trois mouvements, même si le compositeur ne l'a jamais explicitement désigné comme tel. Et cela constitue sa seule contribution au genre. Martha Argerich apparaît en soliste en compagnie de son ami d'enfance Daniel Barenboim. Nous offrir à 80 printemps une première discographique dans une version aussi engagée, riche en couleurs et en projection, cela tient du prodige. Et peu importent les qualités (réelles) des compléments, cette interprétation est à écouter toutes affaires cessantes.



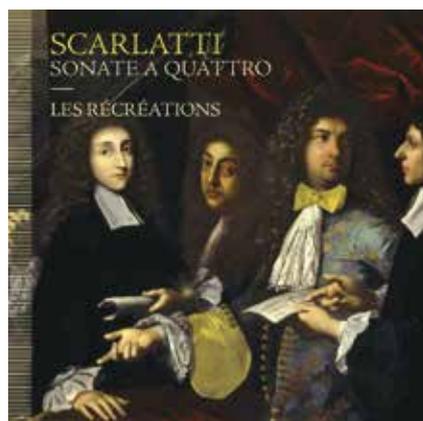
Alessandro, Francesco & Domenico Scarlatti

Sonate a quattro

Les Récréations

Ricercar © 2020 – © 2021

Les *Sonate a quattro senza cembalo* d'Alessandro Scarlatti font figure d'ovni dans l'Europe musicale de ce début XVIII^e siècle. Réunir quatre instruments à cordes et exclure le clavecin, pilier essentiel pour affirmer le rôle central de la base continue, un élément central de la musique baroque, est pour le moins audacieux. Sommes-nous face à une anticipation géniale du quatuor à cordes qui surgira un demi-siècle plus tard sous la plume de Haydn ? Ou une survivance du consort, une forme pour une même famille d'instruments très prisée en Angleterre sous le règne d'Elizabeth I ? Peu importe ! Il n'est ici que la joie d'entendre le jeu expressif et généreux des musiciens pour s'envoler. ▶



► **Peter von Poehl**

Memories from Saint-Forget
BMG Rights Mgmt France SARL
© 2021

Sur certaines photos, il a l'allure d'un dandy à la David Bowie. Et il en a quelque peu le goût pour les aventures multiples : collaborations avec notre Lio nationale, Michel Houellebecq et Vincent Delerm, des musiques pour le cinéma et le ballet et il est aussi un arrangeur recherché. Pour échapper à l'ambiance morose du moment, il se replie avec famille, femme (l'écrivaine Marie Modiano) et enfants dans la vallée de Chevreuse près de Paris, dans le village de Saint-Forget (qui peut se lire comme *oubli* en anglais). Là, entre deux découpes de légumes, il concocte un nouvel album de pop calme et légère s'évadant dans des atmosphères de folk mélancolique mâtiné de sonorités variées qui alternent une guitare lap steel propre au blues et au country, des cuivres évanescents ou des résonances contemporaines. Aux prises de son dans sa cabane de jardin (avec chants d'oiseaux en prime), notre songwriter suédois a pu ajouter, à distance, de savoureux mélanges d'instruments à vent ou à cordes. Son pays natal, tournant le dos au confinement, lui a permis de réunir des musiciens dans un studio local. Résultat : du charme, de l'élégance et du romantisme.

Péter Eötvös

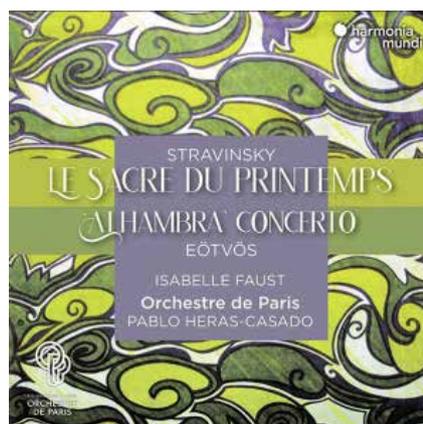
Alhambra (Concerto pour violon n° 3)
Igor Stravinsky
Isabelle Faust (violon), Orchestre de Paris, Pablo Heras-Casado (direction)
Harmonia Mundi © 2019 – © 2021

Lors du dernier concours Reine Élisabeth, un candidat avouait sa perplexité devant « l'industrie occidentale de la musique contemporaine » peu connue dans son pays. Ce nouveau concerto pour violon, créé il y a deux ans en est un exemple frappant. Un compositeur issu d'un pays de longue tradition musicale (Hongrie), un début à l'ombre de deux figures marquantes (Stockhausen et Boulez), une carrière de chef d'orchestre pour assurer les rentrées financières et élargir ses horizons stylistiques. Tout cela aboutit à une œuvre où les influences (allemandes, françaises, américaines) se succèdent. La partition est commandée par une série d'institutions musicales réputées (Orchestre de Paris, Berliner Philharmoniker, BBC Proms, Festival de Grenade) et interprétée en soliste par la brillante violoniste allemande Isabelle Faust. Au final, cela aboutit à une très belle promenade musicale pleine de couleurs et d'atmosphères où le violon joue le rôle de guide, d'incitateur à la rêverie. En complément de programme, un marqueur de l'entrée de la musique occidentale dans le XX^e siècle, le célèbre *Sacre du printemps* d'Igor Stravinsky.

The Linda Lindas

Racist, Sexist Boy (Live at LA Public Library)
Epitaphs © & © 2021

On croyait le punk rangé définitivement dans les rayons poussiéreux de l'histoire de la musique quand de Los Angeles est arrivé ce brûlot rapidement devenu viral sur Internet. Quatre filles adolescentes et préadolescentes asio- et latino-américaines, Bela (16 ans), Lucia (14 ans), Eloise (13 ans) et Mila (10 ans) racontent dans une chanson explosive leur première rencontre avec le racisme. C'est la batteuse, Mila qui raconte : « Juste avant le confinement, un garçon de ma classe est venu me voir en disant que son père lui avait dit qu'il fallait rester à l'écart des Chinois. Après que je lui ai dit que j'étais chinoise, il s'est éloigné de moi. » Dépitée par cette mésaventure, elle en parle à ses amies qui suggèrent que la meilleure réponse est d'écrire une chanson. Ainsi est née *Racist, Sexist Boy*, la chanson la plus cathartique et énergisante du déconfinement. « Nous savions que ce morceau ferait bien réagir, mais nous n'avions jamais imaginé ça », dit la bassiste. « Nous avons formé le groupe pour le fun, mais maintenant nous pensons que nous pouvons changer les choses avec ce que nous faisons. » Avis de tempête, un hymne féministe plein de riffs rageurs contre le racisme est né. ●



NOSFUTURS.NET, PLATEFORME DOCUMENTAIRE PROSPECTIVE

PAR PHILIPPE DELVOSALLE
rédacteur à PointCulture

Un nouveau site belge francophone propose gratuitement une série de documentaires de formes et de formats très variés pour interroger les futurs possibles de nos relations de travail. Une visée prospective qui fait écho à la thématique *Tout peut changer* de PointCulture pour la saison 2021-2022.

DOCUMENTER DEMAIN

Le site nosfuturs.net mis en place par le Centre Vidéo de Bruxelles a été conçu comme une plateforme de créations documentaires pour mieux comprendre les mondes qui viennent. Dans son dossier de presse, le CVB développe cette idée : « La crise que nous traversons exacerbe le besoin de mobiliser d'autres imaginaires, d'inventer des récits dépeignant une autre manière de faire société. Des récits qui puissent parler à chacun de sa réalité tout en permettant de nous projeter, les pieds bien ancrés dans le sol, dans un futur plus engageant. C'est en documentant et en confrontant plusieurs "versions" de l'avenir que l'on pourra en écrire d'autres scénarios. »

Chaque année, une nouvelle thématique sera abordée en mettant en relation « en archipel » des formes et des formats différents de documentaires : longs métrages d'auteurs et d'auteurs, courts métrages d'ateliers, très courtes capsules pensées pour le web, podcasts, débats publics, etc. Pendant ses deux premières années, nosfuturs.net questionnera « Le Travail qui vient », en deux volets : l'atomisation du travail en 2021, autour du film *Shift* de Pauline Beugnies (sur les livreurs de repas à vélo et le capitalisme de plateformes) et les organisations collectives du travail

autour du film *Le Balai libéré* de Coline Grando (autour d'une expérience de coopérative autogérée de nettoyage à Louvain-la-Neuve dans les années 1970).

Michel Steyaert, directeur du CVB et réalisateur précise : « Le projet a pour ambition de se déployer selon un temps suffisamment long pour aborder un certain nombre d'enjeux sociétaux fondamentaux comme le travail, la santé, l'enseignement, l'écologie, la libre circulation des personnes par exemple. Après "Le Travail qui vient", nous pourrions donc traiter de "La Santé qui vient" ou de "L'École qui vient",

etc. » (Entretien avec Marc Roesems, PointCulture).

Conçue par Luuse, un collectif bruxellois de six *designers* graphiques et développeurs, le site propose une interface de navigation au *look* très contemporain, d'une simplicité assez radicale (pas de photos, juste des formes géométriques, trois ou quatre couleurs, quelques discrets effets d'animation). La mise en page du portail souligne l'agrégation en archipel des contenus documentaires qui a présidé à la conception du projet. Pour Michel Steyaert, « le site est volontairement *low-tech*, donc peu énergivore et sa



Shift - Pauline Beugnies ©



Shift - Pauline Beugnies ©

- sobriété technique et graphique invite à renouveler la perception et l'usage des interfaces numériques qui nous entourent. »

SHIFT (PAULINE BEUGNIES), LONG MÉTRAGE SUR LE CAPITALISME DE PLATEFORMES

Plat de résistance de cette première saison de nosfuturs.net, Pauline Beugnies a réalisé avec l'ancien livreur de plats cuisinés à domicile Jean-Bernard Robillard un documentaire sur les déboires de ce dernier avec son ex-employeur, la firme britannique Deliveroo. Écrit avec le cycliste, raconté par lui en voix *off* à la première personne du singulier, *Shift* suit la détérioration progressive de ses relations avec son employeur et le détricotage de ses droits et de ceux de ses collègues. Au début, en 2016, tout semble rouler pour Jean-Bernard. Malgré le relief vallonné de Bruxelles, deux voitures heurtées lors de sa première semaine, il est plu-

tôt heureux. « Je gagnais 1.500 euros nets par mois. J'ai réalisé 5.347 commandes et parcouru près de 20.000 km. Les premiers mois, c'était cool. » Il reçoit même le maillot à pois de meilleur coursier de la boîte.

Fin 2017, un basculement radical est imposé par la firme à ses coursiers : ils doivent passer du statut de salarié à celui d'indépendant (leur imposant entre autres de nouvelles charges et démarches administratives et une assurance beaucoup moins performante en cas d'accident). Les coursiers, qui ne seront plus payés à l'heure mais à la commande, apprennent ce changement par la presse, trois mois avant la date butoir. Écœuré, Jean-Bernard Robillard rejoint le Collectif des coursiers, où il rencontre le syndicaliste Martin Willems qui accompagne leur lutte. De manifestations devant la Bourse en occupation des locaux de Deliveroo, la résistance s'organise et Robillard devient vite – en partie à son corps défendant, plus par dévouement que par volonté de se mettre en avant

– le porte-parole de leur mobilisation. Les cyclistes militants les plus visibles voient leurs comptes désactivés, les privant de l'accès aux livraisons et revenant de fait à les virer. Après une démarche consultative entreprise par le personnage principal du film auprès de la CRT (Commission administrative de règlement de la relation de travail) – commission d'experts en droits du travail qui lui donnent raison –, Deliveroo contre-attaque encore plus violemment en l'attaquant en justice !

Cinématographiquement, Pauline Beugnies – qu'on connaissait surtout comme photographe du mouvement égyptien de la place Tahrir, cf. le très beau *Génération Tahrir*, éditions Le Bec en l'air, 2016 – signe, en accord avec son sujet, une œuvre marquée par son rythme soutenu, son ancrage urbain (un film de rue plutôt qu'un film en chambre) et un côté *Do-It-Yourself* (par exemple via le recyclage des images filmées à la caméra GoPro par les cyclistes, aux côtés de plans plus professionnels filmés spécialement pour le

film). À part une ou deux séquences enregistrées chez Robillard, dont celle de la réception de sa citation à comparaître devant la justice – mais qui est plus une séquence de silence médusé que de parole –, le documentaire ne comprend aucun entretien « posé », cadré selon les codes habituels (intervenants assis devant un fond relativement neutre, etc.). Dans *Shift*, tous les moments de parole sont enregistrés *in situ*, en situation devant les bureaux occupés, dans les couloirs du Palais de justice ou... en selle, comme cette discussion à vélo entre Robillard et le syndicaliste-cycliste Willems vers la fin du film. Au-delà du cas particulier de son protagoniste, *Shift* ouvre une réflexion sur le capitalisme de plateformes et un statut de travail fortement précaarisé qui risque fort de se développer si l'on ne s'y oppose pas le plus possible dès aujourd'hui. Les séquences collectives où des coursiers de toute l'Europe se rencontrent à Bruxelles ou celle où Robillard et Willems sensibilisent un par un des coursiers plus jeunes et moins informés des risques qui pèsent sur eux sont particulièrement touchantes.

À DISTANCE (MICHEL STEYAERT), MOYEN MÉTRAGE SUR LE TÉLÉTRAVAIL

Tissant la parole de toutes celles et tous ceux qui l'expérimentent et le vivent au jour le jour – au moins depuis le premier confinement du printemps 2020 imposé par la pandémie de Covid-19 – et de celles et ceux qui le pensent, le réalisateur interroge notre relation au télétravail, le replace dans une histoire, nous éclaire sur son origine et envisage son avenir. Sandrino Graceffa, chercheur en sciences sociales, nous rappelle que si « le mot "télétravail" s'est vraiment imposé dans les années 1970, la réalité du travail à domicile est quant à elle très ancienne », qu'elle « a même été dominante et que c'est plutôt la séparation travail/domicile qui a été une parenthèse historique dans laquelle nous nous trouvons encore et qui pourrait laisser croire que ça a toujours été la norme ».



Michel Steyaert - *A distance* ©

Pour mettre en images son enquête, Michel Steyaert s'appuie sur deux trouvailles visuelles : d'abord, une série de plans explorant la déclinaison des registres résidentiels et professionnels de l'architecture bruxelloise (plans fixes sur des façades de maisons, d'immeubles d'appartements, de tours de bureaux ou travellings au cordeau dans des bureaux paysagers désertés par leurs occupants) et, surtout, le recours au dessin pour accompagner et délier la parole des personnes qu'il interroge. Steyaert leur demande de dessiner le plan de leur lieu de vie et de raconter en même temps comment s'y immisce leur travail, où il se déroule, comment il se mélange ou non aux activités privées et domestiques. « Là où je travaille le plus, c'est ici, à la table de la cuisine... sur un tabouret haut, ce qui est évidemment l'idéal pour le dos ! [Rire] Ou parfois, pour varier les plaisirs, ici dans le canapé [en montrant son emplacement sur le plan dessiné]. »

Les spécialistes interrogés rappellent comment le télétravail a d'abord été soutenu sous l'angle environnemental (réduire les déplacements et la pollution), en termes de développement technologique, d'économies en infrastructure, puis dans un second temps, comme un signe de confiance (de la part de l'employeur pour son personnel) et sous l'angle de la qualité de vie au travail. Ce qui n'a pas empêché le

développement de logiciels de contrôle ni la reproduction par le télétravail des inégalités sociales (inégalités patrimoniales, de genre, générationnelles, etc.) dans le champ de l'organisation du travail. Mais, surtout, il atomise la dimension collective du travail, tant dans la construction du projet commun d'une organisation ou d'une entreprise que dans la mise à mal de « la solidarité, la dimension critique ou la culture des luttes » (Fanny Lederlin, philosophe). ●

INFOS :

www.nosfuturs.net



TOUT LE DROIT CONTEMPORAIN EST-IL OBSOLÈTE ?

PAR BENOÎT DEJEMPE

magistrat à la Cour de cassation, maître-conférencier à l'Université Saint-Louis-Bruxelles, secrétaire de rédaction du *Journal des tribunaux*



LES VIRUS IGNORENT LA GÉOGRAPHIE, LE DROIT REFUSE LES MESURES D'EXCEPTION

Les virus ont une histoire, mais ignorent la géographie. Les temps sont donc durs pour le droit, en général limité à un territoire. En effet, comment élaborer des règles dont la validité s'arrête à la frontière pour combattre une pandémie qui n'en connaît pas ?

À cette limite dans l'espace s'ajoute la circonstance que, comme la cigale de la fable, les États n'étaient pas préparés aux mesures que l'urgence avait requises du jour au lendemain. Déjà rien que sur le plan de la santé, ce que le virus a mis à nu, c'est le modèle de développement dans lequel les sociétés se sont enfermées en privilégiant un arsenal technologique très coûteux, au détriment des soins de base, pourtant indispensables à la santé et qui auraient pu limiter les dommages (B. Stiegler, *De la démocratie en pandémie*).

Dans un ouvrage court mais rempli de pépites lumineuses (*De quoi le Covid est-il le nom ?*), François Ost ouvre une série de réflexions sur les conséquences de la pandémie, qu'il invite à mieux qualifier sous le nom de « syndémie », pour la vie sociale. Sans doute savons-nous depuis les temps anciens que « nécessité fait loi », mais une société dé-

mocratique ne peut se satisfaire longtemps de mesures d'exception dont la légitimité s'étiolle à mesure que l'urgence passe. En Belgique, où manquait un cadre juridique pour faire face à la crise, on s'est seulement résolu au printemps 2021 à mettre sur la table un projet de loi pandémie qui, l'été venu, attend toujours son approbation parlementaire.

Pas étonnant que les nombreuses mesures réglementaires, souvent modifiées, aient donné lieu à des décisions judiciaires ou administratives contradictoires qui, relayées par la presse et les réseaux sociaux, ont accru le sentiment d'insécurité et de frustration. La faute à Voltaire ? La faute à Rousseau ? De jour en jour, de comité de concertation en comité de concertation, les autorités se réunissent, prolongent, aménagent et, sans aucun contrôle démocratique, maintiennent toute la population, en l'infantilisant, au sens strict du mot – l'*infans* est celui qui ne sait pas (encore) parler –, dans un état de dépendance injustifiable. Beaucoup de juristes ont à juste titre vivement critiqué l'absence de fondement légal à certaines restrictions à l'exercice des droits fondamentaux garantis par la Constitution et les dispositions internationales qui lient la Belgique, notamment dans le domaine de la protection de la vie privée. Avec *La pandémie de Covid-19 face au droit*, les juristes tentent d'imaginer des

balises pour que cette crise soit un tremplin vers une société meilleure plutôt que l'esquisse d'un rétrécissement de nos espaces de liberté.

LE VIRUS DU COMLOT

Domage collatéral ou non de la pandémie, le complotisme est en extension. On le voit prospérer non seulement chez les gens ordinaires, mais aussi, ce qui est plus grave, dans les milieux professionnels. À ce sujet, le livre de Pierre-André Taguieff, *Les théories du complot*, apporte une lumière bienvenue dans les ténèbres d'un phénomène que les réseaux sociaux amplifient avec leur caisse de résonance sans fond. À l'instar du virus, le complotisme peut prendre plusieurs formes, depuis la paranoïa ordinaire nourrie par des rumeurs ou des *fake news* jusqu'au surgissement d'une contre-culture, notamment chez les jeunes, permettant de s'affirmer par la transgression et le recours à un discours défiant les thèses officielles, tant scientifiques que politiques. L'impact médiatique de ce genre de phénomène devrait faire réfléchir tout citoyen responsable aux implications d'un monde où la télévision peut affirmer que le charbon est blanc sans autre conséquence qu'une augmentation de l'audimat ou des *followers*. Avec ceux qui propagent ce genre de conviction, on a l'impression d'une irréalité déstabilisante : il n'y a pas de réel à partager, vous devez toujours tout prouver.

Et que dire de la tentation de dénonciation criminalisante ou pathologisante des complotistes, dont l'effet pervers est de renforcer la croyance que l'ennemi invisible et diabolique explique tous les malheurs des humains, au lieu de l'affaiblir ? Rappelons-nous le théâtre d'Eschyle qui nous a laissé en legs cette leçon universelle : l'*hubris* (la démesure) est fille de *Némésis* (la vengeance) et la démesure, en mûrissant, produit le fruit de l'erreur et la moisson qui en lève n'est faite que de larmes.

LA MAUVAISE CONSCIENCE DU JUGE, UNE QUALITÉ À ACQUÉRIR...

Avec Bruno Dayez (*Lettre à mes juges*), c'est à un autre genre de frontières qu'on se confronte : celles de la justice. Auteur prolifique, l'avocat n'a de cesse de dénoncer le caractère réducteur d'une justice qui appréhende aveuglément les justiciables sous le seul aspect de l'acte qu'on leur impute et qui fait enfermer les coupables sans s'embarrasser de leur sort. Cette lettre a pour ambition de jeter une nouvelle fois la question à la figure d'une justice trop souvent endormie d'un sommeil dogmatique, alors qu'elle n'est au fond, dit-il, qu'un jeu de dupes où les acteurs jouent leur partition, le juge prenant pour un pouvoir l'ingrate tâche de décider. Pourtant, peut-il y avoir une justice juste sans que tous ceux qui y participent admettent qu'ils sont taraudés par la mauvaise conscience ?

Comme les dés sont pipés, les gens de justice ne

peuvent continuer de pratiquer leur ministère qu'à la condition d'avoir la « foi du charbonnier » alors qu'ils savent que le tabernacle est vide. Le juge qui ne se sentirait plus investi d'une charge qui le transcende, le procureur ayant perdu le feu sacré, l'avocat qu'aucune mission divine n'animerait plus, auront tous égaré le sens de leur présence et devraient en bonne logique désertir le tribunal. Sauf à y prester mécaniquement, sans âme, au prix d'une dévaluation de leur office au rang d'une activité répétitive. Cette vision désenchantée, Bruno Dayez ne la conclut toutefois pas dans le noir intégral puisqu'il ajoute : « Si cette lettre, loin de créer la polémique, pouvait être l'amorce d'un dialogue entre les différents acteurs de justice, d'ordinaire retranchés dans leur camp et observant un silence poli, mais néanmoins lourd de sous-entendus, peut-être aboutirions-nous à quelques constats unanimes de nature à interpeller le politique. »

À QUI APPARTIENT L'EAU ?

Autre élément qui ne connaît pas de frontières : l'eau, dont on sait les dégâts provoqués par des pompages à l'excès et la pollution. Et pourtant, un certain nombre de sociétés commerciales entendent toujours la privatiser. Avec *À qui appartient l'eau ?*, une combattante de longue date, Maude Barlow, raconte l'histoire de gens ordinaires qui défendent les ressources en eau de leurs communautés et protègent au sens le plus large le droit à l'eau en s'assurant que cette pré-

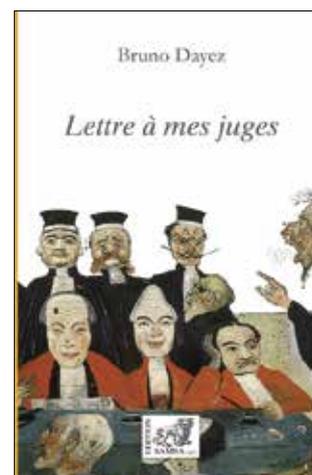
cieuse ressource demeure à jamais un bien commun. Ce livre raconte aussi l'histoire d'une campagne populaire née de la crise mondiale de l'eau, qui s'oppose à l'idée que la meilleure façon de régler cette crise consiste à faire de l'eau une marchandise et à laisser le marché le soin d'en contrôler l'accès. Né au Canada, ce mouvement a irrigué de nombreux pays et y constitue un instrument de pression durable pour la survie des terriens.

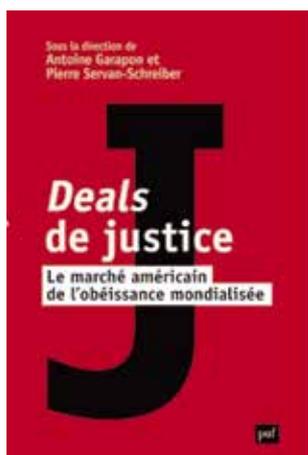
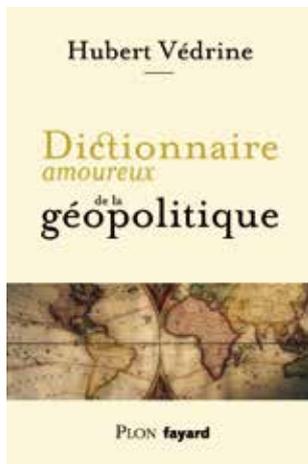
DU DROIT SANS FRONTIÈRES À L'OBÉISSANCE GÉNÉRALISÉE

Les lignes qui vont suivre n'ont certes rien à voir avec le virus, mais elles interrogent aussi sur le sens des frontières.

Avec Hubert Védrine (*Dictionnaire amoureux de la géopolitique*), on décolle en montgolfière pour observer l'histoire de la planète à travers les événements, les religions, les idées ou encore les personnages que la postérité a retenus. Doté d'un remarquable sens de la synthèse, notre guide veille à décrypter, à travers le chaos de l'évolution, les forces globalisantes et uniformatrices, et les forces qui y résistent, les perspectives nouvelles, les menaces anciennes et récentes. À consulter entre autres pour être moins surpris par le monde qui vient.

Autre élément de nature géopolitique, le positionnement d'un État qui entend faire appliquer ses règles au monde entier. MM. Garapon et Servan-Schreiber (*Deals de justice*) entreprennent de faire ouvrir les yeux sur





► la prétention américaine à tout régenter. C'est d'abord que, là-bas, la foi dans le bien-fondé, dans l'innocence de la nation, est sans pareille. Elle explique pourquoi toute remise en cause de ce credo est vouée à une condamnation sans appel : la guerre américaine est juste car elle est américaine. Cette dérive pourrait se résumer dans une formule simple : l'Amérique est bonne, parce qu'elle est l'Amérique. Si l'on se souvient de l'histoire, cela rappelle la période du *justum bellum* de Rome dans sa guerre contre Carthage. De même pour la justice, nécessairement juste puisqu'elle est américaine, avec cette particularité que, comme le dollar est l'étalon monétaire mondial, l'espace américain paraît sans frontières.

Ce livre en offre une illustration pour la vie des affaires. Dès qu'une suspicion de fraude se confirme à l'encontre d'une entreprise, quels que soient son siège dans le monde ou sa nationalité, pourvu qu'elle soit cotée sur une bourse américaine ou qu'elle ait des intérêts commerciaux aux États-Unis ou même seulement si elle a utilisé des moyens qui y sont situés, elle est soumise à la législation américaine. L'entreprise se voit alors proposer un choix : coopérer avec des agences de régulation jusqu'à s'acquitter d'une amende négociée, ou s'opposer. Un choix de dupes : la coopération s'impose à défaut de quoi elle risque de tout perdre. C'est ce scénario de régulation de la mondialisation économique par le droit américain, qui fait voler en éclats les principes chers au vieux continent, que

les auteurs s'emploient à faire comprendre aux lecteurs européens.

DANGERS DE LA JUSTICE ROBOTISÉE

Enfin, un mot à propos des GAFAM, des technologies numériques et de leurs algorithmes qui sont les nouveaux dieux du quotidien. Xavier Leonetti (*Smartsécurité et cyberjustice*) décrit par le menu les avantages de l'intelligence artificielle pour la justice. Les outils sont là qui vont notamment affiner la prédictivité et permettre de mettre en place demain les juges-robots qui soulageront la justice de tâches ingrates et permettront de se concentrer sur une activité plus gratifiante que divorces, pensions alimentaires, licenciements et indemnisation d'accidents. Pourtant, le danger est bien présent qui risque de déresponsabiliser tout un chacun et de passer à la moulinette les libertés fondamentales.

Ne devrait-on pas, sans rejeter la modernité et ses outils toujours plus performants, prendre le temps de se demander vers quoi l'on court, ce que nous perdons avec ce que nous croyons gagner en devant nous « googleliser » pour survivre. Si elle n'y prend garde, la justice ne contribue-t-elle pas à mettre en place les outils de sa propre fin ? Chacun apportera sa réponse à cette interrogation, du moins si, comme le Petit Prince de Saint-Exupéry qui demande à l'homme d'affaires ce qu'il fait des vingt minutes qu'il a gagnées en faisant venir au robinet l'eau du puits, l'on prend ces vingt minutes pour s'asseoir sur la margelle

du puits et laisser l'esprit vagabonder en regardant les reflets du soleil couchant jouer à la surface de l'eau. ●

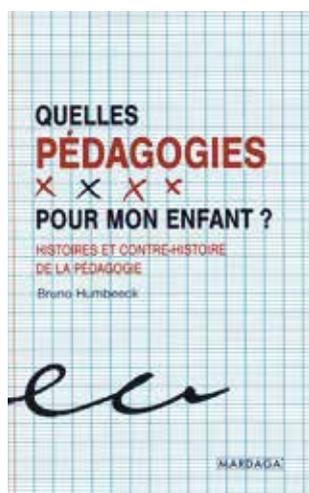
- **Barbara STIEGLER**, *De la démocratie en pandémie : santé, recherche, éducation*, Gallimard, coll. « Tracts », 2021, 55 pages, 3,90 €.
- **François OST**, *De quoi le Covid est-il le nom ?*, Académie royale de Belgique, coll. « L'Académie en poche », 2021, 114 pages, 7 €.
- **Saba PARSA et Marc UYTENDAELE (dir.)**, *La pandémie de Covid-19 face au droit*, Anthemis, 2020, 425 pages, 93 €.
- **Pierre-André TAGUIEFF**, *Les théories du complot*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2021, 127 pages, 9 €.
- **Bruno DAYEZ**, *Lettre à mes juges*, Samsa, 2021, 45 pages, 8 €.
- **Maude BARLOW**, *À qui appartient l'eau ? Faire barrage à la privatisation d'une ressource vitale*, traduit de l'anglais par Marie-Hélène Cadieux, Écosociété, 2021, 143 pages, 15 €.
- **Hubert VÉDRINE**, *Dictionnaire amoureux de la géopolitique*, dessins d'Alain Bouldouyre, Plon/Fayard, coll. « Dictionnaire amoureux », 2021, 518 pages, 26 €.
- **Antoine GARAPON et Pierre SERVAN-SCHREIBER (dir.)**, *Deals de justice : le marché américain de l'obéissance mondialisée*, 2^e édition, PUF, coll. « Quadrige », 2020, 179 pages, 12 €.
- **Xavier LEONETTI**, *Smartsécurité et cyberjustice*, PUF, coll. « Questions judiciaires », 2021, 143 pages, 25 €.

SALE TEMPS POUR L'ÉDUCATION ?

PAR BERNARD LOBET

journaliste

.....



Dans *Pédagogie pour des temps difficiles*, Philippe Godard résume bien l'enjeu : comment instruire, éduquer, former dans un contexte de restriction des libertés ? Comment « conduire l'enfant », qui est l'étymologie du mot pédagogie, afin de le mener vers son émancipation ? Selon l'auteur, l'enfant ne naît ni bon ni « à adapter » : il « naît façonné par une dialectique » entre la liberté et les limites ainsi qu'entre l'individu et le collectif. La pédagogie n'est ni une méthode ni une idéologie, c'est une réflexion qui tient compte d'au moins deux idées de base : l'être humain tend à établir des liens qui le libèrent et libèrent les autres ; l'émancipation, individuelle et collective, est une véritable valeur. L'auteur rappelle cette définition proposée par Gérard Mendel dans *Pour décoloniser l'enfant* (1971) : la valeur en éducation est « ce que le déconditionnement à l'autorité aura permis d'asseoir collectivement ». Mais nous vivons des temps difficiles, où les adultes se retrouvent parfois démunis face à un enfant et sont tentés d'en faire un cas pathologique à adresser aux psychiatres. Nous assistons à une extension du domaine de la pathologie. Le fameux manuel américain de diagnostics et de statistique des troubles mentaux, le DSM, dans sa 5^e édition, liste pas moins de 500 maladies. De plus, le temps so-

cial s'accélère, ce qui incite à réaliser trop rapidement ce qui requiert du temps long, comme l'éducation. L'utilisation des technologies numériques a modifié la conscience du temps et l'appréhension du réel : l'urgent prime l'important. Or la vocation de la pédagogie est de prendre l'enfant par la main pour marcher à son rythme. De plus, la pandémie de Covid-19 a fait monter en puissance le télé-enseignement qui se heurte à la réalité biologique de la communication et de la transmission au sein de l'espèce humaine. La pédagogie doit-elle se réinventer ? Que conserve-t-elle des acquis de sa longue histoire ?

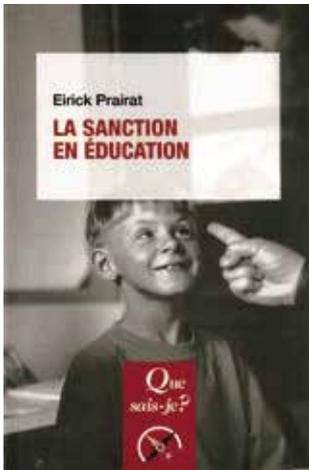
HISTOIRES ET CONTRE-HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

Pour comprendre les mérites et les limites des diverses conceptions de la pédagogie, il faut étudier l'histoire. Dans *Quelles pédagogies pour mon enfant ? Histoire et contre-histoire de la pédagogie*, Bruno Humbeeck, docteur en sciences de l'éducation, passe en revue les différents courants existants, précise leur origine et dégage pour chacun d'eux les avantages et les inconvénients. Il déboulonne ou déplace au passage quelques statues bien solides (de La Salle, Durkheim, Freinet, Montessori...) et il identifie même une statue en carton-pâte, celle de Céline Alvarez qui prétend tout changer en un an et « est à

l'histoire de la pédagogie ce que Bécassine est à l'histoire de la Bretagne, une représentation caricaturale ». Le point commun des différentes pédagogies (traditionnelle, active, libertaire, spiritualiste, etc.) et de leurs méthodes respectives demeure le plaisir d'apprendre, dans le double sens du mot : enseigner (du point de vue du parent ou du professeur) et acquérir par l'étude et l'expérience (du point de vue de l'élève). Le mot magique est la confiance. Il faut susciter la confiance de l'enfant en lui-même. Une phrase de Maria Montessori est très appréciée de notre auteur : « Aide-moi à faire tout seul. » Selon Bruno Humbeeck, l'évaluation est nécessaire afin que l'enfant puisse se situer et vérifier ce qu'il a compris, ce qu'il maîtrise déjà ou pas encore. Ni les classements ni les sanctions ne présentent un quelconque intérêt. Et encore moins des appréciations du genre : « Peut mieux faire », « Doit travailler plus », etc. L'humiliation est à éviter à tout prix.

SANCTION, ÉVALUATION, SOCIALISATION

Comment sanctionner utilement à l'école ? Le « Que sais-je ? » d'Eirick Prairat, professeur de philosophie de l'éducation, fait le tour de la question en évoquant d'abord l'histoire des pratiques éducatives des familles, en suivant le fil rouge des châtiments corporels, ►



► puis en décrivant la libéralisation de l'espace scolaire de la Renaissance à nos jours. *La sanction en éducation* résume les idées de quelques penseurs (Rousseau, Kant, Durkheim), psychanalystes et pédagogues à ce sujet. La deuxième partie de l'ouvrage présente des propositions pour utiliser la sanction comme un ferment de socialisation et d'autonomisation. Deux formes punitives ont fait l'objet de débats ces deux dernières décennies : la réparation et l'exclusion. Comment réhabiliter le « coupable » et réaffirmer le lien social ? L'exclusion est-elle à proscrire par définition ? Comment la considérer positivement ? La mise à l'écart sous forme de renvoi temporaire est une forme punitive plutôt valorisée dans la tradition éducative (Rousseau, Montessori, Dewey...). Exclure un individu n'enseigne pas obligatoirement la sociabilité. Il faut prévoir des dispositifs pour réintégrer l'enfant provisoirement exclu. L'auteur plaide pour une simplification des procédures et un recours à la responsabilisation et à la socialisation afin d'articuler « les vertus apaisantes du droit et les exigences du travail éducatif ».

Sur l'évaluation des élèves mais aussi des enseignants, des établissements, du système éducatif et des politiques publiques, un ouvrage de synthèse est proposé par Dominique Odry, ancien inspecteur de l'Éducation nationale française : *L'évaluation dans le système éducatif : ce que vaut notre enseignement*. Le lecteur s'aperçoit que

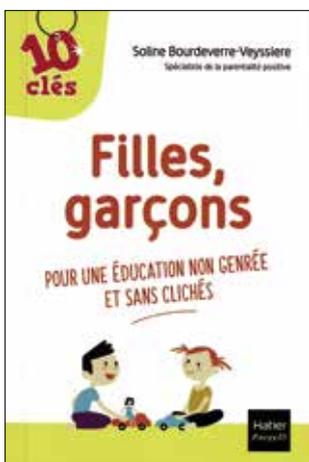
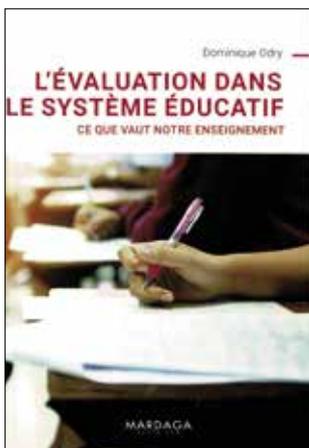
ces différentes évaluations n'emploient pas les mêmes outils et n'obéissent pas aux mêmes logiques. Le système français n'est pas le nôtre et nous n'évoquons ici que ce qui concerne l'élève. La note (du latin *nota*, marque de reconnaissance) reste la modalité d'évaluation la plus pratiquée. Elle tire son origine des collèges jésuites. La Compagnie de Jésus entend former les futures élites en actionnant trois moteurs : la discipline, la répétition et la concurrence entre élèves. Pour juger ce que vaut un élève, il faut pouvoir le classer. Dans l'optique d'un enseignement élitiste, la performance d'un élève ne vaut que par rapport à celle de ses camarades, car l'objectif est de privilégier les plus méritants et d'éliminer les autres. En définitive, la notation scolaire promet plus qu'elle ne peut tenir. Son inscription dans le système décimal, par exemple, donne une fausse impression de rigueur mathématique.

LE « GENRE » CONTRE LA CITOYENNETÉ ?

Parmi les nombreux enjeux de l'éducation figure la déconstruction des stéréotypes de genre. Soline Bourdeverre-Veyssière, enseignante dans le secondaire, maman de deux enfants et très active sur les réseaux sociaux, propose dix clés pour une éducation non genrée et sans clichés. Dans *Filles, garçons*, elle incite les parents à accompagner leurs enfants dans la connaissance des différences qui ne sont pas synonymes d'inégalités ni de hiérarchie. Elle invite à s'interroger sur le pouvoir des mots (« la

langue est sexiste », il n'y a pas d'équivalent à l'expression « garçon manqué »), sur les jouets, les émotions, les activités, les manuels, l'orientation scolaire, l'apprentissage de la notion de consentement (qui doit être volontaire, clair, adapté, spécifique et surtout révoquant).

La citoyenneté fait l'objet d'un ouvrage qui croise les regards des chercheurs et ceux des praticiens : *Éducation et citoyenneté*, un travail collectif bien argumenté et accompagné de nombreuses références bibliographiques. C'est l'expérience française qui y est décrite, au travers des ateliers de philosophie, des conseils d'élèves ou des médiations artistiques, mais la conclusion de l'ouvrage est universalisable. La crise que nous vivons met en pleine lumière les inégalités socio-économiques et les contradictions entre l'égalité que requièrent le statut de citoyen et la condition réelle de la vie des personnes. Les enfants et les adolescents peuvent, comme les adultes, trouver matière à réflexion, notamment dans certaines expressions, comme les « gestes barrières » effectués à titre individuel mais « dont la finalité est, selon les cas, se protéger, protéger l'autre ou protéger la communauté ». Le slogan « restez chez vous » sépare, sur le mode de l'injonction, tandis que « restons chez nous » rassemble la communauté des citoyens. Ceci rejoint le postulat principal du livre, à savoir que le rapport à la citoyenneté ne se réduit pas à un processus de transmission, d'éducation



ou d'apprentissage mais résulte d'une dynamique bien plus complexe mêlant des normes, des valeurs et des pratiques.

L'ENSEIGNEMENT MÉRITE MIEUX

La pandémie – pardon : la « syndémie », maladie causée par les inégalités sociales et la crise écologique, selon *The Lancet* – n'est pas qu'un événement biologique. Barbara Stiegler, dans son « tract » chez Gallimard intitulé *De la démocratie en pandémie*, constate que nos esprits sont comme « occupés », plongés dans un continent mental qui entrave la critique et tue le réveil des aspirations démocratiques. Elle montre une entreprise de destruction à l'œuvre dans le monde de l'éducation. Au nom de la continuité pédagogique, élèves et étudiants ont été renvoyés dans leurs foyers, tandis que les enseignants oscillaient entre dévouement, résistance et abattement. L'éducation, de la maternelle à l'université, a été réduite à une consommation de contenus et une capitalisation d'un « portefeuille de compétences », dans un environnement compétitif où l'activité numérique n'a fait que prolonger l'isolement dû au confinement. La philosophe nous indique deux armes à notre disposition : le rappel du droit et la diffusion de l'éducation. Elle insiste sur le rôle de l'université, qu'elle appelait, fin 2020, à rouvrir d'urgence parce qu'elle « permet d'apprendre, avec les plus âgés, à douter, à chercher et à instruire jusqu'au bout ses propres questions ».

Mentionnons encore deux ouvrages récemment traduits. Maurizio Ferraris, dans *Documentalité*, rappelle l'importance déterminante des enregistrements et des inscriptions pour la vie sociale, y compris sous la forme des nouvelles technologies. Et il faut lire *À l'école des animaux* de Carl Safina, qui (nous !) donne une remarquable leçon de vie : les cachalots, les aras et les chimpanzés par exemple, excellent à fonder une famille, séduire efficacement, et vivre en paix par la gestion des tensions de la vie en société... ●

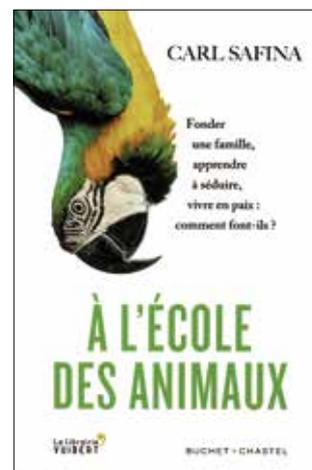
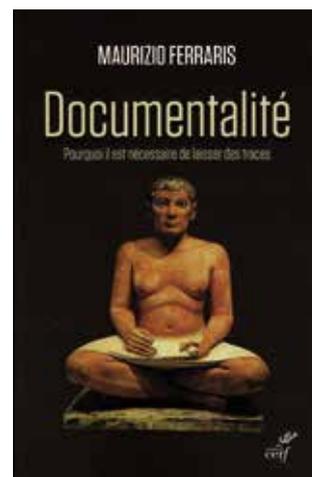
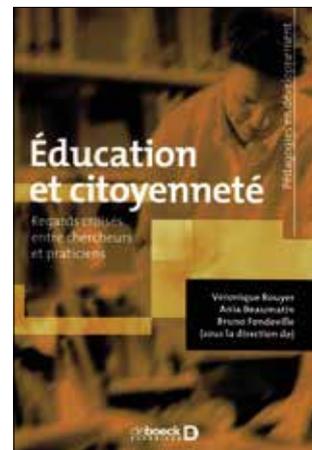
- › **Philippe GODARD**, *Pédagogie pour des temps difficiles : cultiver des liens qui nous libèrent*, Écosociété, coll. « Polémos », 2021, 219 pages, 15 €.
- › **Bruno HUMBEECK**, *Quelles pédagogies pour mon enfant ? Histoires et contre-histoire de la pédagogie*, Mardaga, 2021, 366 pages, 24,90 €.
- › **Eirick PRAIRAT**, *La sanction en éducation*, 6^e édition mise à jour, PUF-Humensis, coll. « Que sais-je », 2021 (2003), 127 pages, 9 €.
- › **Dominique ODRY**, *L'évaluation dans le système éducatif : ce que vaut notre enseignement*, Mardaga, 2020, 317 pages, 34,90 €.
- › **Soline BOURDEVERRE-VEYSSIERE**, *Filles, garçons : pour une éducation non genrée et sans clichés*, Hatier, coll. « 10 clés », 2021, 78 pages, 4,95 €.
- › **Véronique ROUYER, Ania BEAUMATIN et Bruno FONDEVILLE (dir.)**, *Éducation et*

citoyenneté : regards croisés entre chercheurs et praticiens, De Boeck Supérieur, coll. « Pédagogie en développement », 2020, 342 pages, 36 €.

- › **Barbara STIEGLER**, *De la démocratie en pandémie : santé, recherche, éducation*, Gallimard, coll. « Tracts », 2021, 58 pages, 3,90 €.
- › **Maurizio FERRARIS**, *Documentalité : pourquoi il est nécessaire de laisser des traces*, traduit de l'italien par Sabine Plaud, Cerf, coll. « Passages », 2020, 494 pages, 29 €.
- › **Carl SAFINA**, *À l'école des animaux. Fonder une famille, apprendre à séduire, vivre en paix : comment font-ils ?*, traduit de l'anglais par Odile Demange, Buchet-Chastel/Vuibert, coll. « Essais-Documents », 2021, 535 pages, 24,90 €.

À lire également :

- › **Stéphane BEAUD et Mathias MILLET (dir.)**, *L'université, pour quoi faire ?*, PUF/Humensis, coll. « La vie des idées », 2021, 110 pages, 9,50 €.
- › **Abdoul Azize KEBE**, *Musulmans et chrétiens au Sénégal : cordialité sociale et influence dans l'éducation*, L'Harmattan-Sénégal, 2020, 138 pages, 15 €.
- › **Yoavi AKAKPO (dir.)**, *Humanités numériques et éducation en Afrique : innovations sociales en Afrique*, L'Harmattan, 2021, 176 pages, 19 €.
- › **Jean-Pierre TABIN et al. (dir.)**, *Repenser la normalité : perspectives critiques sur le handicap*, Le Bord de l'eau, coll. « Documents », 2019, 135 pages, 17 €.



UNE RIPOPÉE PHILOSOPHIQUE

PAR POL CHARLES

docteur en philosophie et lettres, écrivain

RIEN À VOIR AVEC ITALO CALVINO : L'ÉVOLUTION HUMAINE EN QUESTION

En 1770, Cosimo, douze ans, fils d'un baron italien, jure qu'il passera toute sa vie dans les arbres (lire ou relire l'éblouissant *Baron perché* d'Italo Calvino). Comment ne pas y penser dès le titre de l'essai de Claudine Cohen, philosophe et historienne des sciences ? Mais non, rien à voir avec Calvino puisque l'incipit déclare : « Nos ancêtres humains n'ont jamais habité dans les arbres. » Ici les arbres sont des diagrammes (imaginés par Darwin) représentant les liens de parenté entre les espèces d'hominimes (terme préféré à hominidés) : leurs relations et leur extinction dessinent leur évolution.

Attention, il faut s'accrocher : « L'ADN mitochondrial, puis l'ADN nucléaire purent être séquencés et répliqués par la technique d'amplification génique de PCR (réaction de polymérisation en chaîne). » Ouf, à l'aide d'un copieux lexique, l'obstacle est franchi et, en guise de récompense, on apprend un tas de choses stupéfiantes. J'en épingle deux.

Oubliées les représentations machistes des chasseurs de la préhistoire. Les femmes de l'époque, loin d'être des bonnes à ne rien faire, sinon procréer et élever les

enfants, « inventèrent les gestes et les outils pour la cueillette, les instruments de portage des enfants [...] et furent les initiatrices du partage des ressources au sein du groupe ».

Ce que je retiens en second lieu, c'est le faisceau de questions relatives au langage. Quand et pourquoi le langage est-il apparu dans l'histoire humaine ? Son origine est-elle à rechercher dans la musique et le chant, dans une espèce de « musilangue » ? La possession du langage est-elle liée à l'accroissement du volume du cerveau, au fait que seuls les humains « possèdent un larynx surbaissé de façon permanente » (d'où la position horizontale de la langue) ? Les pratiques funéraires ne nécessitent-elles pas des rapports sociaux étroits, d'où la nécessité du langage ? L'auteur de conclure prudemment : « À toutes ces passionnantes questions, il est impossible d'apporter une réponse définitive. » Du moins aura-t-on éclairé la problématique philosophique : qu'est-ce que l'homme ?

LES SABOTAGES DE MARCEL MARIËN : LA VILLE AUX PIÉTONS

« Chacune des pages de ce livre s'articule autour de l'idée suivante : la transition écologique passe par l'abandon de l'automobile individuelle dans les villes

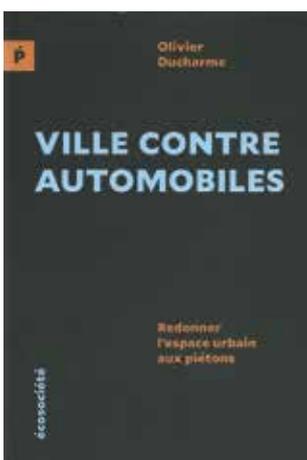
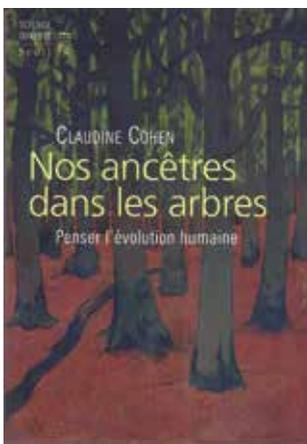
et banlieues. Longtemps perçue comme symbole de progrès et de liberté, l'automobile est devenue un piège dont nous sommes toutes et tous victimes. » Premier geste à poser : « redonner au déplacement à pied – à la marche – la posture d'étalement de mesure pour la planification des villes ». Le Corbusier s'y était essayé : il proposait de donner la totalité du sol de la ville aux piétons : « Et j'ai dessiné des autostrades en l'air, à cinq mètres au-dessus du sol. » Mais la Ville Radieuse n'a jamais vu le jour.

En 1956, notre surréaliste Marcel Mariën était plus radical, qui incitait son lecteur à commettre des sabotages : détraquer la signalisation et provoquer des embouteillages, verser du sucre dans les réservoirs d'essence et des clous sur la chaussée, attacher deux voitures l'une à l'autre !

Moins anar, Olivier Ducharme, on l'a vu, recommande la marchabilité – la marche redevenue utile, sécuritaire, confortable et intéressante, dans des villes ayant banni l'auto solo.

STOP SUICIDE

« L'intention qui préside à cette enquête est double. Tout d'abord, elle est de plonger à l'intérieur de ces vies défaits pour percevoir comment ces milliers de personnages ordinaires expriment leur désaveu pour la



vie et énoncent les causes de leur souffrance. Ce travail descriptif débouche ensuite sur une seconde perspective [...] : quel est le devenir politique de la souffrance. »

La lecture du chapitre « Les mots et les maux des malheureux » est éprouvante, limite insoutenable : vies mutilées, cabossées, solitude, drogue, honte, scarifications, deuil, humiliation, crises sentimentales, envies suicidaires, déserts affectifs, insatisfaction au travail, paupérisation, dégoût de soi, violences physiques et sexuelles...

Le chercheur en sciences sociales et communication n'est pas tendre à l'égard des associations de prévention du suicide : il juge qu'au-delà de leur bienveillance ces dispositifs jouent un rôle de contrôle social en conseillant aux malheureux de rentrer dans le rang.

Alors, changer le monde ? On avouera quelque perplexité à suivre Robert Huët dans une conclusion volontairement (?) ésotérique : « guetter et accompagner les devenirs de la souffrance », « désenclaver les possibles pour faire rejaillir l'utopie », « faire exister des devenirs ».

UNE BIO-BANQUE, ARCHE DE NOÉ DU XXI^E SIÈCLE

Bio-objets : ces trucs étranges qui vivent en boîtes dans les labos et les usines – cellules animales ou humaines prélevées, stockées, congelées, multipliées, des millions de choses biologiques dont la sociologue scrute le statut original, voire inquiétant : comment les fabrique-t-on, dans quel but, avec quelles conséquences ? Drôles de vies !

« C'est précisément la logique de prolifération de ces objets biologiques et ses implications matérielles, économiques, sociales et culturelles » qui sont au cœur de l'essai publié par Céline Lafontaine au Seuil. Quelle est sa démarche ?

Il s'agit d'abord d'examiner les présupposés historiques et scientifiques de la civilisation *in vitro*. D'éclairer les relations entretenues par les bio-objets. De s'intéresser aux dimensions industrielles du processus de leur création et de leur prolifération. De décrire les dispositifs qui transforment la matière vivante en produit industriel. D'analyser comment les chercheurs définissent leur rapport aux bio-objets.

Autant de problématiques colossales qui en sont encore à leur déchiffrement : l'idée même de nature serait-elle devenue un concept obsolète, quand un simple virus peut déstabiliser nos sociétés ?

GASTON LAGAFFE, HÉRACLITE, ET LE « DEVENIR »

Titre intimidant : *Ontologie du devenir*. L'auteur l'est tout autant : Anne Fagot-Largeault est philosophe, psychiatre, professeur honoraire au Collège de France ! L'ontologie ? C'est l'étude de ce que sont les choses en elles-mêmes, par opposition à la considération de leurs apparences – autrement dit : discours sur ce qui est (en jargon, l'étant) ; exemple : Sartre, *L'être et le néant*.

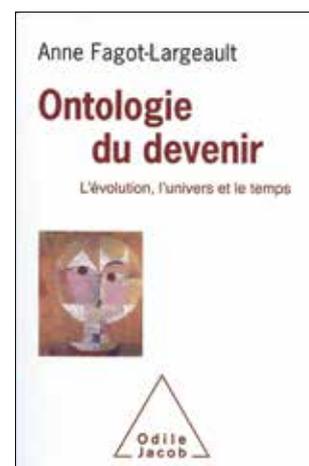
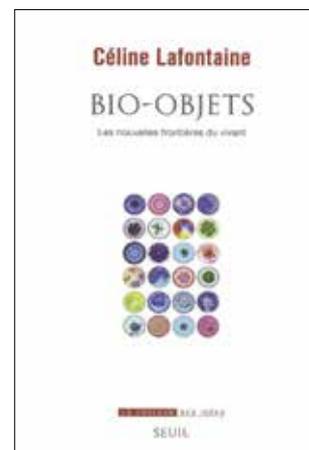
Quel est le problème ? Héraclite prétendait qu'on ne saurait descendre deux fois dans le même fleuve –

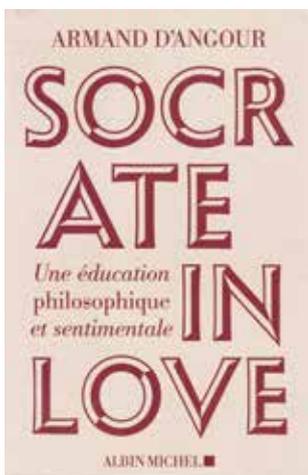
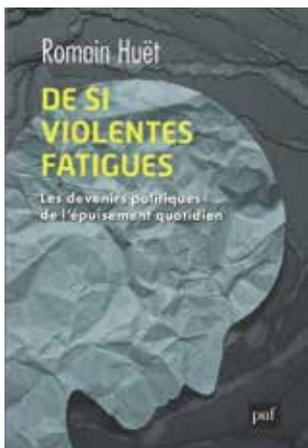
en effet, la seconde fois le fleuve a coulé, ce n'est plus la même eau, et le nageur lui-même a changé. Aristote embraille : « Les choses sont en flux perpétuel et ne sauraient donc être objet de science. » Exit dès lors l'ontologie du devenir, réduite à un oxymore.

Anne Fagot-Largeault ne capitule pas, elle revisite des thèmes qu'on croyait éculés : individu, temps, évolution ; par exemple, chez un logicien qui s'interroge : « Qu'est-ce qui est ? » Tout ? Non : Gaston Lagaffe est un être fictif qui n'est pas véritablement. L'essayiste multiplie (il faut s'accrocher) les dialogues entre anciens et modernes scientifiques et philosophes, jusqu'à l'astrophysique contemporaine ; s'agissant de Gilbert Simondon, philosophe de « la culture technique », ce n'est pas sans émotion que je relève le nom de Gilbert Hottois, récemment disparu, qui fut mon prof de philo à l'ULB et dont l'auteur souligne qu'il fut l'un des premiers à « reconnaître l'importance du projet simondonien de réintégrer la culture technique dans la culture générale ». Dans la foulée, Fagot-Largeault se veut optimiste : « Nous sommes les artisans du futur. Nous ne conduisons pas le navire, mais nous pouvons l'empêcher de s'échouer. »

MICHEL ONFRAY S'EN VA-T-EN GUERRE

« Sous la forme d'une éphéméride, et ce sur presque tous les jours de cette année 2020, je consigne chaque délire dont notre temps est capable. » On peut lire « coupable ».





► Relevons quelques joyeusetés de notre décadence : « une jeune fille qui ne va plus à l'école, prophétise la catastrophe climatologique et dont le clergé de son pays nous dit qu'elle est le Christ » ; « une anthropologue qui trouve qu'il y a trop de dinosaures mâles et pas assez de femelles dans les musées » ; « le pape et Tariq Ramadan pour qui le coronavirus est une punition divine » ; « des néoféministes qui veulent remplacer hommage par femmage » ; « une élue écologiste plus soucieuse de la vie des sapins de Noël que de celle d'un professeur décapité par un islamiste » ; Matzneff souhaitant être publié dans La Pléiade ; les frais de coiffure de Brigitte Macron s'élevant à 62.400 euros par an – trois smic nets mensuels ; chez nos chères têtes blondes, « la disparition de la capacité à se concentrer plus d'une minute, fruit pourri de la civilisation de l'écran »... La France telle que devenue ?

SOCRATE TRANSFIGURÉ

Ça, c'est une idée qu'elle est originale ! Elle n'a pas germé dans l'esprit d'un plaisantin, mais dans celui d'un professeur de lettres classiques à Oxford. Si on l'en croit, c'en est fini des clichés qui représentent toujours un Socrate pauvre, laid, chauve, bedonnant. Mais ne lit-on pas, dès *Le banquet* de Platon : « La seule chose que je sais, dit Socrate, c'est l'amour. » Et l'érudit de plonger dans des sources jusqu'ici négligées. Prudentissime, Armand D'Angour multiplie les « probablement », les « il semblerait », les « sans

doute », les « nous pourrions imaginer » ; il chemine entre bribes d'histoires rapportées et imagination pour transfigurer Socrate en sémillant danseur, en guerrier musclé et discipliné, en amoureux – Xénophon ne lui avait-il pas fait dire : « Pour ma part, en effet, je ne saurais dire quand je cesse d'aimer ? » Entre en scène Aspasia. Périclès s'était amouraché de cette femme instruite et très belle. « Plutarque rapporte que Socrate allait parfois voir Aspasia [...] pour l'entendre parler des choses de l'amour. » Et D'Angour de se lancer enfin hardiment : « Aspasia n'était pas seulement une femme dynamique et exceptionnellement intelligente, mais également une accoucheuse intellectuelle dont les idées [...] ont contribué à donner naissance à la philosophie européenne. » Convaincu, D'Angour. Convaincant ? C'est autre chose.

QUAND UN SAMOURAÏ PERD LA TÊTE

Sacré pastis que nous a mitonné cette philosophe, enseignante à Tokyo et à Paris et championne d'aïkido. Le début est à couper le souffle : le samouraï Saigo Takamori eut la tête tranchée en 1877 ; vaincu par les armées impériales, il eut recours au suicide rituel du seppuku – « il s'éventra lui-même avant que [...] son assistant ne lui tranchât la tête [...] ; la tête de Saigo ne se détacha pas aussitôt du reste de son corps [...] ; quand elle le fit enfin, ce fut d'un mouvement si prompt et si gracieux qu'il était possible de se demander s'il n'était

pas maîtrisé par Saigo lui-même. »

Suit un long argumentaire philologique et historique sur le Bushido – les voies à poursuivre en poésie, arts martiaux, calligraphie, cérémonie du thé. On enchaîne jusqu'au vertige avec Spinoza, les espèces de sabres, Wittgenstein, Bergson, Heidegger, Aristote, etc. Son éditeur assure que Coralie Camilli « restitue les arts du combat à leur horizon fondamental : celui de la sagesse ». ●

- › **Claudine COHEN**, *Nos ancêtres dans les arbres – Penser l'évolution humaine*, Seuil, 2021, 320 pages, 23 €.
- › **Olivier DUCHARME**, *Ville contre automobiles*, Écosociété, 107 pages, 2021, 14 €.
- › **Romain HUËT**, *De si violentes fatigues*, PUF, 2021, 427 pages, 22 €.
- › **Céline LAFONTAINE**, *Bio-objets – Les nouvelles frontières du vivant*, Seuil, 2021, 332 pp, 22,50 €.
- › **Anne FAGOT-LARGEAULT**, *Ontologie du devenir – L'évolution, l'univers et le temps*, Odile Jacob, 2021, 317 pages, 25,90 €.
- › **Michel ONFRAY**, *La nef des fous*, Bouquins, 2021, 239 pages, 19 €.
- › **Armand D'ANGOUR**, *Socrate in love : une éducation philosophique et sentimentale*, traduit de l'anglais par Silvia Milanezi et Sylvie Taussig, Albin Michel, 266 pages, 2021, 21,90 €.
- › **Coralie CAMILLI**, *L'art du combat*, PUF, 2020, 146 pages, 13 €.

VOUS ÊTES TRAVAILLEUR, OU RENTIER ?

PAR THOMAS CASAVECCHIA
journaliste au *Soir*

L'économie, aujourd'hui, est une matière complexe, réservée à quelques érudits et à ceux qui en connaissent parfaitement les rouages. Pourtant, de plus en plus de penseurs estiment qu'il est temps de la remettre au service des citoyens... Et de la planète.

LE JUSTE PRIX

Qu'est-ce qu'un prix juste ? Un prix est-il juste quand il rend accessible un bien à tous ou quand il récompense le travail du producteur de ce bien ? Cette notion de « juste prix » semble avoir toujours existé. Elle revêt, par contre, des significations bien différentes selon qui l'utilise.

À travers l'histoire et les cultures, le « juste prix » a ainsi pu être fixé par la main invisible du marché, en fonction de l'offre et la demande. D'autres ont considéré que le contrat social devait définir la justesse de certains prix via l'État, notamment. Le juste prix est en réalité une conception éminemment variable selon son cadre moral et celui et la société dans laquelle on vit. Ainsi, la notion de prix juste défendue par Montesquieu, von Hayek,

basée sur la concurrence du marché n'est pas tout à fait semblable à celle défendue par les producteurs de lait belges et français.

Les infortunes du juste prix : marché, justice sociale et bien commun de l'Antiquité à nos jours est autre chose qu'un livre d'histoire retraçant l'évolution de la notion au travers des âges. L'objectif des auteurs est avant tout de montrer que la notion qui se cache derrière le juste prix en dit très long sur la société, son organisation du marché et la conception que l'on a du bien commun. En outre, la réflexion qui entoure la notion de juste prix ne peut pas être analysée comme une évolution linéaire et progressiste. Elle est complexe, multiple et révèle l'organisation sociale du moment.

LE CAPITALISME FONCIER

De juste prix, il en est également question dans *Le promoteur, la banque et le rentier*. Dans cet essai, Louis Gaudreau, sociologue spécialiste du marché de l'immobilier québécois, montre que l'on ne peut analyser le phénomène du logement sans analyser le capitalisme. L'immobilier est devenu un

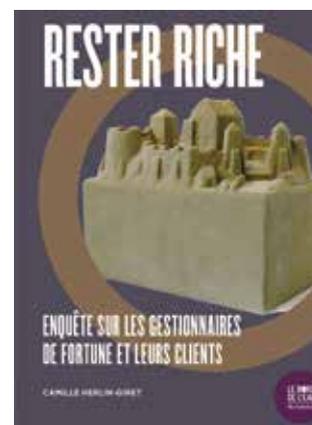
bien, une valeur comme une autre dans un marché toujours plus globalisé. Pourtant, il constitue l'un des éléments les plus essentiels de nos vies et est indispensable à la survie de chacun d'entre nous.

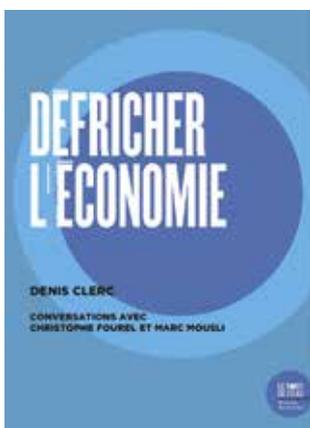
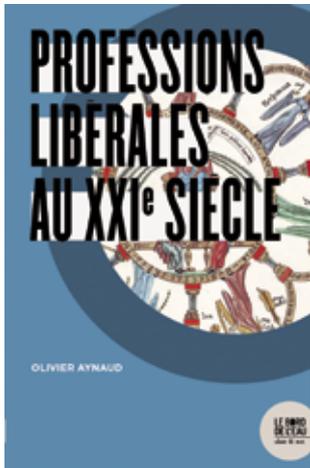
Mais si le capitalisme et la propriété immobilière sont intrinsèquement liés, cela n'empêche pas cette relation d'évoluer. Pour comprendre comment s'opèrent les articulations entre les deux, l'auteur se penche donc sur les évolutions des rapports de force entre les rentiers capitalistes, les promoteurs immobiliers, le monde politique, celui de la finance et celui des citoyens qui cherchent simplement à se loger.

Au fil des époques, de la révolution industrielle au néolibéralisme en passant par le fordisme, la propriété foncière a emprunté de nombreux modes de fonctionnement au capitalisme. Aujourd'hui, elle est très largement utilisée à des fins d'investissement et de placement.

ÊTRE RICHE ET LE RESTER

Dans *Rester riche*, la chercheuse Camille Herlin-Giret s'intéresse justement





► à la manière dont les plus grandes fortunes gèrent leur patrimoine. « Rester » riche car, pour l'auteur, on ne le devient pas ou très rarement. Lorsque l'on s'intéresse à la manière dont les cinq cents plus grosses fortunes « professionnelles » se sont établies, on constate que ces dernières sont très rarement propres à des self-made-men partis de rien. L'auteur montre que la frontière entre rentier ou héritier et entrepreneur est rarement nette.

Cette frontière qui reste floue permet aux plus grosses fortunes d'insister sur le travail de gestion efficace qu'elles ont sur leur patrimoine et les entreprises qu'elles dirigent. Mais cet accroissement de richesse est pourtant bien souvent le fait de gestionnaires de fortunes professionnels plutôt que le leur.

Ces derniers aident bien entendu leurs clients à faire fructifier leurs avoirs, mais aussi à esquiver l'impôt au maximum. Ainsi, plutôt qu'une évasion fiscale illégale, sont mises au point des stratégies autorisant l'évitement des taxes en utilisant les failles légales et les zones grises de la loi.

Difficile, donc, quand on ne naît pas riche, de le devenir en travaillant. Même si on est indépendant ou que l'on exerce une profession libérale comme avocat, médecin ou kiné. Mais que signifie « profession libérale » ? Difficile de donner une définition de ce que regroupent ces deux termes. D'ailleurs, cela a-t-il un sens alors que le marché du travail est en mutation et que l'auto-entrepreneuriat explose dans les sociétés occidentales ?

PROFESSIONS LIBÉRALES AU XXI^E SIÈCLE

Bien qu'il soit très difficile de définir précisément les professions libérales, Olivier Aynaud tente toutefois, dans *Professions libérales au XXI^e siècle*, d'identifier quelques traits communs à ces métiers. Tout d'abord, qu'elles aient développé ou non un ordre censé veiller au respect de ses règles ou de sa déontologie, leurs pratiquants ne sont soumis à aucun lien de subordination. Que ce soit envers les pouvoirs publics ou une structure commerciale. Autre trait caractéristique : le caractère intellectuel de leur profession. Ainsi, on parlera difficilement de profession libérale pour désigner un agriculteur ou un artisan alors que cela semble plus logique concernant un coach de vie.

Si la notion est particulièrement insaisissable et difficile à définir, l'auteur s'attache à démontrer comment la réalité qu'elle englobe a évolué par rapport à l'image d'Épinal à laquelle l'inconscient collectif continue de s'accrocher. Le professionnel libéral d'aujourd'hui n'est plus forcément le notable d'hier. Et pourtant, il contribue de plus en plus à l'économie et au développement de la société. Selon le lobbyiste des professions libérales, il convient donc pour les décideurs politiques de ne pas oublier ces travailleurs lorsqu'ils s'intéressent à la législation du travail.

Il n'y a pas que quand il est associé au mot « profession » que le terme « libéral » révèle sa polysémie. Difficile, par exemple, de donner le même

sens au libéralisme politique et philosophique qu'au libéralisme économique.

REPENSER L'ÉCONOMIE DU TRAVAIL

Alain Policar se réclame avant tout de la première acceptation du libéralisme. Dans *Le libéralisme expliqué aux jeunes gens*, le politologue explique, sous la forme d'un dialogue avec ses deux filles en quoi le libéralisme auquel il est attaché est tout à fait compatible avec les idées de gauche et surtout en quoi ceux qui se réclament aujourd'hui de la gauche devraient se réapproprier cette notion.

Car, pour l'auteur, de nombreux penseurs refusent aujourd'hui de faire la distinction entre libéralisme politique et laissez-faire économique. Si la seconde notion descend bel et bien de la première, les deux ne peuvent pas se confondre. L'auteur plaide donc pour une plus grande articulation entre liberté et solidarité et ainsi construire une alternative crédible au néolibéralisme globalisé.

Ce faisant, l'auteur s'autorise un peu de rêve. Nécessaire, selon lui, pour construire la réalité à venir.

Denis Clerc est lui aussi un excellent vulgarisateur de la matière économique. Son parcours n'est pas le parcours typique que l'on imagine d'un économiste. Tour à tour enseignant, formateur d'adultes, économiste d'entreprise, l'auteur est surtout connu pour son ouvrage *Déchiffrer l'économie*, un best-seller très accessible sur les rouages de l'économie. Denis Clerc est égale-

ment le créateur de la revue *Alternatives économiques* qu'il a dirigée pendant près de 20 ans. Dans *Défricher l'économie*, l'économiste se plie à l'exercice de l'entretien avec Christophe Fourrel et Marc Mousli, deux de ses compères économistes et responsables de l'association des lecteurs d'*Alternatives économiques*. Dans cet ouvrage, cette personnalité de gauche revient donc sur son parcours. De l'Algérie qui l'a vu naître à la création de la revue en passant par le début de son engagement politique sur les bancs de l'école, à l'UNEF, l'Union nationale des étudiants de France.

Un autre moyen de réguler le néolibéralisme pourrait venir du marché du travail. Pour Christian Pierret, ancien ministre de l'Industrie du gouvernement Jospin, et Philippe Latorre, avocat et cofondateur d'un fonds dédié aux PME, les crises successives – pandémie, crise financière, révolte des gilets jaunes – sont autant d'opportunités pour les entreprises de proposer un nouveau modèle. Pour les auteurs, le monde de l'entreprise doit opérer sa révolution. Un nouveau modèle qui passerait notamment par une meilleure intégration des travailleurs dans la prise de décision des entreprises pour lesquelles ils travaillent et davantage d'intérêt à ses bénéficiaires à l'actionnariat.

Pour les deux avocats, cette évolution du contrat social permettrait, non pas de lutter contre le capitalisme, puisqu'il représente de nombreuses opportunités et a permis la création

de richesses, mais de mieux répartir les richesses et le capital. Ces entreprises de demain, cohésives, permettraient de créer un nouveau compromis entre toutes les parties : l'État, les travailleurs et les actionnaires détenteurs du capital. Ce faisant, l'entreprise pourrait devenir un nouvel acteur permettant davantage de vitalité démocratique dans nos sociétés et dans le monde.

TRAVAIL GARANTI POUR RELANCER L'ÉCONOMIE

Pavlina R. Tcherneva, considère, elle aussi, que le travail peut être à l'origine d'un nouveau contrat social. Pour cette économiste américaine, conseillère économique de Bernie Sanders, penseuse de la théorie monétaire moderne et promotrice du Green New Deal porté par la gauche américaine, assurer un emploi à tout un chacun permettrait de stabiliser l'économie et d'assurer la transition écologique. En outre, cela réduirait les inégalités de plus en plus en creusées.

Concrètement, l'auteure plaide pour un interventionnisme d'État plus fort. Ce dernier devrait garantir l'emploi à tous et permettre aux chômeurs qui le souhaitent d'œuvrer pour le bien commun. Dans le secteur du "care" (aide aux aînés, soins de santé, livraison de repas à domicile), dans la transition écologique en revégétalisant l'espace public, par exemple. Un peu à la manière des grands travaux réalisés à l'époque du New Deal du président américain Roosevelt, cette

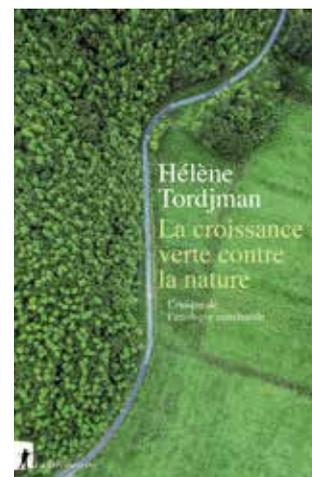
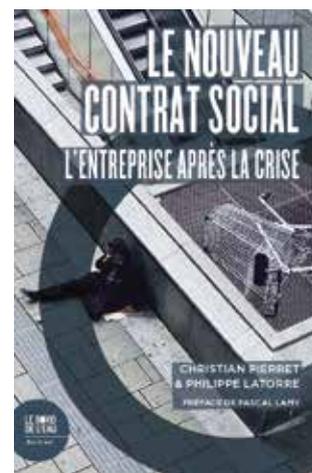
main-d'œuvre, rémunérée équitablement, pourrait accomplir certaines missions relevant de l'intérêt collectif dans des structures sans but lucratif et gérées par les collectivités.

Pour l'auteure, les intérêts sont multiples. Les États feraient des économies sur les assurances chômage, et surtout sur les aides accordées aux entreprises pour leur permettre d'embaucher davantage de travailleurs. Dans un second temps, les bonnes conditions de travail proposées par ce travail garanti donneraient davantage de poids aux travailleurs lors de négociations salariales dans le privé.

Pavlina R. Tcherneva plaide donc pour un emploi garanti qui permette d'assurer la transition écologique. Mais tout le monde n'est pas convaincu du bien-fondé de ces politiques de verdissement de l'économie.

CROISSANCE VERTE, CAPITALISME DE SURVEILLANCE : DES PROBLÈMES PLUS QUE DES SOLUTIONS

Dans *La croissance verte contre la nature*, Héléne Tordjman tacle justement ces nouveaux projets américains et européens que sont le Green New Deal et le Pacte Vert qui s'attachent, selon elle, plus souvent à préserver la puissance industrielle et technologique de nos pays qu'à répondre aux enjeux de la crise écologique. Pour ces textes, il faut parvenir à verdir la croissance. Mais la croissance verte ne serait-elle qu'un nouveau processus de marchandisation de la nature ? C'est la thèse de la maître de



- conférences à la Sorbonne. L'économiste s'interroge sur les processus qui se cachent derrière la notion de transition écologique et de croissance verte.

L'auteure dénonce ainsi une forme de fuite en avant qui chercherait des solutions au défi environnemental qui se pose au monde dans la recherche industrielle et les avancées techniques plutôt que dans une remise en question profonde des modes de consommation des pays du Nord. Concernant la production, l'auteure plaide pour un retour à une agroécologie, soit une agriculture paysanne qui permettrait de nourrir les humains sans détruire la planète.

Le salut ne viendra en tout cas pas de la Silicon Valley. L'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication ces dernières décennies était pourtant, au départ, perçue comme une formidable opportunité d'émancipation. Finalement, elles se sont avérées être beaucoup plus proches de la dystopie qu'autre chose.

Dans son enquête exhaustive, Shoshana Zuboff, professeure émérite à la Harvard Business School, dévoile le changement de mentalité qui s'est opéré au sein des plus grosses firmes de la Silicon Valley. De start-up plus ou moins libérales et disruptives, elles ont rapidement muté pour collecter le plus de données possible auprès de leurs utilisateurs. Pire, aujourd'hui, non contentes d'analyser l'ensemble de nos faits et gestes en ligne, elles les modifient carrément et orientent les comportements de la plu-

part des internautes. Un état de fait d'autant plus inquiétant que ces entreprises influent également sur nos modes de pensée. À tel point que c'est la démocratie elle-même qui est aujourd'hui menacée. En témoigne le scandale de Cambridge Analytica. Et le pire, c'est que tout cela se passe dans le calme le plus absolu et sans trop de résistance. ●

- **Hélène TORDJMAN**, *La croissance verte contre la nature : critique de l'écologie marchande*, La Découverte, 2021, 344 pages, 22 €.

- **Camille HERLIN-GIRET**, *Rester riche : enquête sur les gestionnaires de fortune et leurs clients*, Le Bord de l'eau, coll. « Documents », 2019, 192 pages, 20 €.

- **Denis CLERC**, *Défricher l'économie : conversations avec Christophe Fourel et Marc Mousli*, Le Bord de l'eau, coll. « L'histoire des brèches », 2020, 260 pages, 20 €.

- **Pavlina R. TCHERNEVA**, *La garantie d'emploi : l'arme sociale du Green New Deal*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Christophe JAQUET, postface de Romaric GODIN, La Découverte, coll. « Économie politique », 2021, 149 pages, 18 €.

- **Alain POLICAR**, *Le libéralisme politique expliqué aux jeunes gens*, Le Bord de l'eau, coll. « Documents », 2019, 84 pages, 10 €.

- **Olivier AYNAUD**, *Professions libérales au XXI^e siècle*, préface de Guy ROBERT, Le Bord de l'eau,

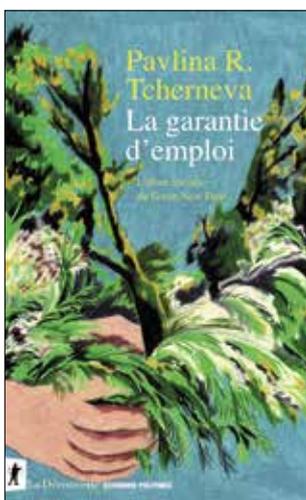
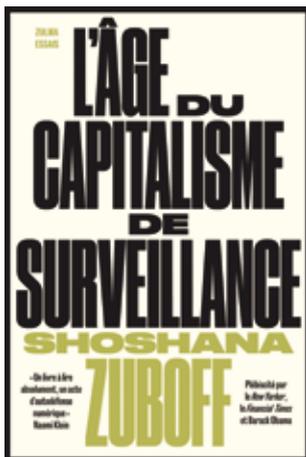
coll. « Clair & net », 2020, 152 pages, 15 €.

- **Christian PIERRET et Philippe LATORRE**, *Le nouveau contrat social : l'entreprise après la crise*, préface de Pascal LAMY, Le Bord de l'eau, coll. « Clair & net », 2021, 203 pages, 18 €.

- **Véronique CHANKOWSKI, Clément LENOBLE et Jérôme MAUCOURANT (dir.)**, *Les infortunes du juste prix : marchés, justice sociale et bien commun de l'Antiquité à nos jours*, préface de Paul JORION, Le Bord de l'eau, coll. « Documents », 2020, 234 pages, 22 €.

- **Louis GAUDREAU**, *Le promoteur, la banque et le rentier : fondements et évolution du logement capitaliste*, préface de Christian TOPALOV, Lux, coll. « Humanités », 2020, 441 pages, 22 €.

- **Shoshana ZUBOFF**, *L'âge du capitalisme de surveillance : le combat pour un avenir humain face aux nouvelles frontières du pouvoir*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Bee FORMENTELLI et Anne-Sylvie HOMASSEL, Zulma, coll. « Zulma essais », 2020, 843 pages, 26,50 €.



HISTOIRE DES INITIATIVES DE LA PROVINCE DE LIÈGE EN LECTURE PUBLIQUE

PAR FRANÇOISE DURY

responsable du Département Lecture publique de la Province de Namur, présidente de l'APBFB

Jean-Jacques Messiaen nous offre un panorama des initiatives liégeoises en matière de lecture publique sur fond d'histoire des bibliothèques en Fédération Wallonie-Bruxelles.

LES PIONNIERS

Antérieur à toute idée de législation, l'espoir naît que chaque Commune dispose d'une bibliothèque. En 1874, la Province de Liège en subsidie vingt-sept. La Ville inaugure en 1861 un établissement à la halle aux viandes pour offrir aux ouvriers les moyens de s'instruire. Quatorze ans plus tard, il doit se décentraliser aux quatre points cardinaux et, en 1907, la bibliothèque centrale (130.000 prêts par an) s'installe dans un bâtiment plus adéquat rue des Chiroux. Encore faut-il que le peuple soit alphabétisé. Pour instruire, former et divertir sainement toutes les classes sociales, des lectures commentées sont organisées : les premières animations. La Députation permanente liégeoise commande un manuel d'instruction sommaire de bibliothéconomie.

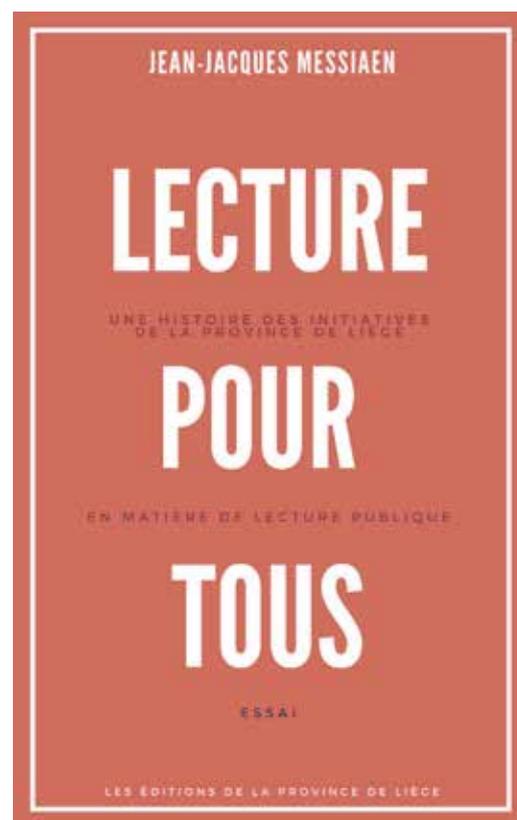
Tout est donc déjà là – éducation permanente, décentralisation, animations, méthode de travail – quand la loi Destrée est promulguée. La Province de Liège, au-delà de l'octroi de subsides, conseils et collections grâce aux « bibliothèques itinérantes » (par poste et train...), ouvre à Seraing en 1921 sa Maison des Loisirs ; ce modèle de troisième lieu culturel, sportif et récréatif, doté d'une riche bibliothèque, survivra jusqu'en 2008. En 1937, c'est le tour du premier prêt direct provincial, vite vu comme concurrent de la Bibliothèque des Chiroux – rivalité qui aura la vie dure.

1940-1978

Dans le creuset de la Résistance naissent la démocratie culturelle et, théorisée par Marcel Hicter, l'éducation populaire dont le champ d'action s'étend à la culture, aux mouvements de jeunesse, à la famille, aux loisirs. Les maisons de jeunes et les stages d'éducation active (ancêtres des activités socio-culturelles des années 1970) fleurissent mais la lecture reste pensée comme le centre de l'action politique et culturelle.

Les autorités provinciales liégeoises rêvent d'un bibliobus dès 1946 tandis que la bibliothèque déménage à nouveau. En 1957, victime de son succès, incapable d'organiser le libre accès souhaité, elle augmente ses effectifs et démêle les tâches de la bibliothèque et de l'éducation populaire, offrant aux bibliothécaires la possibilité de développer leurs compétences techniques. L'État peu nanti considère la Province comme un partenaire contributeur. Marcel Deprez, inspecteur de l'État,

mise sur le dynamisme provincial, surtout liégeois, et forme les agents pour la création d'un catalogue collectif dont les règles sont ensuite suggérées à toutes les bibliothèques. Pendant que l'État théorise – l'éducation permanente est au centre des débats –, la Province de Liège peaufine sa position de tête de pont de la Lecture publique : elle développe avec succès sa bibliothèque-pilote (dont une section pour adolescents, une riche salle de lecture et une discothèque) et son réseau au profit des Communes et



► des milieux associatifs, elle dispense dans ses écoles une formation aux futurs bibliothécaires et elle s'adjoint l'appui des autres Provinces pour briguer le leadership... Mais l'État entend reprendre ses prérogatives et rejette l'idée de deux grands centres nationaux de Lecture publique, un néerlandophone, un francophone dont le cahier des charges serait déjà rempli par... Liège !

La Ville bâtit sa maison de la culture Les Chiroux et sa grande bibliothèque. Dès 1966, le ministre Wigny a l'intuition d'une opportunité pour la Province. L'idée ayant fait son chemin, aux deux chantiers architecturaux colossaux voisins s'ajoute celui de la rédaction d'une convention entre Ville, Province, Université et Évêché avec l'aval de l'État. Enjeu crucial pour les ambitions principautaires ! Le partenariat, surtout de façade pour convaincre les ministres, se matérialise cependant en une passerelle reliant les deux sites où se déploie le prêt direct adulte à partir de 1974. Le double complexe a fière allure malgré des doublons. Quant à la bibliothèque itinérante avec ses cinq bibliobus, elle enregistre cette année-là 500.000 prêts.

LE TEMPS DES DÉCRETS

L'application du décret de 1978 – qui fait de la Lecture publique l'instrument de l'éducation permanente (ce que Liège vit de longue date !) – va piétiner, les premières reconnaissances n'arrivant qu'en 1986. Il a cependant établi le réseau py-

ramidal, le statut de bibliothécaire et créé entre autres le CLPCF (*Centre de Lecture publique de la Communauté française*). Peu doté mais au cahier de charges imposant, le CLPCF, sis à Liège, serait-il la version édulcorée du grand centre naguère promis ? Il paraît pourtant trop liégeois aux autres et trouvera ses marques sous la direction d'un Hennuyer, André Canonne, à qui il ne survivra qu'à la faveur d'un rattachement au Service de la Lecture publique en 1993. Sur le terrain, internet change les pratiques. À Liège, l'espoir de voir son système Sigal (Système automatisé de gestion automatisée du livre) se généraliser en Communauté française est déçu par la mollesse de décision générale. La Bibliothèque itinérante s'installe à Grâce-Hollogne. Peu à peu, la dynamique Ville (endettée)/ Province (dotée) s'enraie et les projets communs indispensables s'avèrent irréalisables. En 2006, la Province reprend collections non patrimoniales et employés communaux et réorganise les locaux. Tandis que la Ville se garde les antennes de quartiers, elle est le seul maître à bord des Bibliothèques centrale, principale et locale rebaptisée Chiroux qui confirme sa première place en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les bibliothèques locales du territoire provincial sont invitées à adhérer au catalogue collectif transféré sur Aleph et à la carte unique. Les actions variées anticipent les pratiques qu'encouragera le décret de 2009 qui substitue la bibliothèque-projet à la bibliothèque-institution de prêt.

La suite de l'histoire est connue.

La réponse provinciale liégeoise aux nouveaux défis prend aujourd'hui la forme du spectaculaire projet Bavière autour de l'écriture et du numérique qui synthétise les préoccupations wallonnes et communautaires : culture, lecture publique, innovation et entreprises.

POUR CONCLURE

La Province de Liège n'est pas la Belgique francophone. Néanmoins, à travers les tribulations de sa politique culturelle, Jean-Jacques Messiaen déplie notre histoire des bibliothèques. Il rappelle l'entremêlement, à l'origine, des pôles lecture/émancipation/jeunesse et l'option prise de miser sur la jeunesse et de faire des bibliothèques le bras armé du triangle. Le passage de la volonté éducative, informative voire moralisatrice à la réponse aux besoins de communication et de loisirs ne s'est pas fait sans mal. Les visions socialiste et libérale se sont parfois entrecroisées. L'évolution de la société a effiloché le fil rouge de l'émancipation mais il noue toujours les modalités du décret de 2009.

L'auteur ne cache pas que la lenteur ou le manque de décision de l'État, la complication apportée par sa Réforme et sa volonté parfois de laisser d'autres instances payer à sa place ont fait le nid d'ambitions provincialistes qu'il fut malaisé d'apaiser ensuite.

Le livre pourrait donner à penser que les Liégeois, pragmatiques, furent de loin les premiers et les plus efficaces.

Certes l'ambition les a poussés à tout mettre en œuvre, techniquement et stratégiquement, pour obtenir le leadership – d'où réussites et frustrations. Mais, d'une part, l'auteur pointe les difficultés institutionnelles et relationnelles entre Ville et Province sans lesquelles le bilan aurait pu être encore meilleur. D'autre part, le Hainaut, par exemple, ayant énormément investi dans la Lecture publique, il reste à relater l'apport des autres Provinces que Jean-François Füg, dans sa préface, qualifie de vertueux : sans elles, le réseau de lecture publique n'existerait tout simplement pas. L'avenir de la Lecture publique en Fédération Wallonie-Bruxelles se dessine donc tirailé entre les grands projets technologiques liés au monde marchand et le travail de fourmi des bibliothèques rurales et périurbaines attentives aux besoins et au bien-être de leurs populations. ●

► **Jean-Jacques Messiaen,** *Lecture pour tous : une histoire des initiatives de la Province de Liège en matière de lecture publique*, Les Éditions de la Province de Liège, 2020

LYNCHAGES ORDINAIRES... QUAND LA FOULE SE FAIT JUSTICE

PAR MARIANNE PUTTEMANS

historienne, enseignante, journaliste BD

« À la seconde minute, la Haine tourna au délire. Les gens sautaient sur place et criaient de toutes leurs forces pour s'efforcer de couvrir le bêlement affolant qui venait de l'écran¹. »

Johan Lefebvre est monté dans un avion le 8 février 2018 à destination de Rio de Janeiro. Agacé, agité, impatient avant même de monter dans l'avion, il compulse nerveusement son smartphone puis l'éteint au moment de s'asseoir à côté d'un homme qui lit le journal. En actionnant le mode avion, il pense « qu'il aurait dû faire ça dès le matin ». En arrivant à Rio, il est assailli par la chaleur et l'humidité, par la fatigue et le changement d'horaire. Mais dès le lendemain, il décide de partir à la découverte de la ville. On est en février, les Brésiliens préparent le carnaval, des gens déguisés se promènent dans toute la ville, se rassemblent, dansent, crient, font de la musique. Et si Johan a passé une bonne nuit et qu'il se sent rempli d'enthousiasme, prêt à se joindre aux fêtes, à la bonne humeur, à la foule, il reste qu'il ne s'est pas encore remis de son jet-lag et que ses perceptions sont parfois altérées, désorientées, surexcitées.

Dès le début de ce très beau roman graphique, on se rend compte que le smartphone de Johan est un problème en soi. Twitter y relaie de nombreux messages violents concernant le suicide d'une jeune femme et surtout les commentaires malveillants, sadiques et pleins de haine à son égard. Johan est dans une relation de dépendance malsaine vis-à-vis de ce portable, incapable de résister à y jeter régulièrement les yeux, il lit les messages qu'il contient en

les supportant de moins en moins.

Le dessin de Victoria Denys et Héloïse Chochois met l'accent sur le malaise de plus en plus grand qu'éprouve Johan. Dès qu'il arrête de lire ses tweets, il se rend compte qu'il est au milieu d'une foule dont on n'aperçoit que les pieds en mouvement. Minuscule dans cette multitude, il ressent la présence des autres comme une terrifiante agression, un cauchemar. Le dessin change du tout au tout pour montrer la dichotomie entre son ressenti et celui des autres. Sa vision est déformée par la peur, les gens lui apparaissent avec des visages agressifs, des bouches édentées, des yeux sournois, des rires cruels qui le font fuir, courir loin du monde.

Et en courant, fatigué, en plein jet-lag encore, ivre des bières prises à jeun sous un soleil de plomb, apeuré par son incompréhension de l'endroit où il se trouve, Johan tombe dans une rue quasiment déserte, quasiment dans les bras d'un homme noir. Pendant qu'il s'évanouit lentement, l'homme est pris à partie puis agressé de plus en plus féroce par une véritable armée de bras, de poings, de coups de pied, de coups de bâton. Johan vit cet épisode dans une sorte de délire absent, il voit la marée humaine se transformer, englutie comme dans le Déluge, emportée par une sorte de ressac puis disparaître lentement. Il s'est à peine rendu compte de la présence d'une femme qui s'est interposée entre l'homme noir et ses assaillants.

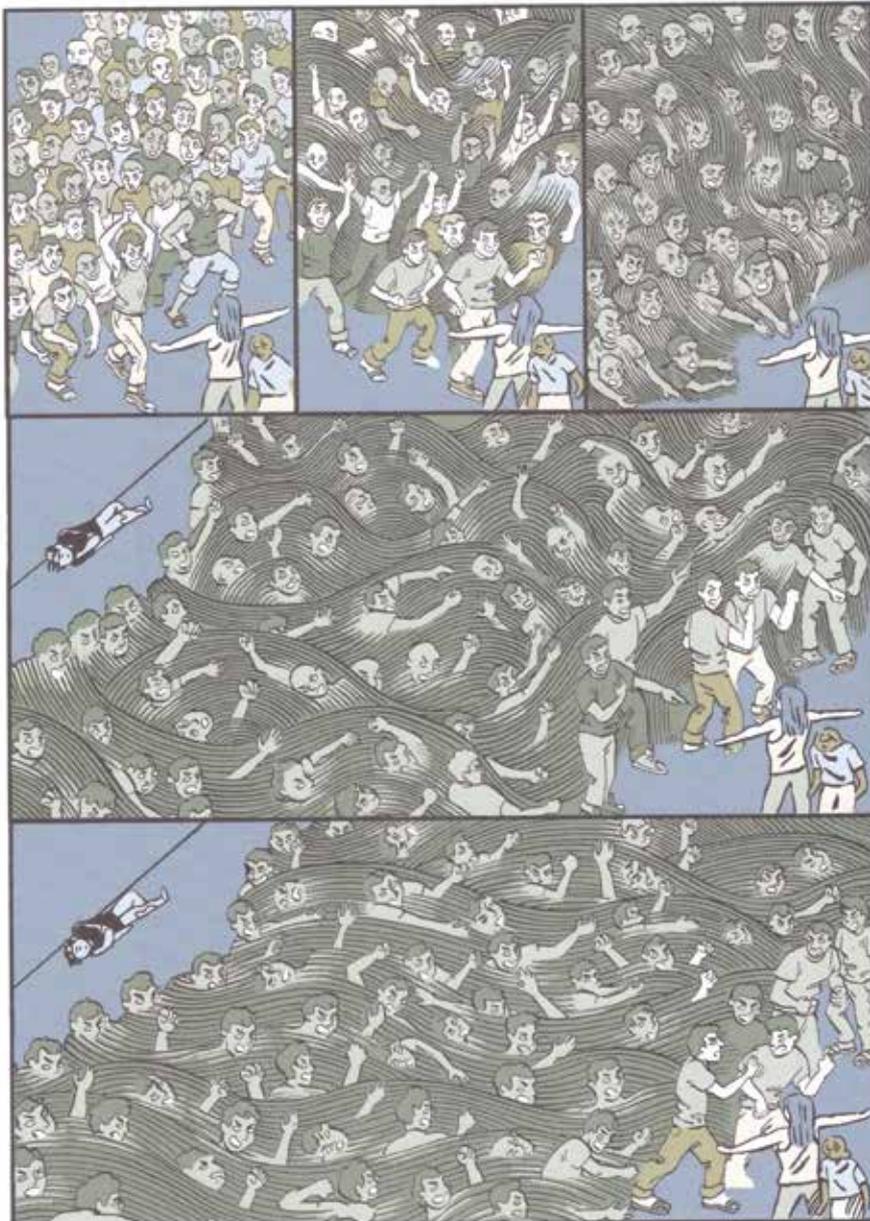
UNE PRATIQUE COURANTE AU BRÉSIL

Quand il se réveille, il est chez elle. Elle s'appelle Marcella, elle parle français, elle écrit un livre sur le lynchage et Johan apprend qu'il s'agit d'une pratique malheureusement très courante au Brésil.

À partir de là (on est à la page 38 d'un roman graphique qui en compte 106), l'histoire plonge dans son sujet, dans la quotidienneté de son horreur, dans l'ordinaire des Brésiliens qui se font justice violemment eux-mêmes, qui frappent, massacrent, tuent parfois.

Marcella lutte contre cette pratique, crie aux assaillants « qu'ils pensent tous être de bons chrétiens », ceux-là qui disent « qu'un bon voleur est un voleur mort ». Elle anime un groupe de survivants des lynchages, un groupe de parole. Elle y invite Johan toujours mal à l'aise, toujours accroché à son smartphone, suant, à la limite de l'étourdissement. Quand il sort dans la rue, il vit le carnaval comme une agression permanente, les clowns comme une sentence contre lui.

Petit à petit, on comprend qu'en voulant fuir les lynchages pratiqués en France sur les réseaux sociaux, Johan s'est retrouvé au cœur d'une pratique plus littérale qui exprime plus directement les mêmes maux que ceux qu'il a quittés.



► PLUSIEURS CAS DÉCRITS PAR LES AUTEURS

Après la fin de l'album, les auteurs décrivent des lynchages brésiliens. Ils ont rencontré des gens qui ont pris part à ces pratiques d'un autre âge, comme agresseurs ou comme souffre-douleurs : certaines victimes ont survécu, accidentées, éclopées, borgnes, terrifiées par les foules, le bruit, la nuit. À la dernière page, ils reviennent sur le cas de Melania Capitan, une jeune femme passionnée de chasse qui s'est donné la mort à 27 ans après avoir été harcelée et

menacée sur les réseaux sociaux à cause de photographies sur lesquelles elle pose en arme à côté de ses proies (cerfs, biches, sangliers). Les commentaires haineux avaient d'ailleurs continué après sa mort comme celui-ci : « Brûle en enfer, sale psychopathe ! » L'histoire de Johan est celle d'un garçon qui a posté sur les réseaux un message très spontané, pas très malin à propos d'une jeune femme chasseuse. C'est l'histoire d'une prise de conscience du mal qu'une simple phrase peut déclencher.

Écrit en 2020, *Lynchages ordinaires* revient sur le parallèle évident entre les

pratiques brésiliennes et la violence anonyme et quotidienne engendrée par les réseaux sociaux. Chaque jour apporte son lot d'horreurs : adolescents intimidés et harcelés qui se suicident, phobies scolaires engendrées par l'exposition numérique, porn-revenge, chantage, violation de la vie privée. En 1990, Mike Godwin écrivait : « Plus une discussion en ligne dure longtemps, plus la probabilité d'y trouver une comparaison impliquant les nazis ou Hitler se rapproche de 1. » Il faudrait aujourd'hui ajouter à ce point Godwin un chapitre concernant le harcèlement via internet.

FORCE ET DÉLICATESSE

Ils s'y sont mis à cinq : au dessin, Victoria Denys et Héloïse Chochois, au scénario, Benjamin Hoguet, Morgann Jezequel et Léa Ducre. Ils ont produit une œuvre qui dépasse de loin le roman graphique classique puisqu'ils racontent avec force et délicatesse une pratique dont chaque jour des dizaines de personnes sont victimes, soit en tombant sous les coups réels d'agresseurs armés, soit en lisant la prose malsaine et violente d'agresseurs anonymes cachés derrière leurs écrans. « Ils croient – ou ils savent – que les autorités ne feront rien, ils se sentent légitimés pour agir. Et les autres suivent. C'est alors que se déclenche, avec la puissance de la foule, le torrent de la violence. [...] Tout devient permis. »

Le scénario suit pas à pas et avec subtilité la prise de conscience, l'éveil de Johan. Le dessin de Denys et Chochois sert le propos avec une grande force en mêlant les scènes de la vraie vie et l'univers fantasmé et oppressant ressenti par Johan. L'herbe n'est pas plus verte ailleurs, la verdure peut être étouffante ou suffocante. La fuite est un mirage puisqu'on emporte ses souvenirs avec soi et même quand Johan jette son portable d'un geste rageur, il ne peut se laver de toute sa culpabilité.

Les cinq auteurs ne font jamais le procès de qui que ce soit. Ils essaient de comprendre, jamais de juger. Ils écoutent, offrent la parole, la place, la patience.

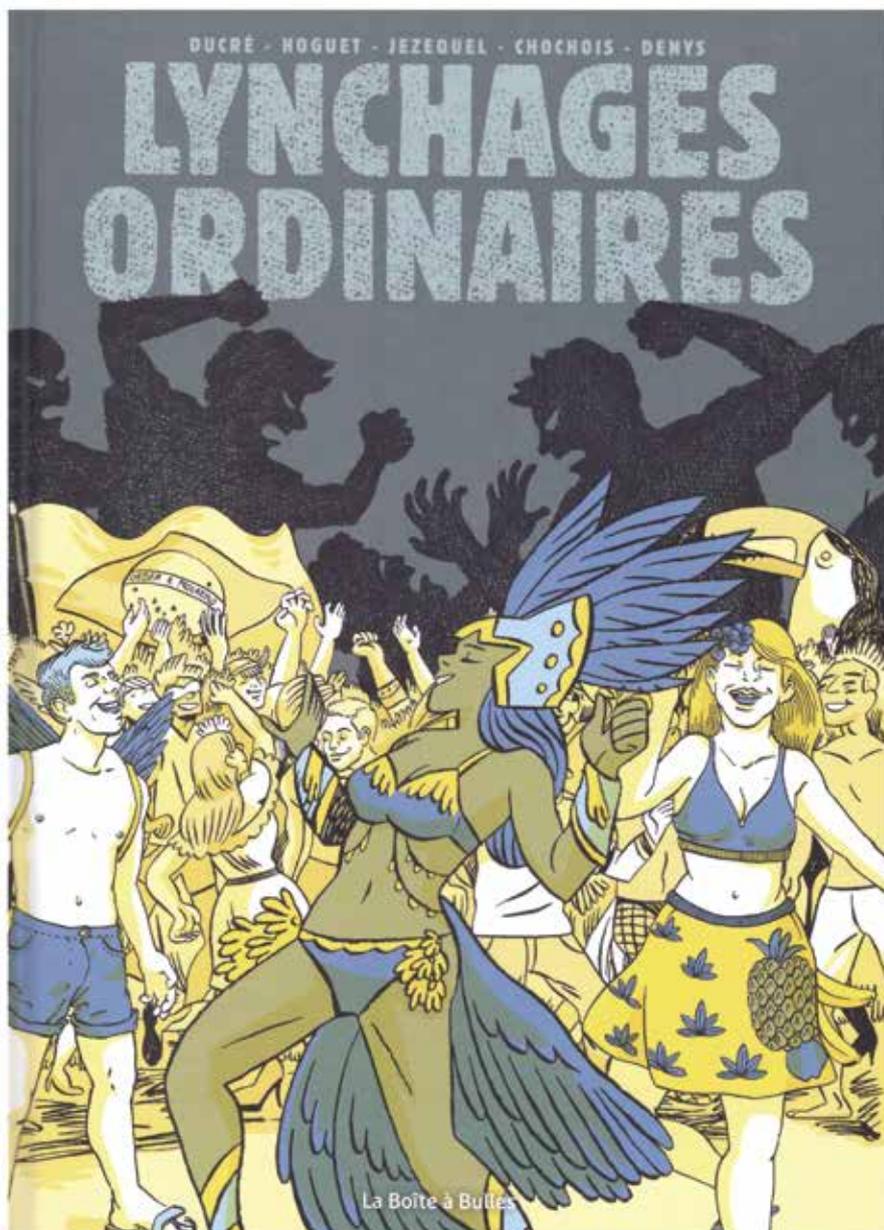
Ils ne dénoncent rien, ne jouent pas aux pères-la-morale mais mettent en lumière les dysfonctionnements de nos sociétés trop branchées, trop frustrées, malades d'elles-mêmes et qui portent au pouvoir des populistes avides et malveillants qui utilisent ces mêmes réseaux dits sociaux dans des buts pervers.

Les citoyens, la presse, les médias sont à l'affût de toute publication ou prise de parole pouvant être interprétée comme stigmatisante, choquante, insultante. Une blague de mauvais goût peut se retourner contre son auteur le temps d'un tweet avec une rapidité stupéfiante. Une remarque badine improvisée sur un marché peut briser une carrière politique par la grâce d'un téléphone portable envoyant une vidéo tourner pour l'éternité sur la Toile. Le risque oppressant de basculer dans une société où chacun devient le policier de chacun est sur nos talons, et son souffle est d'autant plus pesant qu'il ne prend pas la forme de l'État totalitaire². ●

› **Victoria Denys, Héloïse Chochois, Benjamin Hoguet, Morgann Jezequel et Léa Ducré, *Lynchages ordinaires*, Saint-Avertin, La Boîte à Bulles, février 2021, 22 €.**

Notes

1. Georges Orwell, 1984, publié en français en 1949 par les éditions Gallimard à Paris, chapitre 1, les deux minutes de la haine.
2. François De Smet, « I. Le rappel », dans *Reductio ad hitlerum. Une théorie du point Godwin*, sous la direction de François De Smet, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives critiques », 2014, p. 37



ROULER LES DÉS AVEC PLAISIR !

PAR PASCAL DERU
formateur en ludothèques

LAS VEGAS ROYALE

Laissez tomber vos préjugés et entrez dans les casinos de Las Vegas. Partout où se joue le jeu de Rüdiger Dorn, rires, excitation et bonne humeur s'entre-mêlent et ravissent le public.

Depuis sa sortie en 2012, l'eau a coulé sous les ponts du plaisir et une version enrichie a été proposée en 2019. C'est celle-ci que nous vous présentons ici.

La règle de base s'explique en quelques minutes, ce qui rend le jeu accessible à un très grand nombre de joueurs : lancer ses huit dés, regrouper les résultats par valeur (tous les 1 ensemble, tous les 2, etc.), choisir un groupe et le déposer sur le casino correspondant de même valeur (exemple : tous les dés 5 sur le casino 5). En fin de jeu, pour chaque casino, le joueur qui y totalise le plus de dés emporte les dollars réservés pour le gagnant mais – *attention !* – tous les joueurs qui ont placé un même nombre de dés ne concourent pas, ce qui crée des surprises. La mécanique est excellente, les dés ne cessent de rouler, les billets s'accumulent devant les joueurs

et une ambiance souvent délirante ponctue la fin de chacune des trois manches.

La version *Royale* se distingue par deux grandes idées. La première est de doter chaque joueur d'un matériel supplémentaire : un dé spécial qui vaut pour un placement de deux dés et deux jetons qui permettent de passer son tour. La seconde est de permettre d'accoupler des plateaux spéciaux à certains casinos, de pouvoir y déposer des dés et d'influencer de cette manière le résultat du casino associé. Ainsi, de partie en partie, 16 possibilités différentes ajoutent un ou plusieurs éléments qui soit soufflent sur le brasier de la chance, soit engagent dans des mécanismes stratégiques qui peuvent renverser le résultat final dans un casino.

À titre d'exemple : avec le plateau *Lucky Punch*, le joueur joue à la loterie et, s'il tire le bon nombre, multiplie son gain ; en se servant du plateau *Kings*, un joueur peut envoyer sur un casino de son choix des dés neutres afin de bloquer un adversaire qui pourrait l'emporter.

Las Vegas Royale est édité par le groupe Ravensburger et sa marque Alea. Dans celle-ci, vous trouverez d'autres merveilles : *Edel, Stein & Reich, Royal Turf, Puerto Rico*. À partir de 8 ans. Pour 2 à 5 joueurs. Durée : 30 à 60 minutes. Env. 42 €.

TREK 12 HIMALAYA

Le grand succès de cette petite boîte n'est pas étranger au plaisir de pratiquer un genre de jeu qui s'appelle *Roll & Write*. Rappelez-vous l'excellent *Trails of Tucana* présenté dans *Lectures. Cultures*, n°21. À partir d'un élément de hasard (tirage de cartes ou lancer de dés), valable pour tous, chacun *interprète* le résultat et choisit une case de sa feuille personnelle où l'inscrire. Ce faisant, en créant des suites de cases adjacentes qui respectent des critères expliqués dans la règle, il réalise une part des missions possibles ou atteint des objectifs de plus en plus difficiles. Dans *Trek 12 Himalaya*, le résultat des deux dés peut être utilisé de manières





diverses : les valeurs peuvent être additionnées, soustraites ou multipliées ; il est également possible de ne garder que la plus élevée ou, au contraire, la plus basse. La seule limite pour chacun de ces modes est de s'en tenir à quatre usages au maximum. Les cases sur les feuilles symbolisent des points de passage pour explorer des versants dans le massif de l'Himalaya. Si des cases adjacentes forment une suite (par exemple : 5, 6, 7, 8, 9), elles représentent une cordée dont la valeur est d'autant plus grande que celle-ci est longue ; si elles regroupent des nombres semblables (par exemple : quatre 3 sur des cases adjacentes), elles forment une zone et, de manière similaire, rapportent des points en fonction de l'étendue de la zone mais aussi de sa valeur totale.

Deux règles guident les joueurs : la première est qu'à partir du deuxième tour de jeu, un résultat ne peut être inscrit que sur une case adjacente à une case déjà remplie ; la seconde sanctionne par trois points négatifs toute case qui, en fin de jeu, n'est incluse ni dans une suite ni dans une zone.

Ces règles simples sont paradoxalement très contraignantes et les méninges des joueurs tournent à plein régime pour organiser au mieux les méandres de leurs cordées.

Loin d'être des jeux silencieux parce que chacun s'occupe de griffonner sur sa feuille, les *Roll & Write* créent des ambiances rapides, ponctuées de cris de joie ou de dépit, et titillent les joueurs avec des incitants (bonus et outils divers). Dans le cas de *Trek 12 Himalaya*, le jeu réussit même à créer une addiction provoquée par six mystérieuses enveloppes qui ne peuvent être ouvertes que si le challenge lié à chacune d'elles a été réussi par un des joueurs (par exemple, créer une zone avec cinq 5). Dans la famille où je jouais, malgré des dizaines de parties, personne n'avait encore réussi le défi autorisant l'ouverture de la sixième enveloppe !

Pour 1 à 50 joueurs, 250 feuilles disponibles. À partir de 8 ans. Un jeu de B. Cathalat et C. Lebrat, illustré par J. Aucomte et O. Derouetteau. Éditions Lumberjacks Studio. Env. 23 €. Recharges disponibles pour 7,5 € (lot de 3 carnets)¹.

TROYES DICE

Autre *Roll & Write*, plus élaboré dans son mécanisme, *Troyes Dice* est édité par Pearl Games, une excellente maison d'édition belge, présente depuis 2010 sur le marché du jeu de qualité, avec des titres qui s'adressent plutôt aux joueurs expérimentés. Parmi ceux-ci, *Tournay*, *Bruxelles 1893*, *Ginkgopolis*, *Deus...* et, bien sûr, *Troyes* de Sébastien Dujardin, Xavier Georges et Alain Orban, les chevilles ouvrières de certaines de ces créations talentueuses.

Fin 2020, *Troyes* reçut une version *Roll and Write* – ce qui signifie, comme expliqué plus haut, qu'on lance des dés et que chacun note sur une feuille personnelle sa manière d'attribuer les résultats pour construire sa stratégie et récolter le plus de points possible.

Cette feuille de cheminement et de score exprime évidemment l'univers du jeu : on y trouve un domaine militaire, un domaine civil et un domaine religieux, qui permettent de construire des édifices (forteresse, château, halle, cathédrale, etc.) et d'augmenter les habitants qui les occupent : militaires, fonctionnaires, religieux. ▶



- Une partie se joue en 16 demi-journées successives, chacune s'initiant par un lancer de quatre dés qui sont ensuite placés de manière croissante sur les quatre cases de la demi-journée en cours. Parmi ces dés, le dé noir est regardé en priorité et détermine la menace dont tous les joueurs doivent tenir compte : dans la plupart des cas, c'est une des 18 zones de la feuille qui ne peut plus être utilisée jusqu'à la fin de la partie. Cette attaque peut cependant être déjouée si le joueur a construit des forteresses, chacune d'elles protégeant trois zones dans un même domaine. Le résultat des trois autres dés permet soit d'acquérir des ressources (points de prestige, de connaissance ou apport monétaire), soit d'accomplir des actions : construire un bâtiment, ce qui génère l'arrivée d'habitants qui vaudront autant de points de victoire lors du décompte final.

Mais *Troyes* ne serait pas intéressant s'il se contentait de nous permettre de noter des gains aussi simples. Les joueurs bonifient leur partie s'ils parviennent à transformer le résultat de certains dés en employant les points de prestige et/ou de connaissance pour jouir de résultats qui les intéressent.

En tout cela et en comparaison de *Trek 12 Himalaya* ou *Trails of Tucana*, le jeu se hisse dans des sphères beaucoup plus stratégiques et nécessite un décodage plus exigeant de la règle. Mais c'est éblouissant, loin de toute routine, chacun construisant comme il l'entend son développement et ses défenses.

Pour 1 à 10 joueurs. À partir de 12 ans. Durée : 30 minutes. Un jeu de S. Dujardin, X. Georges et A. Orban, illustré par A. Roche et G. Heidi. Éditions Pearl Games. Env. 22,5 €.

TRÈS FUTÉ !, HIGH SCORE ET TAKE IT EASY

Vous trouverez d'autres jeux *Roll & Write* dans les boutiques : notamment *Très futé !* (Éditions Schmidt) et, vu son succès, *Vraiment très futé !* Cherchez également sur le marché de seconde main les jeux *High Score* (placez des nombres dans une grille pour réaliser différentes combinaisons) et *Take It Easy* (un méli-mélo de couleurs où il s'agit de garder la tête froide pour tracer les plus grandes lignes). Ces deux jeux, édités par Ravensburger fin des années 1990 et début des années 2000, n'ont rien à envier à *Trek 12 Himalaya* et à *Trails of Tucana*. ●

Note

1. Excellent à jouer en zoom avec des amis qui détiennent des pages du carnet.

L'ARTISTE AU COIN DU BOIS

PAR LAURENCE BERTELS

auteure, journaliste à *La Libre Belgique*

De vraies *Balades spectaculaires*
aux *Histoires de la Baraque*
contées entre deux pierres tombales,
le jeune public s'approprie le plein air
pour un théâtre peu ordinaire.



Au pied des montagnes © Theodor Markovic



La mer - Foule Théâtre © Antoinette Chaudron

► **L**es enfants ne peuvent plus venir au théâtre ? Qu'importe, le théâtre ira aux enfants. Peu habitué à rester les bras croisés, le jeune public se serre les coudes, contourne le règlement, tout en le respectant, et va lui-même à la rencontre des jeunes spectateurs. Soit en les attendant à l'entrée du cimetière du Dieweg pour découvrir, grâce au centre culturel d'Uccle, une version adaptée des *Histoires de la Baraque* de Une Compagnie, soit en leur proposant des sorties bucoliques et artistiques. En venant les cueillir à la grille de l'école afin de les emmener pour une *Balade spectaculaire*, au sens propre du terme, sous la houlette d'un guide légèrement déjanté. Une manière différente de découvrir leur quartier et une promenade ponctuée de surprises artistiques au coin du bois. Par un bel après-midi de mai, une classe de l'école Robert Maistriau de

Woluwe-Saint-Lambert s'apprête à suivre Masha, alias Émilie Plazolles, tonique en diable, avec son accent chantant du Sud-Ouest. Après les présentations d'usage, elle observe une première halte au coin de la rue pour titiller leur curiosité. « Et là, cette vieille maison, que nous dit-elle, avec sa roue à eau ? Vous passez tous les jours devant et n'en savez rien ?! Eh bien sachez que le Lindekemale est un des deux seuls moulins à eau, comme il y en avait tant à Bruxelles avant, qui existent encore. Et le nom de cette toute petite rivière ? La Woluwe ! C'est elle qui a donné son nom à la commune. »

LE MEURTRE D'EDGAR, LE BLAIREAU COIFFEUR

Plus loin, près de l'étang, la comédienne Audrey Dero attend la joyeuse bande pour lui raconter, carnet de cro-

quis et de collages à l'appui, l'étrange meurtre d'Edgar, le blaireau coiffeur. Munis chacun d'une carte définissant leur identité, les enfants spectateurs deviennent acteurs. Ils se prennent au jeu avant de découvrir, grâce à Elsa Bouchez et Philippe Droz de la Scie du Bourgeon, un instant de grâce porté par le violon avec pour seul décor une chaise blanche et une rose rouge. Entre pas de danse, tendresse et douces acrobaties, les artistes offrent quelques minutes de pure beauté aux enfants. Depuis le mois de mai, une soixantaine de *Balades* ont été organisées conjointement par l'Atelier 210, Wolubilis, La Roseraie et Pierre de Lune. Et dans la liste des compagnies invitées, on retrouve le Tof Théâtre, le Foule Théâtre, le Théâtre des Chardons, la Scie du Bourgeon, la Cie Hopscotch, etc. Pas moins de 90 classes ont déjà participé au projet. Elles se sont multipliées en cours de route. « Certes, on touche



Les Balades Spectaculaires © Pierre de Lune

moins de gens que pour un spectacle normal, mais on a une qualité de rencontre et d'écoute différente», se réjouit Christian Machiels, directeur de Pierre de Lune, le Centre scénique jeunes publics de Bruxelles. Agréablement surpris et désormais convaincu par la formule, il veut perpétuer l'expérience l'an prochain. Un des bénéficiaires du confinement qui a également montré à nouveau la grande solidarité du secteur. « Ce sont aussi les enseignants qui m'ont convaincu. Pour eux, le fait de sortir des écoles a une grande importance. Qu'on ait rajouté cette dimension visite du quartier s'est avérée intéressante. Philippe Léonard, par exemple, connaît Schaerbeek comme sa poche et c'était passionnant de l'y suivre. Il a plein d'anecdotes, que ce soit à propos d'une statue, d'un nom de rue, d'une école. J'ai aussi été convaincu par la réaction des enfants et de leurs parents qui les entendaient raconter leur

journee quand ils venaient les chercher. Nombre d'entre eux nous ont demandé d'envisager des sorties tout public, le mercredi après-midi. Nous avons donc décidé d'organiser de nouvelles *Balades* en mai et juin prochains. Comme une sortie de fin d'année, avec un caractère festif et léger qui permet d'ouvrir aux arts de la rue et au cirque. »

PHILIPPE LÉONARD, UN COMÉDIEN ET GUIDE TALENTUEUX

Philippe Léonard, du Foule Théâtre, comédien chevronné, a participé à l'aventure même si une *Balade spectaculaire*, aussi sympathique soit-elle, ne remplacera jamais un spectacle à ses yeux.

« À Schaerbeek, la *Balade* est particulièrement agréable car l'école communale se trouve dans un espace vert. Et,

à deux pas de là, il y avait un cimetière aujourd'hui désaffecté. On l'aperçoit du haut du clocher de l'église Sainte-Suzanne. On peut alors parler de zombies aux enfants... On leur intime de ne pas se balader le soir... On donne des informations qui permettent d'intéresser le groupe, sans tomber pour autant dans le pédagogique. Aux enseignants d'explorer ensuite la matière s'ils le souhaitent. Ils peuvent, par exemple, travailler en classe sur le quartier des fleurs, où on peut admirer les cerisiers du Japon et de belles maisons bourgeoises où ont vécu Magritte et Delvaux. On traverse ensuite le parc Josaphat, qui a toute une histoire, et on revient par ce quartier et par les serres des jardiniers de Schaerbeek. Et comme, dans cette commune, les camions poubelles ont été remplacés par des chevaux qui sillonnent les rues avec leur charrette, on a demandé d'avoir accès aux écuries. La plupart des enfants voyaient ►



Cie Longshow Opticirque © Espace Catastrophe - Mathilde Schockaert

- un cheval de près pour la première fois. J'aurais aimé qu'on puisse les ramener en charrette à l'école, mais cela n'a pas été possible. »

Pour Philippe Léonard, le fait de jouer un spectacle d'extérieur au cœur du parc Josaphat prend une autre dimension que dans une cour d'école. « Pour la balade que j'anime à Evere, les élèves ont la chance de voir la compagnie Hopscotch, deux circassiennes, Anne-Julia Neumann et Mary Schroeder, tout en équilibre et hula-hoop. C'est vraiment très beau. Ce qui m'impressionne lors de ces visites, c'est de constater à quel point les enfants sortent peu des écoles et ne connaissent pas leur environnement. Dès lors, comme les enseignants, ils sont super contents de sortir enfin et de faire découvrir à leurs élèves des quartiers dont ils ignorent tout. Pour moi, il est essentiel de connaître l'environnement où on évolue. Mais comme les enfants viennent en voiture... De ce point de vue là, les *Balades spectaculaires* sont une excellente initiative. Cet aspect découverte et spectaculaire me semble important, mais elles ne doivent pas remplacer les

spectacles que les élèves viennent voir en salle, sous prétexte que c'est plus facile et moins cher. Certes, j'aime bien le côté animation. Je serais partant pour réitérer l'expérience l'an prochain, mais je chercherais à élaborer un peu plus la formule, en allant dans les classes avant ou après la sortie, ou en prévoyant des visites plus longues avec la possibilité de pique-niquer au parc. Ici, on démarre à 9h 30 et il faut rentrer pour 10h 50. C'est un peu court », nous dit encore le comédien, heureux que la culture se déconfinne enfin et que les Rencontres théâtre jeune public de Huy soient confirmées, après une cascade de reports pour ses spectacles *Daraya* et *Comme la pluie*, qui ont, pour certains, finalement mené à une annulation. Il présentera donc sa nouvelle création, *La mer*, pour enfants dès 3 ans.

ENTRE DEUX PIERRES TOMBALES

Dans un autre registre, les *Histoires de la Baraque* de Une Compagnie sortent également de leurs quatre

planches de bois pour venir chuchoter à l'oreille de ceux qui en ont tant besoin ces récits improbables qui donnent la parole aux trognes, aux estropiés, aux marquis sans terre, aux racines de l'humanité. Des histoires au coin du feu ou dans une baraque ou, en l'occurrence, à la nuit tombante, entre de vieilles pierres tombales chargées de souvenirs et de secrets. Écrites par Thierry Lefèvre, elles racontent, de ce verbe qui racle le lit des rivières, les amours, malentendus, croyances et chants venus du fond des entrailles des gens de la marge auxquels l'auteur, comédien et metteur en scène aime donner voix. « Cela vient d'une envie que j'avais avant de faire la *Baraque*, nous dit Thierry Lefèvre. Je rêvais d'une maison abandonnée, mais les parcs, les caves, les cimetières, c'est bien aussi. Il faut que les lieux soient un peu interlopes. On propose trois variantes. Au Dieweg, cela s'est très bien passé, avec 50 personnes en tout public et quatre parcours. On guidait les gens à travers les allées du cimetière. On commençait avec le jour et on finissait avec la nuit. » ●

CHEZ LES « FOURMIS ROUGES »

PAR MICHEL DEFOURNY
maître-conférencier à l'ULg

Vous avez aimé *Pedro Crocodile* et *George Alligator*, *Promenade de la petite fille*, *Abris*, *Elle tourne comme ça*, *Dans le détail*, *La Montagne*, *Vézovèle Tüpolek*, tous ces titres parus sous le label « Les Fourmis rouges ».

Pareille appellation est tout un programme : « Quand on crée une maison d'édition, explique Valérie Cussaguet, il faut lui trouver un nom. Et cette réflexion autour du nom permet aussi de définir certaines lignes, de poser ce que l'on souhaite et ce que l'on ne souhaite pas.

La fourmi est un animal des plus accessibles. Il suffit au petit de se pencher pour découvrir tout un monde sauvage à ses pieds. Monde sauvage aussi fascinant à observer pour l'enfant que pour l'adulte. Publier des livres toujours accessibles aux enfants mais qui intéressent aussi les adultes afin que le partage soit possible, voici sans doute le point central de ma ligne éditoriale.

Les fourmis sont de genre féminin et il se trouve qu'au sein de la maison comme autour ce sont surtout des femmes qui œuvrent. Hasard un peu, mais hasard heureux. Une petite fourmi seule n'est rien du tout. Mais, à plusieurs, elles bâtissent des fourmilières géantes. De la même manière, une maison d'édition n'est évidemment rien sans auteurs. Et une maison d'édition indépendante ne serait pas grand-chose sans les libraires indépendants. Cette chaîne du livre est précieuse et j'y suis attachée.

Et rouge parce que ça pique un peu et parce qu'un peu de rouge pour bous-

culer les esprits ne peut pas faire de mal...

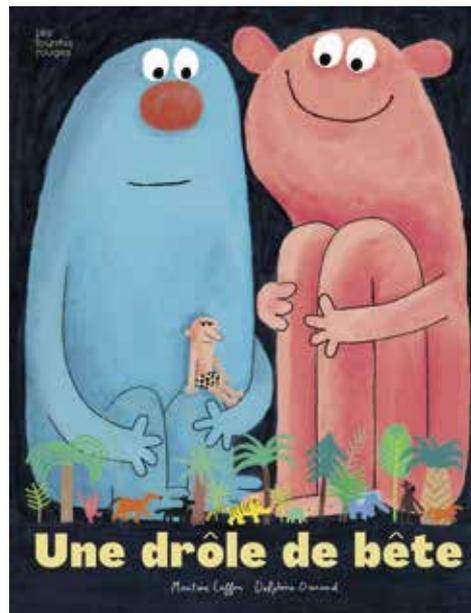
Enfin, toute petite, j'ai découvert et aimé ce poème de Victor Hugo, « Jeanne songeait ». Parce qu'une fourmi c'est trop petit et que son grand-père n'a pas d'éléphant sous la main, Jeanne tend son doigt vers la Lune. Et la Lune surgit. « Leur rêve, c'est le grand », écrit Victor Hugo.

J'aimerais que les Fourmis leur apportent des morceaux de ce grand auquel les enfants aspirent et auquel ils ont tous le droit. »

UNE DRÔLE DE BÊTE, UNE PAGE DE MYTHOLOGIE

En écho aux propos de Valérie Cussaguet, fondatrice et directrice de cette maison indépendante, j'ai retenu quatre titres récents à commencer par *Une drôle de bête* de Martine Laffon et Delphine Durand. Toutes deux rcontent avec malice une nouvelle version de la création de l'homme, un sujet que connaît bien Martine Laffon, philosophe passionnée de mythologie.

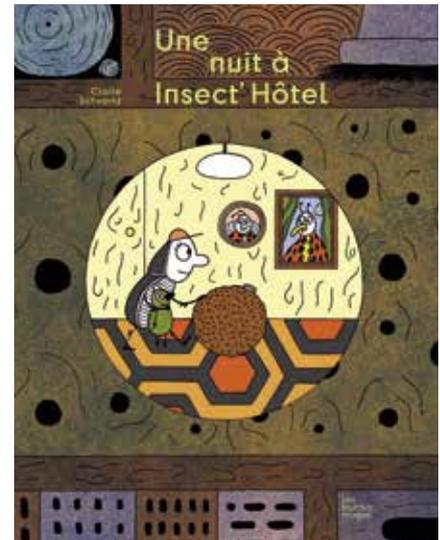
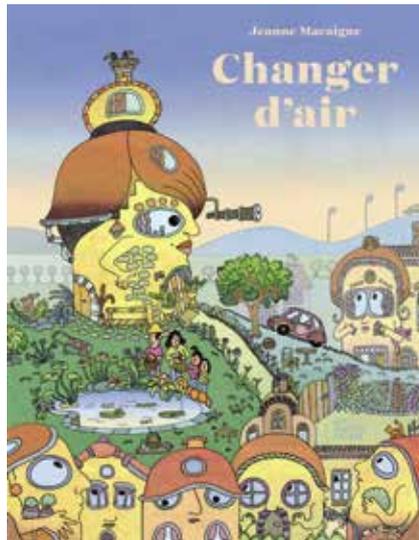
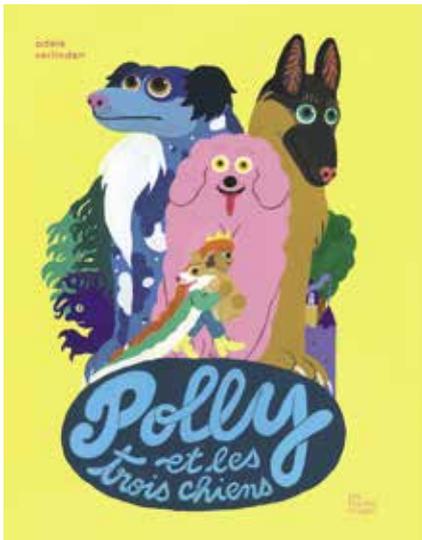
En un temps où les hommes n'existaient pas, les deux frères Dabba, celui d'en haut et celui d'en bas, se mirent d'accord pour ajouter une drôle de bête, entrevue en rêve, à la collection des êtres qu'ils avaient déjà faits. Il leur suffit d'un peu de terre et d'un peu d'eau du marigot. Le résultat ne plut guère aux animaux appelés à donner leur avis. La vache constata qu'il n'avait pas de cornes, le singe qu'il n'avait pas de queue, le crocodile qu'il n'avait pas de crocs. Quel air minable sans plumes, sans poils, sans écailles ! Et les créateurs embarrassés de se remettre au travail pour parfaire leur dernière œuvre. Ils en firent un microcosme de l'univers : « dans le nez le souffle du vent, dans la gorge le gazouillis des oiseaux, dans la tête le ciel, les étoiles les nuages, et,



dans le ventre le ressac de la mer qui va et vient sur le rivage », une bête désormais presque accomplie. On ne se lasse de regarder en souriant les illustrations de Delphine Durand. Voyez le portrait des frères Dabba, celui d'en haut tout bleu, celui d'en bas tout rose ; leurs mimiques vous font craquer. Quant à celui qui portera le nom d'« Om » pour une raison que donne Martine Laffon, on avouera que par rapport aux animaux aux formes exubérantes il paraît chétif et démuné. Plein de promesses cependant. Il va de l'avant. Une question reste en suspens, comment se trouvera-t-il une compagne ?

POLLY ET LES TROIS CHIENS, UN CONTE REVISITÉ

La princesse Polly adorait son Waïkiki, un corgi qui la suivait partout. En son pays, humains et chiens vivaient heureux. Surprise ! Un matin, à son réveil, la fillette chercha vainement son toutou. Horreur ! Au désespoir des habitants du royaume, tous les toutous, cette nuit-là, avaient mystérieusement disparu. Tombée sur un indice, Polly prit le chemin des Bois-Maudits-du-Bout-de-la-Nuit où elle affronta Salmonella, une monstresse cruelle. Celle-ci était entourée de cages où étaient enfermées les victimes kidnappées. Un marché fut conclu, si la princesse réussissait à ►



- s'emparer d'un briquet gardé par trois chiens énormes au fond d'une caverne obscure, l'ogresse, d'autant plus inquiétante qu'elle ressemble à une dédémone japonaise, renoncera à dévorer ses prisonniers. Comme dans le conte d'Andersen, *Le Briquet*, le défi est relevé et l'épreuve réussie. Apprenant les intentions cachées de Salmonella, Polly parvint à s'en débarrasser. Avec l'aide des trois chiens, elle prépara à l'ogresse un ragoût qui la dégoûta à tout jamais de manger du chien. Accompagnée de Waïkiki et de ses trois nouveaux amis, la vaillante princesse rentra victorieuse en son royaume.

La couverture donne le ton, trois chiens bizarres aux yeux ronds et au pelage bleuté, rose et chocolat se détachent sur un fond jaune éclatant. On imagine leur taille géante à la vue de la princesse Polly, son corgi dans les bras. Au long de l'album, Adèle Verlinden enchevêtre les formes et les couleurs. Les compositions d'allure naïve, au départ, deviennent cauchemardesques lorsque l'on approche de la sinistre cabane ou lorsque l'on se glisse sous terre dans des galeries ténébreuses qui mènent chez les gardiens du briquet au pouvoir magique.

CHANGER D'AIR, UNE FABLE ÉCOLOGIQUE

Elle est belle, elle est étrange, elle est accueillante... cette maison perchée dans

la verdure. Il faisait bon y vivre, tant elle dorlotait ses habitants. Elle souriait à la vie. Lorsqu'un jour, les membres de la famille qu'elle abritait ne purent plus se supporter. Tout était prétexte à disputes. Éperdue, la maison prit la décision de changer d'air. Une nuit, elle partit. Au terme d'un long voyage, elle découvrit un endroit paradisiaque où s'arrêter. Et la magie opéra. Ce fut la fête à nouveau jusqu'au jour où le règne du « chacun pour soi » imposa, encore une fois, sa triste loi. Ravagée la maison et, par-delà, ravagée la terre entière ! À tout jamais ? Les habitants, « réveillés », seront-ils capables de restaurer l'harmonie et de privilégier l'amour qui seul sauve ? L'album invite à la réflexion en s'appuyant sur les merveilleux dessins de Jeanne Macaigne sublimés par l'art du kitsch.

UNE NUIT À INSECT'HÔTEL, UN AUTHENTIQUE POLAR

Pas de chance pour la famille Bouzman au retour des vacances ! D'abord une tempête épouvantable rend la route impraticable ! Pas de chance, le seul hôtel du coin est pris d'assaut et les Bouzman devront se contenter d'un cagibi pour fourmis. Pas de chance pour la petite Suzy, sa mère ronfle et son grand-père pue des pieds. Plutôt qu'étouffer, la fillette se met en quête d'un endroit où pieuter, elle quitte la chambre et s'aventure dans les couloirs

même si elle sait qu'une chose aussi géante que flippante hante le bâtiment. Suzy échappera-t-elle à la menace ? Trouvera-t-elle un abri, sera-t-elle aidée par un ami, une amie ? On se régale, tant Claire Schwartz traite avec humour le petit monde des insectes qu'elle humanise, qu'il s'agisse des mille-pattes préposés aux bagages de la clientèle, des bousiers poussant devant eux leur pelote d'excréments, des coccinelles réunies en congrès, d'une cigale en plein karaoké, d'un éphémère écrivant des lettres d'amour. Le lecteur frémit, tant l'atmosphère est oppressante, d'abord sous la pluie battante, puis dans ce long couloir interminable où l'on reconnaît la moquette orange que parcourait en tricycle bleu le petit Danny dans *Shining* de Stanley Kubrick, enfin en ces pages sombres où Suzy, les pattes collées au sol dans la mélasse de puce-ron, ressent la solitude. ●

- **Martine LAFFON, Delphine DURAND**, *Une drôle de bête*, Les Fourmis rouges, 2020, 32 pages, 17 €.
- **Adèle VERLINDEN**, *Polly et les trois chiens*, Les Fourmis rouges, 2021, 48 pages, 17,50 €.
- **Jeanne MACAIGNE**, *Changer d'air*, Les Fourmis rouges, 2021, 82 pages, 18 €.
- **Claire SCHVARTZ**, *Une nuit à Insect'Hôtel*, Les Fourmis rouges, 2021, 48 pages, 17 €.

DES PREMIERS ROMANS À LIRE TOUT·E SEUL·E

PAR DANIEL DELBRASSINE

chargé de cours à l'Université de Liège

Que donner à lire en autonomie à des enfants de 7-8 ans ? L'offre de lecture à l'adresse des débutants s'est récemment enrichie de collections mieux adaptées à ce public qui déchiffre parfois encore avec difficulté. Quelques titres pour sortir des rails de la production scolaire et entrer en Littérature...

Quand on vient de déménager, comment faire passer son cheval dans l'ascenseur ? Et comment vivre comme une Indienne des plaines dans un appartement ? Sarah trouve toute seule des solutions, car sa maman est occupée à terminer leur déménagement. Les trois aventures de Sarah et de son poney/chien Sac-à-Puces, publiées chez Alice Éditions, sont l'œuvre de Jan Birck (*Zarah & Zottel*), un illustrateur munichois surtout connu pour ses contributions à des dessins animés et comme illustrateur de la série « Die Wilden Fussballkerle ».

SARAH ET SAC-À-PUCES

La traduction des trois tomes par Emmanuèle Sandron est disponible en français dans une nouvelle collection, « Salto », censée précéder « Primo » dans le parcours du lecteur. Mélanie Roland (Alice Éditions) explique ce choix : « "Primo" était à l'origine une collection de premières lectures, mais quand ma fille est entrée en primaire, j'ai réalisé que nos "Primo" n'étaient pas vraiment adaptés [...]. Nous avons décidé de créer "Salto", pour faciliter le saut entre la lecture par les parents et la lecture seul·e. Des textes plus courts, des illustrations plus nombreuses et à fonction figurative, une taille de police plus grande, des pages plus aérées... »

Mélanie Roland rejette aussi l'idée de textes pédagogiques créés dans un but scolaire, comme il en existe pour cet âge-là, même si la police de caractères adoptée ici (*Open Dyslexic Alta*) est spécialement conçue pour les dyslexiques. La très forte focalisation par le personnage enfant est commune aux trois titres : l'univers de Sarah est bien celui de l'enfance, avec des écarts par rapport au réel qui sont assumés dans le texte et dans l'image, où un toit se couvre de fleurs semées pour se muer en prairie aux Indiens, tout comme, plus bas, les pelouses de l'immeuble (tome 3). Et seule l'image manifeste clairement que le « poney » de Sarah n'en est pas un... En jouant du dessin et du texte, Jan Birck emmène son lecteur dans le monde des « On disait que... », riche des fantasmes de l'enfance. Ainsi, dans le tome 3, tout est vu d'un point de vue enfantin, y compris la situation de la mère, qui vit (mal) le deuil d'une relation.

OSCAR ET CARROSSE - LA SOUPE DE PÂTES

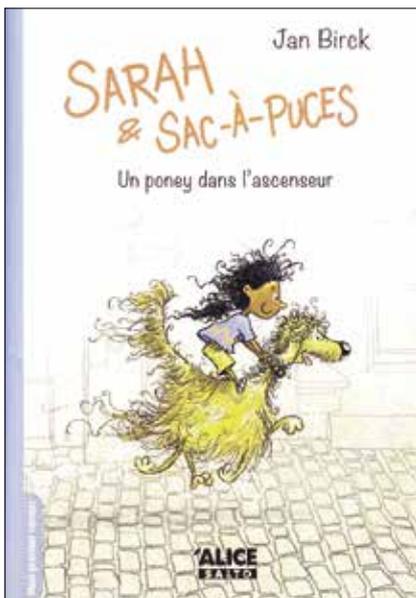
Même mouvement à L'École des loisirs, qui crée « Moucheron » en 2019 (22 titres au catalogue) pour précéder « Mouche », s'ouvrir aux « apprentis lecteurs » et leur permettre de « découvrir le plaisir de lire tout seul ». *La soupe de pâtes* est le premier volume

d'une série au titre en forme de palindrome : *Oscar et Carrosse* (tome 2 : *La fête foraine*, 2021). Oscar, squelette de train fantôme, vit en roulotte, à l'abri des chiens qui toujours le menacent, jusqu'au jour où le plus petit d'entre eux décide de rester à l'attendre devant sa porte... Long et très cohérent, le récit ménage un vrai suspense et l'alphabétisation de Carrosse le petit chien, mise en abyme dans le récit, fait écho à celle, toute récente, du lecteur. Marqué tout au long par des assonances qui lui donnent une musicalité étonnante, le texte avec sa police très lisible et de grande taille offre un accès maximal au lecteur débutant.

LE GARÇON QUI CROYAIT QU'ON NE L'AIMAIT PLUS

La collection « Le grand bain » (3 titres au catalogue) propose « des romans illustrés pour se jeter dans le grand bain de la lecture, avec ou sans bouée ». Les volumes sont pourvus d'une jaquette à déplier comme une affiche et d'une typographie très adaptée aux débutants, avec un grand interligne.

Le garçon qui croyait qu'on ne l'aimait plus offre au lecteur un point de vue enfantin très réussi, qui permet de vivre de l'intérieur une exclusion scolaire en première primaire (à faire lire aux futurs enseignants !). Charly commence par expliquer en quoi le passage de la maternelle au primaire est un choc pour lui, puisque c'est la fin des jeux et de la liberté. Il jalouse un condisciple, seul à posséder un « jouet » motorisé dans la cour de récré, et finit par s'emparer de sa chaise électrique, après avoir jeté le garçon au sol. « Je voyais bien que plus personne ne m'aimait et qu'ils préféraient cet handicapé que je détestais » (p. 25). « Non, je ne voyais rien, je ne comprenais rien. Alors petit à petit, je n'ai plus rien écouté. J'ai senti qu'un arbre poussait en moi. Ses feuilles étaient noires » (p. 40). Hervé Giraud nous fait passer par des émotions fortes : après un début hilarant, le récit vire au drame et évolue lentement vers la prise de conscience et la réadaptation au monde de l'école. ▶



► ALLEZ, CHURROS ! / PITIÉ, JULIETTE !

La collection « Boomerang » des éditions du Rouergue comptait huit titres au catalogue, publiés entre 2014 et 2020, avec des romanciers jeunesse importants comme Cathy Ytak, Alex Cousseau, Rachel Corenblit... Elle vient de s'enrichir d'un nouvel opus qui respecte le principe des deux histoires tête-bêche : *Allez, Churros ! / Pitié Juliette !*. Le lecteur commence par l'une ou par l'autre, mais c'est la même histoire vue sous deux angles différents : le point de vue du cochon d'Inde malmené et celui de la petite fille qui l'a reçu, en compensation d'un inaccessible cheval. Avec ces deux récits courts, tout en écho l'un de l'autre, le procédé contraint le lecteur à se décentrer pour prendre en compte la peine de l'autre, en l'occurrence l'animal.

LES AVENTURES DE MOI-MÊME. JOURNAL DE MA FUGUE

Charly Delwart est un auteur belge, déjà remarqué pour *Chut* (Seuil, 2015, coll. « Fictions & Cie ») où son héroïne de 14 ans avait cessé de parler mais taguait des slogans sur les murs d'Athènes, en pleine crise financière et sociale. Ici, son Gaspard est un héros très bavard, déjà grand puisqu'il est en quatrième primaire (CM1) et qu'il projette bien une fugue. Narrateur de son (projet d')

aventure, il implique son lecteur dans tous les aspects d'une escapade qui finit par prendre forme : « Ce que je veux, c'est : voir la lune la nuit, le lever du soleil, des animaux dans la forêt, et ne pas voir d'humains pendant deux jours » (p. 67). Les illustrations de Ronan Badel créent un décalage humoristique, qui installe un mode de lecture distancié et dédramatise le projet. Le portrait des adultes est assez critique et l'on sent là aussi que ce titre s'adresse plutôt à des lecteurs de 9-10 ans au moins.

LES PREMIERS ROMANS : UN SEGMENT DE MARCHÉ

Les années 1980 avaient donné des classiques pour enfants encore très lus aujourd'hui, comme les jeux sur la langue de Pef (*La belle lisse poire du prince de Motordu*, Gallimard Jeunesse, 1980), ou les chefs-d'œuvre humoristiques de Marie-Aude Murail (*Le hollandais sans peine*, École des loisirs, 1989) et Yak Rivais (*Petit Grounch à l'école*, École des loisirs, 1987). La fin des années 1990 avait été marquée par les audaces narratives et stylistiques de Valérie Dayre (série des *Gaspard*, 1999-2003, ou *Retour en Afrique*, 2004) et Chris Donner (*Emilio ou la petite leçon de littérature*, 1994).

Le segment des premières lectures semble s'être récemment enrichi de propositions nouvelles où la prise en compte du jeune lecteur est centrale. Les auteurs adoptent une perspec-

tive juvénile parfois exclusive, qui les conduit à explorer l'imaginaire de l'enfance et à favoriser la rencontre avec un lecteur encore réceptif aux libertés prises avec la rationalité. Les éditeurs semblent aussi avoir compris que l'offre de romans adressée à cet âge nécessitait des aménagements, parfois même sur le plan typographique. ●

- **Jan BIRCK**, *Sarah et Sac-à-Puces*, trad. Emmanuèle Sandron, Alice Éditions, coll. « Salto », tome 1, *Un poney dans l'ascenseur*, 2019, 63 pages, 12 €. tome 2, *Le temps perdu*, 2020, 64 pages, 12 €. tome 3, *La grande embuscade*, 2021, 67 pages, 12 €.
- **Ludovic LECOMTE**, *Oscar et Carrosse*, illustr. Irène Bonacina, École des loisirs, coll. « Moucheron », tome 1, *La soupe de pâtes*, 2020, 47 pages, 6 €. tome 2, *La fête foraine*, 2021, 48 pages, 6 €.
- **Hervé GIRAUD**, *Le garçon qui croyait qu'on ne l'aimait plus*, illustr. Émilie Gleason, Seuil Jeunesse, coll. « Le grand bain », 2021, 104 pages, 9,50 €.
- **Raphaële FRIER**, *Allez, Churros ! / Tristan KOEGEL*, *Pitié, Juliette !*, Rouergue, coll. « Boomerang », 2021, 32 et 32 pages, 7,50 €.
- **Charly DELWART**, *Les aventures de moi-même. Journal de ma fugue*, illustr. Ronan Badel, Flammarion jeunesse, 2021, 143 pages, 11,50 €.

NOÉMIE FAVART

OU LA MINUTIE DU DÉTAIL

PAR ISABELLE DECUYPER,

attachée principale, Service Littérature de jeunesse, Service général des Lettres et du Livre

Noémie Favart est une illustratrice bruxelloise. Elle compose des images colorées, expressives et pleines de motifs. Elle vient de publier chez Versant Sud Jeunesse *Marcel et Odilon*, une histoire d'amitié entre un escargot et une coccinelle.

Qui êtes-vous ?

Je suis née à Bruxelles en 1992. J'ai toujours aimé dessiner et après mes secondaires je me suis inscrite en illustration à Saint-Luc à Bruxelles. J'ai adoré ces études et je m'y suis tout de suite sentie dans mon élément. À Saint-Luc, le dessin était abordé de façon décomplexée, on pouvait arriver avec sa personnalité et y développer son propre style. Les études étaient orientées sur la narration et sur l'apprentissage de différentes techniques. On se plongeait avec passion dans le monde du livre et de l'illustration.

Cependant, j'avais l'impression qu'il me manquait quelque chose qui me permettrait de pousser ma pratique du dessin un peu plus loin dans sa mise en forme. Je voulais explorer plus en profondeur le côté graphique, la mise en page et j'ai donc enchaîné avec trois années à La Cambre, option Communication visuelle et graphique. Là-bas, on apprenait à composer une image pour lui donner de l'impact et penser au sens qu'elle véhicule.

L'un de mes professeurs à la Cambre était Pascal Lemaître. Il nous a appris à lâcher prise sur le dessin, à y mettre de l'énergie et de la personnalité. Je me rappelle qu'il mettait l'accent sur les petits détails adressés au lecteur. Ça

m'est resté et j'y pense encore souvent aujourd'hui.

Cinq ans, un anniversaire pour Versant Sud Jeunesse

Cette année, Versant Sud Jeunesse fête ses cinq ans. J'ai eu la chance de rencontrer Élisabeth Jongen au moment où elle créait la section jeunesse de sa maison d'édition en compagnie de Fanny Deschamps. Avec deux amies de la Cambre, Camille Van Hoof et Paola De Narvaez, nous avons chacune publié notre premier livre chez Versant Sud Jeunesse au printemps 2016. Le mien s'appelle *L'épouvantable histoire de Valentine et ses 118 poux*, un livre qui donne envie de se gratter la tête ! Avec Camille et Paola, nous étions conviées aux réunions et avons donc pu donner notre avis sur la charte graphique de la maison, le format et le titre de la première collection.

C'était génial de faire partie des prémices de cette aventure. D'ailleurs, Élisabeth et Fanny nous ont demandé de réaliser le logo de Versant Sud Jeunesse. On peut donc retrouver un peu de nous sur chaque livre édité !

Comment êtes-vous arrivée à la littérature jeunesse ?

Je crois que je suis arrivée dans ce milieu... parce que j'aime les chats ! Je réalisais, à l'époque, des affiches pour un orchestre dans lequel jouait Élisabeth Jongen. Au cours de discussions, nous nous sommes rendu compte de notre amour commun pour les félins. Ni une ni deux, je me suis retrouvée à faire du cat-sitting pour elle et lorsqu'elle a décidé de se lancer dans l'édition jeunesse, elle a pensé à moi, tout simplement. (Bon, il semblerait qu'elle aimait surtout mes dessins pour les affiches...)



Noémie Favart ©

Parlez-nous de votre dernier ouvrage, *Marcel et Odilon*

Marcel et Odilon, c'est la rencontre entre un jeune escargot fougueux et une coccinelle un peu bourrue et l'histoire d'amitié qui en découle. Dans l'album, on peut trouver trois histoires mettant chacune en avant les aventures d'un personnage différent.

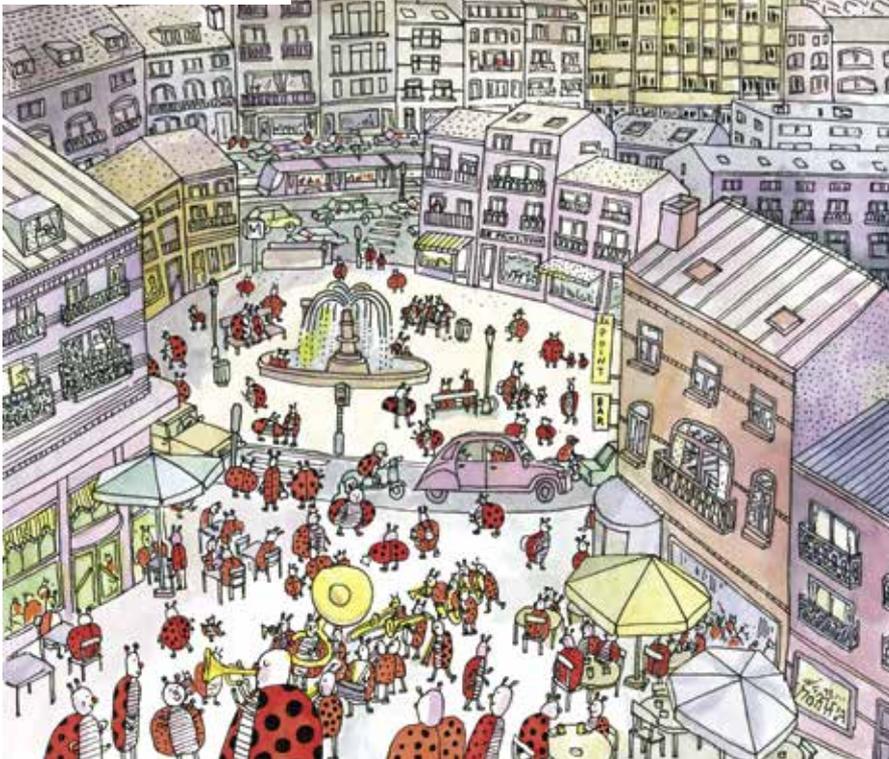
Le projet a démarré avec la deuxième histoire de l'album, *La course d'Odilon*. La Fédération Wallonie-Bruxelles m'avait commandé une plaquette pour la Fureur de lire. Quand Fanny a souhaité éditer ce récit en album, j'ai accepté à condition d'y ajouter deux autres histoires pour pouvoir explorer plus en profondeur ce monde d'insectes et développer les relations entre les personnages.

En effet, ce que je trouve le plus gai dans la création, c'est d'inventer un univers dans lequel différents personnages évoluent et interagissent les uns avec les autres. Par exemple, le caractère d'Odilon change dans le récit après sa rencontre avec Marcel.

Il y a encore plein d'aspects à exploiter, voilà pourquoi je repars sur un second tome dans lequel vous découvrirez les aventures d'autres personnages du même univers !

Techniques utilisées

Après avoir fait mon découpage, je prépare les brouillons sur l'ordinateur, j'y travaille la composition de mes dessins. C'est un moment très important qui



- demande beaucoup de concentration et de recul. Ensuite, je fais une impression de cette ébauche et je repasse dessus à l'aide de ma tablette lumineuse en y ajoutant les détails. C'est ma façon à moi de « mettre au propre ». Sur papier, je travaille avec un Artline très fin et noir. Cela me prend souvent beaucoup de temps car j'ai toujours aimé les détails et les motifs. Déjà dans *Tibor et le monstre du désordre* j'ai pris énormément de plaisir à combler chaque recoin de la page. Cette étape me plaît beaucoup car ce que je préfère dans l'illustration, c'est le foisonnement de détails et l'humour que l'on peut distiller un peu partout. Enfin vient la dernière étape, la mise en couleur. Avec celle-ci, j'essaie d'apporter de la fraîcheur à mon illustration. J'utilise de l'écoline, des marqueurs et un peu d'aquarelle. C'est une partie du travail vraiment agréable, plus méditative.

Des influences pour *Marcel et Odilon*

Petite, j'adorais l'œuvre de Claude Ponti. Ses livres aux univers complètement déjantés et qui fourmillent de détails et d'objets du quotidien m'inspirent beaucoup. On peut passer des heures à regarder chaque petit dessin. J'appréciais également la collection de « La famille Souris », où la couleur crée de belles ambiances lumineuses. En dehors du monde du livre, j'aimais aussi déambuler dans le magasin bruxellois La Courte Échelle, qui était un magasin spécialisé dans l'art de la miniature. Les miniatures, ce sont des petites boîtes qui mettent en scène un espace, souvent sans personnages. On peut y trouver de petits jardins, de petites librairies, de petites cuisines... Au vu de mes héros minuscules (des poux, des coccinelles, des escargots...), on peut se rendre compte que c'est quelque chose qui me fascine toujours autant.



© Quetmin noël

Pour finir, même si mon histoire se passe entre les brins d'herbe, le gazon est éminemment belge. Un œil averti pourra ainsi reconnaître de nombreux quartiers et bâtiments de Bruxelles dans la ville de Coxis où habite Marcel. Et si j'ai bien fait mon travail, il est possible qu'une familière odeur de frites vienne vous chatouiller les narines au détour d'une page.

Des projets ?

À côté de l'illustration, je réalise aussi des marionnettes et j'explore les techniques de gravure et de pop-up. J'ai réalisé cette année les marionnettes du prochain spectacle de la compagnie de théâtre jeune public La P'tite Canaille. Le spectacle s'appelle *Ceil de cobra* et est inspiré du roman de Pedro Mañas, *Les A.U.T.R.E.S.* J'ai beaucoup aimé faire ce travail et voir les marionnettes prendre vie sur scène. En ce moment, je suis en train d'en réaliser pour le jardin Massart de l'ULB. Le thème... les insectes !

J'anime également des stages d'espionnage, de sorcellerie ou de grimoires magiques pour enfants avec Camille Van Hoof. On y crée des histoires complètement folles et on se plonge avec les enfants dans un univers à chaque fois renouvelé. Avec Manon Coppée, qui a créé La P'tite Canaille, nous montons des projets de théâtre dans des écoles, que ce soit des marionnettes ou des livres pop-up géants.

J'ai encore plusieurs projets en cours : une série avec Vincent Cuvellier, qui se passe dans une cour de récré, éditée chez Gallimard Giboulées, le tome 2 de *Marcel et Odilon* et un album avec Ludovic Flamant. ●

INFOS :

noemiefavart@gmail.com
 www.instagram.com/noemiefavart/
 www.noemiefavart.com



PUBLICATIONS DE L'ACTION TERRITORIALE !

(Bibliothèques publiques - Centres culturels - PointCulture)

Toutes les publications sont disponibles gratuitement en version pdf :

sur le site www.bibliotheques.be (rubrique Publications),
sur le site www.centresculturels.cfwb.be (rubrique Bibliothèques),
sur le site www.culture.be (rubrique Publications)
et sur le site www.litteraturedejeunesse.be

CENTRES CULTURELS :

- Centres culturels et territoires d'actions. Une partition symphonique, des actions partagées, Cahier 1, janvier 2013
- Piloter un Centre culturel aujourd'hui : Fils conducteurs et démarches de base, Cahier 2, décembre 2013.

BIBLIOTHÈQUES :

Lectures.Cultures

GRATUIT !

Dossiers :

- Eros Cultura ; L'Empire des jeux ; La Mémoire et l'oubli.

Ancienne revue Lectures (années 1981-2016) : GRATUIT !

Derniers dossiers thématiques déclinés en bibliothèque :

- Religions en bibliothèque, Médiation, Développement durable, Handicap, Seniors, Langue française, Métier de bibliothécaire, Livre et lecture en mutation, BD, Architecture, Santé, Bibliothèque hors les murs, Censure, Europe, Rencontres littéraires, Numérique, Management, Evaluer une bibliothèque, Communiquer, Design, Sciences, Fonds locaux et régionaux (provinces + Bruxelles-Capitale), Droits d'auteurs, Littérature en action, Bébés et livres, Signalétique, etc.

Réseau public de Lecture en Communauté française - évolutions, de 2002 à 2014 (statistiques annuelles) : GRATUIT !

Collection « Outil bibliothèque » : GRATUIT !

- Favoriser l'intégration dans les bibliothèques des personnes éloignées de l'écriture et la lecture et des populations étrangères, 2008
- Construction d'un plan local de développement de la lecture, 2011
- L'évaluation continue des plans quinquennaux de développement, 2014.

Collection « Cahiers des bibliothèques » (colloques, études, bibliographies) : GRATUIT !

- Cahier 27 : Élagage et retraits en bibliothèque publique (monographies), année 2020
- Cahier 26 : Première évaluation du décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le Réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques
- Cahier 25 : La lecture et l'écriture : l'affaire de tous ?!
- Cahiers 23 et 24 : Partagez l'aventure des bibliothèques (échanges de pratiques de métiers)

Autres titres de la collection « Cahiers » :

- Lecture et société, Publics des bibliothèques, Publics éloignés de la lecture, Ressources électroniques, Héroïc Fantasy, Alphabétisation, Contrats-Lecture, Bibliographie d'ouvrages de références, Politiques d'acquisitions, Formations, Documentaire jeunesse, Internet, Adolescents, Marketing du livre et de la bibliothèque, Lire ou ne pas lire (étude ULg), Pratiques et attitudes face à la lecture (sondage d'opinion), Formation littérature de jeunesse, Cultures d'ici-cultures d'ailleurs.

Hors-série : GRATUIT !

- Les Institutions belges : liste d'autorité-matière (au 31/12/2006)
- Histoire de Belgique : liste d'autorité-matière (au 31/05/2010).

Littérature de Jeunesse (Service général Lettres et Livre) :

- Répertoire des auteurs et illustrateurs de livres pour l'enfance et la jeunesse en Wallonie et à Bruxelles, 2014, 12,00 €
- HaHaHa ! Des livres jeunesse pour rire, 2019, 5,00 €
- Incontournables 2018-2020, 5,00 €.

INFOS :

Service général de l'Action territoriale
Fédération Wallonie-Bruxelles, 44 Bd Léopold II à B-1080 Bruxelles
Abonnements : tél. : +32 (0)4 232 40 17 – mél : annie.kusic@cfwb.be

LECTURES.CULTURES

NUMÉRO 24



17



29



73

03 ÉDITORIAL

03 Encore heureux qu'on va vers la lumière
par Jean-François Füeg

06 ACTUALITÉ

06 Bilans 2020 du Conseil des Bibliothèques
publiques et de la Commission des Centres
culturels

par Diane Sophie Couteau et Célia Dehon

10 PointCulture :
une saison 2019-2020 compliquée

par Tony de Vuyst

13 La Réserve centrale de Lobbes en 2020
par Sylvie Vandamme

15 La CIREL : un organe de concertation et
de protection autour du prix du livre
par Bénédicte Dochain

17 Conférence ENCC et TEH : Cultural
Impact Now !

par Lapo Bettarini

21 Le 66^e Congrès de l'ABF :
des bibliothèques inclusives et solidaires...

par Cynthia Empain

24 Succès grandissant pour Périoclic :
lire tous les articles en ligne

par Aurélie Puissant

25 ICI ET AILLEURS

25 Bibliothèque communale d'Andenne :
plonger dans les livres !

par Liliane Fanello

29 MÉTIER

29 Stéphanie Balthazart,
et la BiLa de Chauffontaine
par Aurélie Puissant

32 NUMÉRIQUE

32 La promotion du jeu vidéo :
l'exemple de PointCulture
par Cynthia Empain

36 PORTRAIT

36 Le psychiatre Nicolas Zdanowicz
s'interroge : sommes-nous tous fous ?
par Bernard Lobet

39 ACTION

39 Cette année,
la Foire du livre était partout
par Thomas Casavecchia

43 La Cité Miroir, dans la cité ardente
par Catherine Callico

47 AUVIO

CD

47 Mémoires venues de l'oubli
par Benoit van Langenhove

DOCU

49 nosfuturs.net,
plateforme documentaire prospective
par Philippe Delvosalle

52 LECTURE

SOCIÉTÉ

52 Tout le droit contemporain est-il obsolète ?
par Benoit Dejemeppe

55 Sale temps pour l'éducation ?
par Bernard Lobet

58 Une ripopée philosophique
par Pol Charles

61 Vous êtes travailleur, ou rentier ?
par Thomas Casavecchia

PROFESSION

65 Histoire des initiatives
de la Province de Liège en lecture publique
par Françoise Dury

BANDE DESSINÉE

67 Lynchages ordinaires...
quand la foule se fait justice
par Marianne Puttemans

70 JEU

70 Rouler les dés avec plaisir
par Pascal Deru

73 JEUNESSE

ACTION

73 L'artiste au coin du bois
par Laurence Bertels

ENFANT

77 Chez « Les Fourmis rouges »
par Michel Defourny

ADO

79 Des premiers romans à lire tout-e seul-e
par Daniel Delbrassine

PORTRAIT

81 Aurélie Favart ou la minutie du détail
par Isabelle Decuyper



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
CULTURE.BE

www.bibliotheques.be
www.centresculturels.cfwb.be
www.pointculture.be

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Service général de l'Action territoriale
Bd. Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles